

TRENTE-SEPTIÈME ANNÉE — N° 10 879 DERNIÈRE ÉDITION — DIMANCHE 20 - LUNDI 21 JANVIER 1980

LE MONDE DIMANCHE

Le Monde

Fondateur : Hubert Beuve-Méry Directeur : Jacques Fauvet

3,00 F

Algérie, 1,30 DA ; Maroc, 2 dir. ; Tunisie, 2 m. ; Allemagne, 1,30 DM ; Autriche, 13 sch. ; Belgique, 15 f. ; Canada, $ 0,95 ; Côte-d'Ivoire, 220 F CFA ; Danemark, 4 kr. ; Espagne, 50 pes. ; Grande-Bretagne, 30 p. ; Grèce, 35 dr. ; Iran, 95 rls. ; Italie, 600 L. ; Liban, 275 p. ; Luxembourg, 15 fr. ; Norvège, 3,75 kr. ; Pays-Bas, 1,25 fl. ; Portugal, 30 esc. ; Sénégal, 190 F CFA ; Suède, 3,50 kr. ; Suisse, 1,20 fr. ; U.S.A., 95 cts ; Yougoslavie, 20 din.

Tarif des abonnements page 13

5, RUE DES ITALIENS
75427 PARIS CEDEX 09
C.C.P. 4207-23 Paris
Télex Paris n° 650572
Tél. : 246-72-23

LES DÉVELOPPEMENTS DE LA CRISE AFGHANE

Les ennemis de nos ennemis...

La gravité de la crise internationale provoquée par l'intervention soviétique en Afghanistan est en train de réduire à des proportions moins dramatiques celle qui affecte depuis plus de deux mois les relations entre Téhéran et Washington.

Alors que plusieurs dizaines de milliers de soldats soviétiques sont désormais stationnés sur le territoire du nouveau satellite, tout se passe pour l'Iran comme si sa frontière avec l'U.R.S.S. était deux fois plus longue. Du même coup, le contentieux avec Washington à propos de l'extradition du chah — si chargé de passions et de rancœurs qu'il puisse être — ne peut plus être la seule préoccupation d'un pays qui se sent menacé au moment même où ses déchirements internes et l'inexistence de l'Etat le rendent encore plus vulnérable.

Les ennemis de nos ennemis n'inspirent pas, loin de là, des sentiments chaleureux. Il n'en reste pas moins que, au nom du réalisme, il faut bien tenir compte des convergences d'intérêts.

La Chine, après avoir tant vilipendé le « tigre de papier » américain, se félicite qu'il retrouve crocs et griffes. L'Iran, qui durcit de jour en jour le ton à l'égard de Moscou, ne peut pas rester insensible à l'insistance avec laquelle Washington rappelle son « attachement » à l'intégrité territoriale iranienne, alors que les Soviétiques s'emploient, par les grands moyens, à écraser une rébellion musulmane en Afghanistan pour le compte d'un régime « athée ». Deux des candidats à la présidence de la République islamique viennent d'exprimer à Téhéran des appréhensions que l'imam Khomeiny ressent sans doute, même si sa vieille haine envers le chah et le protecteur américain de ce dernier lui interdit de changer d'« adversaire principal ».

Le sort des cinquante otages de Téhéran, que leurs geôliers assurent imperturbablement ne vouloir échanger que contre l'ancien souverain, ne peut pas, aux yeux des Etats-Unis, primer sur toute autre considération ni s'identifier totalement à l'intérêt national. Une solution de compromis — fût-elle peu brillante et, dans l'hypothèse d'un procès, très pénible — est en tout cas préférable à une épreuve de force.

Un blocus du Golfe unirait dans l'indignation anti-américaine le monde islamique et la plupart des pays non alignés, et ne pourrait que faire le jeu des Soviétiques. En 1956, dans une situation à certains égards comparable, le président Eisenhower, face à la crise hongroise, n'avait pas longtemps balancé à « lâcher » ses alliés occidentaux de façon humiliante, alors même qu'ils guerroyaient contre Nasser et se mettaient à dos l'ensemble du monde arabe.

On conçoit, dans ces conditions, que le jeu imposé aux Etats-Unis par la crise puisse inquiéter Israël. S'ils ne veulent pas paraître les auteurs d'une « manœuvre » que les pays arabes radicaux commencent déjà à dénoncer, les Américains doivent, en effet, aller au-delà de leur soutien aux seuls Etats modérés de la région et donner quelques satisfactions aux autres. Ils ne peuvent le faire qu'en exigeant d'Israël quelques concessions sur l'autonomie palestinienne au lendemain de l'échec des négociations menées à ce propos entre Jérusalem et Le Caire. D'ores et déjà, M. Cyrus Vance a rappelé que, s'il veut renforcer ses alliances arabes, son pays devra pousser davantage au règlement du problème palestinien.

(Lire nos informations page 3)

• Washington use d'un ton conciliant envers l'Iran
• La Chine suspend ses négociations avec l'U.R.S.S. car elle juge sa sécurité « menacée »

Les conséquences de l'intervention soviétique en Afghanistan se font sentir chaque *jour plus nettement sur* l'évolution de la crise iranienne.

Soucieux avant tout de faire pièce à Moscou, *les Etats-Unis usent désormais* à l'égard de Téhéran d'un langage conciliant. Les Iraniens paraissent de leur côté plus sensibles à la menace qui *s'aggrave à leur frontière*. Ce qui peut *préluder* à un rapprochement avec Washington.

Après le ministre de l'économie, M. Bani *Sadr*, qui avait *accusé* l'U.R.S.S. de « vouloir intervenir en Iran » (« le Monde » du 19 janvier), le chef de la diplomatie iranienne, M. Sadegh Ghotbzadeh, a déclaré, le vendredi 18 janvier, que son pays « *ne pouvait rester* indifférent » à la situation créée à sa frontière et allait adresser à Moscou une « violente protestation ».

Pékin a annoncé pour sa part, ce samedi, que les négociations avec l'U.R.S.S. sur une normalisation entre les deux pays étaient suspendues *en raison de « l'invasion de l'Afghanistan* qui menace la paix mondiale et la sécurité de la Chine », ajoutant que « dans de telles circonstances *il ne serait pas* opportun de *tenir* des négociations ».

Au cours de sa conférence de presse, le ministre iranien des affaires étrangères a assuré que *les otages détenus à Téhéran* depuis soixante-seize jours connaissaient des conditions d'existence convenables. Il a *reproché* à Washington de s'opposer aux efforts de médiation de M. Waldheim.

Au sein des Nations unies, le Mexique, membre du Conseil de sécurité, prépare une *initiative* en vue de la création d'une commission d'enquête sur les responsabilités *du chah* d'Iran et de son régime. Bien que l'Iran juge une telle proposition insuffisante, elle *pourrait servir de base* à un éventuel règlement.

A Washington, le département d'Etat a d'ores et déjà, dans une note publiée vendredi, fait savoir qu'il « *ne critiquerait pas* » les propositions qui viendraient à lui être faites même si elles n'emportaient pas son adhésion. « *Notre engagement en faveur de l'intégrité territoriale de l'Iran*, assure Washington, répétant une position déjà exprimée il y a quelques jours (*le Monde* du 17 janvier), *reste valable en dépit de la violation de la loi internationale du fait du maintien des otages en détention.* » Les Etats-Unis n'ont toutefois pas annulé leur décision de prendre de nouvelles sanctions économiques à l'égard de Téhéran.

Pour sa part, le président Carter, contribuant à créer un climat de détente, aurait assuré, vendredi, à un groupe d'électeurs de l'Oklahoma, reçu à la *Maison Blanche*, que l'expulsion des journalistes américains d'Iran pourrait être, en fin de *compte*, « *bénéfique* » dans la mesure où ceux-ci « *donnaient trop d'écho* » aux déclarations intransigeantes des étudiants qui occupent l'ambassade américaine. Toutefois le secrétaire à la presse de la présidence n'a pas confirmé ce propos.

La vivacité des réactions soviétiques aux mesures de rétorsion prises par les Etats-Unis dans la crise afghane peut expliquer ce souci américain de réduire la tension avec Téhéran. A Moscou, la *Pravda* s'en prend en effet aux Américains qui « *violent à la légère les engagements internationaux, traités ou accords qu'ils ont signés* ». *(Voir l'article de notre correspondant.)* Toutefois, les Etats-Unis n'envisagent pas d'accorder une aide massive et immédiate au Pakistan, et la déclaration du général Zia Ul Haq assurant que son pays ne recevait actuellement que des « broutilles » a, selon l'A.F.P., suscité une « vive irritation » à Washington.

Le ministre chinois des affaires étrangères, M. Huang Hua, est arrivé vendredi à *Islamabad* pour une visite de quatre jours, au moment même où des informations non confirmées font état de l'envoi de militaires chinois en Afghanistan et de l'acheminement d'une aide importante par la route du Karakoram.

(Lire nos autres informations p. 2)

L'AVENIR DE LA YOUGOSLAVIE

Belgrade met en garde les pays qui spéculeraient sur l'« après-titisme »

Les nouvelles officielles sur l'état de santé du président Tito demeuraient laconiques samedi 19 janvier : elles n'annonçaient « aucun changement notable ». Des bruits incontrôlables circulaient selon lesquels la gangrène gagnerait la jambe malade, et le cœur, qui jusqu'alors résistait, donnerait des signes de faiblesse.

On a surtout relevé, vendredi, la mise au point — ou la mise en garde — du porte-parole du gouvernement adressée aux puissances qui seraient tentées de spéculer sur l'après-titisme. « La Yougoslavie, *a-t-il dit*, n'a nullement besoin d'un quelconque protecteur. »

Les dirigeants yougoslaves sont un peu excédés par les questions que se pose et que leur pose *l'étranger* sur les *conséquences* d'une disparition de leur président. Pourquoi, disent-ils, spéculer sur *l'après-titisme puisque* le problème de la succession est réglé ? D'ailleurs, les institutions fonctionnent déjà comme si *l'actuel chef de l'Etat avait quitté* la scène. Tout est en place. Lorsque s'achèvera la vie du fondateur de la République fédérative, *il ne sera pas nécessaire de* procéder à des nominations. Les titulaires des plus hauts postes, présidence de la Ligue des communistes, *présidence* de la *République*, exercent leurs fonctions.

Les personnalités qui se trouvent ainsi investies des charges suprêmes *sont encore peu connues*. M. *Lazare* Kolichevski — représentant de la Macédoine et fermement décidé, pour sa part, à faire échec aux *prétentions* bulgares, — préside la présidence de la République. M. Stefan Doronjski, délégué de la région autonome de Voïvodine, joue le même rôle à la présidence de la Ligue.

Dans l'état actuel des *institutions*, les responsabilités suprêmes doivent être exercées non par un homme — *le maréchal Tito a constitué* l'exception en raison de son rôle historique, — mais par des collèges *dans* lesquels sont représentées les six républiques : Slovénie, Croatie, Monténégro, Bosnie-Herzégovine, Macédoine, et les deux régions autonomes Voïvodine et Kossovo, situées sur le territoire de la République serbe.

Du vivant du maréchal, les représentants de ces républiques ou régions exercent à tour de rôle la charge de vice-président de la présidence de la République *ou* de la Ligue des communistes. En cas de disparition du maréchal, le vice-*président devient*, *jusqu'à* l'expiration normale de son mandat d'un an, président du collège auquel il appartient.

Il est donc vrai qu'il n'y a pas à cet égard de problème de succession. Jusqu'à présent, le système a *marché sans à-coup* pendant les absences ou la maladie du maréchal. Pourra-t-il être maintenu tel qu'il a été établi longtemps après sa disparition ?

Les membres des deux collèges sont choisis en raison de leurs qualités, mais *aussi de leur* origine nationale. La Yougoslavie pourra-t-elle éviter de distinguer un dirigeant un peu plus important que *les autres*, *à même de maintenir* au milieu des tempêtes le cap choisi ? En ces jours difficiles, les vice-*présidents de la présidence de la* République et de la Ligue s'acquittent de leurs tâches, mais il apparaît que M. Bakaritch, le dernier des « *titistes historiques* » *en activité*, *coordonne* le travail des uns et des autres. Sans doute serait-il appelé à jouer un grand rôle dans la Yougoslavie de *demain si son état de santé le lui* permettait.

Peu à peu, dans ce système collé-*gial et rotatif*, *devraient émerger un* ou plusieurs personnages influents qui marqueront à l'intérieur et plus encore peut-être à l'extérieur la continuité de la politique choisie du vivant du maréchal Tito. Une telle évolution ne serait-elle d'ailleurs *pas inéluctable* si jamais *une puissance* étrangère tentait de profiter de la crise économique qui frappe *aussi la Yougoslavie* et d'attiser les tensions entre les Républiques.

BERNARD FERON.

(Lire page 4 l'article de notre envoyé spécial Manuel Lucbert)

AU JOUR LE JOUR

Tout s'explique

Le déficit de notre commerce extérieur ? C'est un très bon résultat provenant de ce que nous exportons plus et mieux qu'avant grâce à l'action du gouvernement.

L'augmentation du chômage ? C'est un résultat tout à fait appréciable, car sa progression est très limitée grâce aux mesures prises par le gouvernement.

La diminution du niveau de vie ? C'est un résultat d'autant plus intéressant que cette baisse aurait pu être beaucoup plus importante si le gouvernement n'avait pas agi avec vigueur sous la haute autorité du président de la République.

En somme, presque tout pourrait être pire ; même si tout va mal tout va bien, et ceux qui disent le contraire ne sont que des opposants grincheux qui voient toujours le verre à moitié vide même quand il est à moitié plein.

MICHEL CASTE.

Point de vue

BELGIQUE : quand l'histoire hésite

par PHILIPPE DE SAINT-ROBERT

Ce qui se passe aujourd'hui au Canada comme en Belgique est une conséquence évidente des querelles qui ont opposé dans l'histoire la France et l'Angleterre. Curieusement, la France n'a jamais cherché par elle-même à prendre la moindre revanche *sur* les traités de 1763 non plus que, sérieusement, sur les actes du Congrès de Vienne. Mais les peuples *sacrifiés* dans ces augustes occasions, s'ils ont souffert avec patience, n'ont pas toujours souffert en silence.

L'aboutissement de la revendication souverainiste au Québec en témoigne, quelle que soit la forme qu'elle prendra en fin de *compte* : le président de la République, qui n'a pas le goût de l'aventure, a même cru devoir *s'engager à y apporter* l'aide de la France. Hommage inespéré rendu à l'histoire par un homme qui ne l'aime pas, ou la croit finie.

L'éclatement de la *Belgique* n'apparaît malheureusement pas seulement comme un règlement de comptes *historiques* : il pose des problèmes de politique très actuels. La révolution belge de 1830, dont le cent cinquantième anniversaire va être *un peu triste*, s'est faite contre le rattachement de ce qui constitue la Belgique actuelle au Royaume des Pays-Bas.

Louis-Philippe fut élu roi, qui n'osa pas. Le duc de Nemours fut élu roi, pour qui son père n'osa pas davantage. Rarement la volonté d'un *peuple* fut autant bafouée. C'est que l'Angleterre et la Russie veillaient, pour qui il s'agissait d'encercler ce qu'il *était* convenu d'appeler l'« impérialisme français ». Le 24 janvier 1831, le *Journal de Liège* écrivait : « *La réunion à la France n'est point la perte de notre nationalité, mais le retour à notre nationalité véritable.* »

⁂

Mais l'esprit du Congrès de Vienne, c'est l'esprit de Yalta de l'époque. Londres impose un *prince allemand*, veuf d'une princesse anglaise, à qui l'on fait épouser Louise d'Orléans pour consoler Paris. Lucien Outers conclut dans son petit livre si prémonitoire, *le Divorce belge* (1) : « *N'ayant pas voulu être hollandais, n'ayant pas été autorisés à devenir français, nous nous sommes donc résolus à devenir belges.* »

La Belgique, qui naît de ce coup de *force*, va parler français, mais elle pensera bourguignon. Aujourd'hui, les exigences et la puissance croissante de la *Flandre* vont jusqu'à poursuivre une revanche des Provinces-Unis sur les idéaux pourtant jamais assouvis de la Révolution de 1830.

Du côté de la Wallonie, qui d'une revanche pourrait en tirer une autre, le dynamisme, même purement défensif, n'apparaît pas à la hauteur de l'enjeu. Parce que la Belgique a été apparemment de langue française jusqu'à ce que l'adoption du *suffrage* universel, en 1919, ne bouleverse les données de base du pays, les francophones de Wallonie et de Bruxelles s'illusionnent encore sur les vertus d'un Etat unitaire qui leur échappe gentiment depuis cinquante ans.

Il est vrai qu'on présente cette *évolution antifrançaise comme* un juste retour des choses. Les Wallons auraient longtemps imposé leur suprématie culturelle aux Flamands, qui, aujourd'hui, leur rendent la monnaie de leur pièce. Or, cette interprétation est fausse. *On fait ainsi un grossier* amalgame entre des populations de langue maternelle française et l'usage emprunté de la langue française par une bourgeoisie flamande en voie d'élimination ou de réintégration dans sa communauté d'origine.

(Lire la suite page 4.)

(1) Maspero, édit., 1968.

Au Japon

UN ANCIEN GÉNÉRAL ET DEUX OFFICIERS SONT ARRÊTÉS POUR ESPIONNAGE AU PROFIT DE L'UNION SOVIÉTIQUE

(Lire page 3.)

LES BAZARS DE KABOUL

Mémorial pour un peuple

« *Rien ne restera donc, qui garde mémoire de mon passage sur la terre ?* », se lamente l'auteur anonyme des *Chants de Huexotzingo*. Têtes géantes des Olmèques, Atlantes de Tula, « insurrection » de pyramides apparemment indestructibles : le poète de l'ancien Mexique avait *cependant où s'arc-bouter contre la* mélancolie qui naît de la fuite du temps et de la conscience que les civilisations *sont mortelles*. Mais quelle stèle gardera le souvenir d'un peuple menacé dans son existence, physique, *culturelle*, *s'il n'a* pour lui que son art de vivre ? Si, dans son immense majorité, il n'utilise, pour ses productions, que des maté-*riaux éminemment périssables*, la brique, le torchis, le bois, la glaise, le cuir, la laine ?

Les Afghans, soudain propulsés à leur *corps défendant sur l'avant-scène* du théâtre planétaire, ont, *in extremis*, trouvé leurs mémorialistes. C'est en juillet 1976, en effet, moins *de deux ans* avant le coup d'Etat qui allait donner le signal de *la tourmente actuelle*, qu'Emmanuel Delloye et André Velter ont commencé leur enquête méticuleuse, maniaque presque, *sur les Bazars de Kaboul*. Lorsqu'ils l'ont achevée, en août 1978, point n'était déjà besoin d'être grand clerc pour deviner, comme *eux*, *que « le temps se préparait au massacre »*, qu'il importait, dès lors de « *saisir le moindre instant comme une éternité* ».

Dans la débauche d'analyses géostratégiques que suscite le récent *coup de force soviétique*, *il y a* comme une absence : en effet, quinze millions d'Afghans qui n'en peuvent mais, soudain débusqués dans leur prétendue « arriération », justifiant pour les uns une bonne leçon de matérialisme dialectique, suscitant chez les autres l'espoir que des êtres aussi frustes seront, à tout le moins, assez bons guerriers pour « *casser du Russe* ».

JEAN-PIERRE CLERC.

(Lire la suite page 2.)

Le Monde

étranger

LES DEUX CRISES EN

Selon des sources indiennes

Des militaires chinois auraient pénétré en territoire afghan

La Chine aurait envoyé des soldats en territoire afghan et dépêcherait une aide massive au Pakistan par la route du Karakoram, a annoncé l'agence de presse indienne P.T.I., vendredi 18 janvier, citant des sources non identifiées. Selon ces informations, reprises par la presse britannique avec prudence, les Chinois seraient actifs dans les provinces septentrionales de Badakhshan et de Baghlan. D'après d'autres sources pakistanaises et indiennes, environ neuf cents soldats chinois seraient en position à la frontière sino-afghane, longue seulement de quelques dizaines de kilomètres dans une région montagneuse extrêmement accidentée.

Les sources chinoises citées par le *Daily Express* de Londres démentent que des soldats de Pékin se dirigent vers l'Afghanistan pour y soutenir la résistance. Selon le Foreign Office, « *on ne sait rien d'une invasion par les troupes chinoises du nord de l'Afghanistan. Les informations sont rares sur ces régions frontalières ; il n'y a pas non plus d'information faisant état de mobilisation du côté chinois* ».

D'autre part, alors que les nouvelles parvenant au Pakistan et en Iran font état d'une poursuite des combats entre insurgés musulmans et force soviéto-afghanes, qui auraient causé de lourdes pertes de part et d'autre, le nouveau régime de M. Karmal Babrak tente de s'assurer le soutien de l'armée. Le *Kabul New Times* a vanté mercredi les « *traditions anticolonialistes et anti-impérialistes* » de l'armée et qualifié ses soldats de « *véritables gardiens de la révolution d'avril 1978* ». M. Karmal leur a aussi promis d'accorder une attention accrue à leurs « *besoins matériels* ».

La situation semble calme à Kaboul, où se trouvent encore les journalistes américains qui doivent être expulsés. Ils n'ont pas encore pu quitter le pays en raison du mauvais temps. Le correspondant de l'agence américaine A.P. a lu à l'entrée d'un immeuble abritant des familles de Soviétiques une inscription déclarant : « *Vive l'impérialisme ouvrier* ».

A Moscou, l'agence Tass a publié le témoignage de l'un des trois militaires qui auraient exécuté, sur l'ordre de M. Amin, l'ancien président Taraki, renversé en septembre dernier. Après avoir été détenu pendant trois semaines dans une pièce de l'ancien palais royal, M. Taraki aurait été étouffé à l'aide d'un coussin, le 8 octobre, puis enterré de nuit.

L'agence Tass a affirmé, vendredi, par la voix d'un de ses journalistes, M. Vladimir Sirovsky, que les forces soviétiques n'avaient subi « *aucune perte* » en Afghanistan et qu'elles ne participaient à aucun combat. Il a invité la population soviétique à ne pas se laisser abuser par les informations en provenance de l'étranger sur les pertes de l'armée rouge. — *(A.F.P., A.P., UPI.)*

MOSCOU : les dirigeants américains « sont poussés par la fantaisie, les caprices et les émotions »

De notre correspondant

Moscou. — Les commentateurs soviétiques continuent d'enfoncer le clou : si les relations Est-Ouest traversent une crise, seuls les Etats-Unis en sont responsables avec leur politique de force décidée bien avant l'« affaire afghane ».

Dans un article signé d'un pseudonyme qui recouvre des fonctionnaires du comité central du P.C. soviétique, la *Pravda* de ce samedi 19 janvier estime qu'avec ses récentes mesures de rétorsion le gouvernement américain a sapé le minimum de confiance indispensable à la poursuite d'un dialogue : « *Est-ce qu'on peut considérer les Etats-Unis comme un partenaire sûr dans les affaires internationales, alors que leurs dirigeants poussés par la fantaisie, les caprices ou les émotions, ou bien par la prise en considération d'un avantage momentané étroitement compris, violent à la légère les engagements internationaux, les traités et les accords qu'ils ont signés ?* »

En oubliant leur propre responsabilité, les dirigeants soviétiques ont beau jeu de voir dans les dernières décisions du président Carter la confirmation d'appréhensions qu'ils avaient toujours exprimées. Depuis le début du mandat de M. Carter, ils ont dénoncé ses hésitations, ses zigzags, voire ses volte-face. Ils l'ont toujours présenté comme un personnage indécis en proie aux conseils contradictoires de son entourage, hésitant entre deux politiques : la coopération ou la confrontation avec l'U.R.S.S. Pour eux, le doute n'est plus permis : le gouvernement américain a choisi la seconde, et ce choix, indique la *Pravda*, a été fait de longue date.

Ainsi tout s'explique : les atermoiements dans les négociations SALT 2, le programme militaire américain à long terme, l'augmentation du budget militaire, le « chantage » auprès des Européens de l'Ouest pour l'installation de nouveaux missiles à moyenne portée. M. Carter « *mise sur la puissance militaire pour la solution des problèmes mondiaux* », affirme le journal du P.C. soviétique. « *Ce n'est pas une politique de négociations et de détente, mais de confrontation et de force comme arguments décisifs. Le président ne cache pas qu'il allait vers cette solution depuis 1976.* » Pour les Soviétiques, la volonté américaine de faire contrepoids à la puissance militaire de l'U.R.S.S. est un argument purement formel. En présentant ouvertement pour la première fois le véritable fond de leur stratégie, Carter et son administration montrent où se trouvent les causes réelles des difficultés auxquelles se sont heurtées la détente en général et la détente militaire en particulier à la fin des années 70.

Dans le communiqué publié à l'issue de la visite à Moscou de M. Wojtaszek, ministre polonais des affaires étrangères, l'U.R.S.S. et la Pologne condamnent « *les tentatives des forces impérialistes et, en premier lieu, de certains milieux des Etats-Unis, de saper la politique de détente et de coopération internationale, de faire renaître l'atmosphère de la guerre froide et de dangereuses confrontations* ».

La *Pravda* met, d'autre part, en garde les alliés des Etats-Unis contre le « *langage de la force* », qui, dit-elle, n'a jamais rien apporté dans les relations avec l'U.R.S.S. et contre une politique dictée par les intérêts égoïstes des Etats-Unis. « *Washington cherche à imposer cette ligne aux membres de l'OTAN et à d'autres pays* », ajoute le journal qui, depuis quelques jours, ne manque pas une occasion de mettre en valeur les prises de position occidentales opposées aux mesures de représailles, tout en passant sous silence la condamnation exprimée par les gouvernements ouest-européens de l'intervention militaire soviétique en Afghanistan.

DANIEL VERNET.

● *Le groupe communiste de l'Assemblée nationale* a publié vendredi 18 janvier, une déclaration dans laquelle il élève une « *solennelle protestation contre la campagne anticommuniste d'une rare violence déclenchée sous le prétexte de la situation en Afghanistan et qui falsifie systématiquement la politique du P.C. et les déclarations de ses dirigeants* ». Avant de faire part de leur approbation de la « *nécessaire solidarité internationale contre l'impérialisme et pour la paix* » et des « *déclarations du bureau politique* », les députés communistes indiquent : « *Les moyens d'information aux ordres de l'Elysée et les hommes politiques, au premier rang desquels se placent les socialistes, n'hésitent pas à alimenter une campagne par le mensonge, la provocation et la calomnie.* »

● *Deux cent trente membres du P.C.F.* ont signé la pétition critiquant la position de la direction de leur parti sur l'intervention soviétique en Afghanistan et demandent le retrait de ce pays des troupes soviétiques (*le Monde* du 8 janvier). Parmi les nouveaux signataires figurent M. Paul Delanoue, ancien président de la Fédération internationale des syndicats d'enseignants, et M. Robert Albarèdes, *maire de Gréasque (Bouches-du-Rhône)*.

● *La délégation de la C.G.T.* qui se rend à Kaboul a quitté la France le 18 janvier. Elle est composée de MM. Pierre Gensous, secrétaire de la C.G.T. ; Jean-Claude Laroze, secrétaire de la C.G.T. ; Joseph Jacquet, membre de la commission exécutive, et Pierre Tartakowsky, journaliste à *la Vie ouvrière*.

● PRECISION. — Dans le dernier paragraphe de l'article consacré aux remous suscités à la C.G.T. par l'intervention soviétique en Afghanistan (*le Monde* 15 janvier, page 7), il était fait allusion à un congrès syndical où la majorité confédérale n'avait atteint que 60 %. Il s'agissait du congrès national de la C.F.D.T. qui s'est tenu à Brest en mai dernier.

Tokyo souhaite soutenir les États-Unis sans compromettre ses intérêts économiques

De notre correspondant.

Tokyo. — Le Japon coopérera « autant qu'il pourra » à la politique des Etats-Unis, aussi bien en ce qui concerne l'Iran que l'intervention soviétique en Afghanistan. Tel est le sentiment que retirent les Américains des entretiens que vient d'avoir à Tokyo M. Habib, conseiller du secrétaire d'Etat américain.

La mission de M. Habib, parallèle à celle de M. Warren Christopher en Europe, avait pour objectif d'« échanger des points de vue » sur les mesures de rétorsion que les alliés des Américains pouvaient prendre, individuellement ou conjointement, contre l'Iran et l'U.R.S.S. « *L'orientation fondamentale du gouvernement japonais est de faire preuve au maximum de sa solidarité avec les autres pays industrialisés* » a déclaré vendredi 15 janvier M. Habib, au cours d'une conférence de presse précédant son départ. Bien que M. Habib affirme qu'aucune pression n'a été faite sur le Japon, la presse, citant des sources gouvernementales, écrit de son côté que l'envoyé spécial du président Carter a notamment « suggéré » une suspension des crédits de la Banque d'export-import destinés aux projets de développement de la Sibérie.

Une contradiction

Mais, de part et d'autre, on souligne qu'il s'agissait essentiellement d'approfondir une compréhension mutuelle des politiques nationales sans que des décisions soient attendues. Les Japonais ont surtout demandé aux Américains ce qu'ils comptaient faire si l'Iran arrêtait les livraisons de pétrole qui leur sont destinées. Américains et Japonais sont convenus de poursuivre leurs consultations : en fait, M. Habib ne semble pas avoir obtenu d'assurances précises de la part de Tokyo.

Les Japonais trouvent dans les deux affaires, iranienne et afghane, l'occasion de réaffirmer un principe qui leur est cher depuis la guerre : il faut séparer ce qui est politique de ce qui est économique. C'est usant de ce formalisme que Tokyo, depuis trois décennies, sous le parapluie américain, a réussi à se maintenir à l'écart des troubles politiques mondiaux, notamment en Asie. Ce qui ne l'a pas empêché de soutenir en fait l'effort de guerre américain au Vietnam, après avoir été la base arrière des Etats-Unis dans le conflit coréen, et de mener en Asie du Sud-Est, avec la bénédiction de Washington et aujourd'hui de la Chine, une diplomatie de *compradore* qui, pour économique qu'elle soit, n'en a pas moins des implications politiques évidentes.

Longtemps le Japon n'a agi sur le plan diplomatique que lorsque ses intérêts économiques étaient en jeu. Aujourd'hui, il est placé devant une contradiction entre son allégeance aux Etats-Unis en matière de sécurité et ses objectifs économiques nationaux, en particulier son approvisionnement en matières premières. Il est certes sensible à ce que pensent les Américains. Mais l'Iran lui fournit 12 % de son pétrole (dont il importe 99 %) et il est engagé avec Téhéran dans un projet de construction d'un gigantesque complexe pétrochimique (d'un coût de 3,3 milliards de dollars), symbole des bonnes relations entre les deux pays que Tokyo n'entend pas compromettre.

Une marge de manœuvre étroite

La marge de manœuvre des Japonais est extrêmement étroite. La veille de l'arrivée à Tokyo de M. Habib, Téhéran mettait en garde le Japon contre toute mesure de rétorsion de sa part, qui aurait pour conséquence immédiate un arrêt des livraisons de pétrole. En même temps, M. Moinfar, ministre iranien du pétrole, annonçait, dans une interview à l'*Asahi*, que l'Iran pourrait changer de partenaire si les Japonais ne reprenaient pas au plus tôt les travaux du complexe pétrochimique — pour lequel un financement gouvernemental nippon a été décidé il y a quelques mois. Tout en affirmant leur alignement sur la position américaine, les Japonais paraissent extrêmement lents à agir. Le complexe pétrochimique, font-ils valoir aux Américains, est un « *moyen de communication* » avec les Iraniens, qu'il faut exclure d'éventuelles mesures de représailles. Les compagnies pétrolières nippones ont d'autre part signé, début janvier, des contrats pour l'achat de 530 000 barils par jour au cours de 1980, soit une augmentation de 15 % par rapport au volume de livraisons de l'année dernière. Les Japonais, qui avaient demandé aux Iraniens une augmentation de 30 % des importations, ne souhaitent évidemment pas perdre ce qu'ils ont obtenu en créant une tension avec Téhéran.

Dans l'affaire afghane, la position des Japonais est aussi délicate. Sur le plan des principes, encore une fois, ils dénoncent l'intervention soviétique. Mais ils paraissent beaucoup plus réservés lorsqu'il s'agit de prendre des mesures concrètes. L'Union soviétique est un pays voisin avec lequel existent des problèmes territoriaux et une tension latente pour les zones de pêche. L'U.R.S.S. est, en outre, comme l'Iran, un exportateur de matières premières (1 milliard de dollars en 1978). Moscou a d'ailleurs « *testé* » la réaction nippone aux événements d'Afghanistan en proposant, il y a quelques jours, aux maisons de commerce d'acheter du titane, considéré comme « *stratégique* », que jusqu'à présent l'U.R.S.S. avait refusé de vendre aux Japonais.

Pas plus que dans le cas de Téhéran, les Japonais ne semblent pressés de s'engager dans une action concrète de rétorsion économique contre l'U.R.S.S. et excluent en outre, pour l'instant, de ne pas participer aux Jeux olympiques. Ils attendent en fait de voir quelles seront les mesures éventuellement prises par leurs partenaires, mais ne semblent guère prêts, pour leur part, à faire preuve d'initiative. Les milieux d'affaires incitent le gouvernement à la prudence. Pour eux, la seule politique extérieure valable pour le Japon est la promotion et la protection des intérêts nationaux, ramenés essentiellement aux questions économiques. Les réserves marquées par d'autres alliés des Américains, qui ne tiennent pas à faire revivre un climat de guerre froide, ne peut qu'encourager les Japonais à suivre une voie qui leur a si bien réussi par le passé.

Le P.C.J. condamne l'U.R.S.S.

Sur le plan des principes, s'est manifestée cependant au Japon une unanimité des partis politiques pour critiquer l'intervention soviétique. Le parti communiste, après s'être abstenu de tout commentaire pendant un certain temps (*le Monde* du 9 janvier), a rendu public, jeudi 10 janvier, sa réaction officielle. Au cours d'une conférence de presse, M. Miyamoto, président du présidium, a condamné l'intervention soviétique, en affirmant notamment que le P.C.J. ne pouvait trouver « aucune justification » à l'action de l'Union soviétique et qu'aucun pays ne devait « *se permettre de violer le droit des peuples à disposer d'eux-mêmes* ». Le P.C., qui, en décembre dernier, a normalisé, après quinze ans de quasi-rupture, ses relations avec l'Union soviétique, a été ferme mais prudent dans sa déclaration, utilisant notamment, pour désigner l'« intervention » soviétique, une expression... employée dans le cas de l'intervention des pompiers ou de la police, c'est-à-dire moins forte que celle couramment utilisée dans la presse, par exemple. Il a, d'autre part, dénoncé les menées de l'impérialisme américain au Pakistan.

PHILIPPE PONS.

Mémorial pour un peuple

(Suite de la première page.)

Des Afghans, on peut aujourd'hui en voir, de façon moins fugitive que sur les écrans de télévision ; sur les photos de Marie-José Lamothe, qui illustre *les Bazars de Kaboul* (1). En temps ordinaire, elles auraient pu faire la malédiction de l'ouvrage. C'est une *loi du genre*, en effet, qu'une iconographie admirable est faite pour cacher un texte indigent. Le coup de force soviétique ayant eu lieu le 27 décembre, l'ouvrage de Velter et Delloye pourrait, dans ces conditions, connaître le sort de ces livres « sortis » peu avant Noël — sitôt offert, sitôt rangé sur un rayon de bibliothèque !

Mais voilà : fête de l'intelligence et des yeux à la fois *les Bazars de Kaboul* sont désormais l'œuvre de référence sur l'Afghanistan en français — comme l'est, sous une forme beaucoup plus austère, « le » Dupree en anglais (2). Après l'avoir lu, il conviendra donc de la relire.

Le livre est fruit de la rencontre, rare, d'un poète et d'un archiviste. Le poète, c'est André Velter, auteur de *Aisha*, de *la Poupée du vent* (3)... L'archiviste, c'est Emmanuel Delloye, qui fut, six ans, professeur au lycée Istiqlal de Kaboul, et amoureux fou de l'Afghanistan. Nul doute, pourtant, que l'écriture du *Livre des outils* — répertoire des vieux métiers français — et des *Outils du corps* — sorte d'histoire du corps humain reconstituée à travers celle de la technologie médicale (4) — ait instruit André Velter lui aussi dans les humbles disciplines — patience, scrupule, précision — indispensables à qui veut se faire encyclopédiste.

Poésie, donc, cette langue hautaine dont font usage les auteurs pour dire ces « *ruelles délabrées et malpropres* », cet « *univers clos, comme posé au bord du temps* », cet « *entrelacs incontrôlable* », ce « *lieu propice à l'agitation* », « *crucifié par deux modernes boulevards à vent* », qui, depuis trois siècles, « *empêche les autorités de dormir* ».

Poétique, ce souci d'appeler chaque chose par son nom de « fondation » — le « *ligneul* », un « *gros fil de coton enduit de poix* » ; chaque métier par son nom de « baptême » : le layetier, le dinandier, le harnacheur, le luthier, le ferblantier, le potier, le porteur d'eau... Sans négliger ces activités bien inutiles, puisque les civilisés n'ont eu de cesse de... leur donner un nouveau nom : apothicaires, vigiles, saltimbanques, thérapeutes, laveurs de cadavres, conteurs de légendes, tireurs de dés...

Poétiques encore, les énumérations bien dans la tradition orientale de ces trésors que les marchands en embuscade dans leur échoppe proposent aux chalands — cette déambulation fascinée devant le pavot, la jusquiame, la centaurée, la badiane, la sauge, la coloquinte, le jujube, l'héliotrope, l'ail, le santal, le matricaire, la valériane, l'alysse, le piment, le cumin, l'eau de riz, le safran, la sarcocolle, la cuscute, l'armoise, la bardane... cette contemplation éblouie des émeraudes du Panshir, des topazes de Kandahar, du lapis-lazuli du Badakhshan, des turquoises d'Iran, du corail venu d'Union soviétique, des améthystes issues d'on ne sait où, de l'agathe découverte un peu partout...

Une précision de notaire

Mais c'est avec une précision de notaire, cette fois, que les auteurs entreprennent dans le dédale des sérails, dans le lacis des venelles de Tchahar tchata (le bazar aux-quatre-toits), de Chour bazar (le bazar remuant), de Kâh frouchi (le marché aux pailles), de faire le compte des boutiques — vingt-deux vendent des théières neuves, — des artisans (il y a environ deux cent quatre-vingt-quinze orfèvres), de compiler les recettes, les techniques — douze pages dédiées à la fabrication du pain ! Pas un vieillard dont ils ne connaissent le nom, pas un marchand dont ils ne sachent l'histoire...

Voilà bien la grande idée de Velter et Delloye : non pas écrire, chapitre après chapitre, un traité savant sur l'Afghanistan à travers les âges, en ses provinces et ses ethnies ; mais dire tout cela par le truchement d'un lieu hautement emblématique de ce peuple de paysans, d'artisans et de commerçants, le bazar, précisément. Religion, histoire du pays et de sa capitale, traditions, culture : rien n'échappe à ces deux-là.

Rien ? Si, tout de même ; et il leur en sera fait reproche, à juste titre, puisque le reste est impeccable : pourquoi avoir passé par profit et perte la moitié de la population ? Ce n'est guère qu'à la pénultième page du récit qu'il est question des Afghanes. La dernière photo tente de racheter, par une pirouette, cette absence criante : elle montre, sous son *chadri* qui la transforme en une sorte de fantôme ambulant, « *une femme qui hésite à se découvrir pour choisir un nouveau voile* » ! Il était difficile de faire autrement, s'agissant d'une société où la femme est recluse. Son rôle n'en est pas moins capital, comme le savent tous les sociologues de l'islam. De toute façon, la présence d'une femme comme coauteur des *Bazars de Kaboul* aurait sans doute permis de pousser l'enquête jusqu'au point où elle devenait apparemment impossible.

Les auteurs devront aussi répondre de l'accusation, inévitable, de « passéisme ». L'attention fascinée pour un monde qui déjà s'éloigne, est-elle justification de ses tares, de ses injustices ? L'ouvrage ne cède pas à la tentation de la « *glorification systématique* » de la chose étudiée. Les aspects oppressifs de ce monde ne sont pas passés sous silence. Mais il est vrai que Velter et Delloye s'interrogent légitimement sur le critère de « modernité », dès lors que celle-ci est, en politique, devenue la « *barbarie centralisée* ».

Avec ses limites mêmes, cet ouvrage atteint un but qu'il s'était fixé : contre le « *mépris des dignitaires, la logique meurtrière de l'économie mondiale* », contre les « *idéologues bornés* », dresser un « miroir de papier ». Non pas seulement objet où l'Occident, atterré, pourrait contempler les soubresauts d'un pays dont il s'est, de coupable façon, désintéressé avant de lui porter, aujourd'hui, un intérêt suspect. Mais mémorial, où, passé les temps du bruit et de la fureur, un peuple pourrait retrouver une ancienne image de lui-même toujours indispensable à qui veut comprendre ses lendemains.

Les Bazars de Kaboul : l'ouvrage circulera-t-il un jour en samizdat dans un Afghanistan « moderne », « normalisé » ?

JEAN-PIERRE CLERC.

★ *Les Bazars de Kaboul*, 250 pages. Environ 180 F, aux éditions Hier et Demain.

(1) On peut voir aussi beaucoup d'Afghans dans le tout récent film de Peter Brook, *Rencontres avec des hommes remarquables*, presque entièrement tourné en Afghanistan.

(2) *Afghanistan*, de Louis Dupree. A l'Asiathèque, 6, rue Christine, à Paris. Environ 250 F.

(3) *Aïsha*, en collaboration avec Serge Sautereau, chez Gallimard. *La Poupée du vent*, chez Christian Bourgois.

(4) Les deux ouvrages aux éditions Hier et Demain.

A TRAVERS LE MONDE

Guatemala

● M. JORGE RAUL GARCIA GRANADOS, fils d'une riche famille guatémaltèque et parent du président Romeo Lucas, enlevé, le 7 octobre dernier, par l'Armée des guérilleros des pauvres (E.G.P., extrême gauche), a été libéré, vendredi 18 janvier. Sa famille a dû payer une rançon de plusieurs millions de dollars. — *(A.F.P.)*

Irlande du Nord

● M. JAMES KILFEDDER, député protestant et ancien membre du parti unioniste officiel, a annoncé, le jeudi 17 janvier, qu'il allait créer une nouvelle formation politique, le parti unioniste progressiste. Celui-ci veut obtenir la restauration d'un Parlement à Belfast, et lutter contre la ségrégation religieuse dans les écoles. « *Notre but*, a précisé M. Kilfedder, *est de créer une identité de l'Ulster.* »

Liban

● LE PIRATE DE L'AIR qui avait détourné un avion de la Middle East Airlines, vendredi 18 janvier (cf. nos dernières éditions du 19 janvier), s'est rendu le même jour aux autorités libanaises à Beyrouth après avoir libéré les soixante-douze passagers et les membres de l'équipage qui se trouvaient dans l'appareil. Le pirate de l'air est un adolescent de dix-sept ans. Selon les indications données par les autorités libanaises, il s'agirait d'un partisan de l'imam Moussa Sadr, dignitaire chiite libanais porté disparu en août 1978 en Libye. — *(A.F.P.)*

Pologne

● DES ÉLECTIONS LÉGISLATIVES doivent avoir lieu, le 23 mars prochain. Dans une « motion civique », déposée le vendredi 18 janvier au Conseil d'Etat, des représentants de l'ensemble de l'« opposition » ont demandé une révision de la loi électorale afin d'assurer des élections libres. — *(A.F.P.)*

ASIE CENTRALE

Iran

Les ci-devant aux sports d'hiver

De notre envoyé spécial

Shomshak. — A moins de 60 kilomètres derrière nous, c'est Téhéran, bruyante, encombrée, hideuse, toute imprégnée, *bon gré, mal gré*, de mille parfums *« révolutionnaires »*, avec ses défilés quasi quotidiens, ses murs couverts de slogans et d'affiches, ses calicots *tendus en travers de* chaque avenue, ses portraits de barbus enturbannés qui semblent narguer les photographies de jeunes politiciens en cravate estampillée *au faubourg Saint-Honoré*.

Voici pourtant un autre univers tournant résolument le dos à tant d'agitation et de passions *vulgaires, le petit monde des taghoutis* (1) feignant d'ignorer les réalités et ne voulant surtout rien changer *aux habitudes* d'antan...

Avant de rencontrer les *premiers* bouchons, *nous avions* roulé sans encombre sur la *route qui* pique au nord, dès la sortie de la capitale, pour s'attaquer presque aussitôt aux *premiers contreforts de l'Alborz*, cette chaîne montagneuse qui ferme *l'horizon* d'un énorme trait blanc. Une longue cohorte de Mercedes, de B.M.W., de *« belles américaines »* et de Peugeot-504, piaffe sur le bitume verglacé à l'approche de la *station. « Chaque vendredi, c'est la même chose, ça devient assommant ! »*, dit sur un ton agacé le conducteur d'une Jaguar d'un jaune métallisé insolent en jetant un œil furibon sur son chronomètre suisse. A ses côtés une jeune femme élégante, sur la banquette arrière quatre enfants de six à *quinze ans, en tenue de ski*.

Du fond de la *vallée où* la maladresse du chauffeur de tête nous tient momentanément prisonniers le temps qu'il se décide enfin à passer des chaînes à ses *roues*, on peut voir les premiers chalets de Shemshak et les pointillés noirs des télésièges escaladant des pentes piquetées de centaines de skieurs.

Pour apprécier vraiment tout ce que ces « dimanches » iraniens ont d'insolite, à une heure et *demie du campus universitaire* où des centaines de milliers de gens écoutent le *sermon* plus politique que coranique d'un prêcheur en longue robe sombre, ou des interminables files d'attente pour six œufs, une poignée de lessive *ou quelques côtelettes*, il faut atteindre le cœur du village et le pied des pistes.

Un bon millier de voitures nous ont précédés et sont parquées au plus pressé de part et d'autre de la rue principale d'un village, de deux cents à trois *cents feux, dont* la moitié au moins ne fument guère que durant les week-ends et les vacances. Quelques bosquets de peupliers, de rares boutiques, deux grands hôtels et une mosquée de taille modeste, *très probablement résignée à se voir préférer* la terrasse du restaurant baignée de soleil où deux cents visages soignés, oints de crème à bronzer et *porteurs de lunettes* noires, jouent déjà les tournesols en extase, entre deux schuss et *deux slaloms*.

Une station que rien n'interdit de transporter par la pensée sur les pentes de la Maurienne ou du côté des Alpes provençales. Mêmes *clients, familles* aisées, petits et grands également habillés de combinaisons *dernier cri, chaussés sur mesure* et équipés pour la plupart de skis du modèle le plus récent d'une firme française ; couples de jeunes ; bandes de *garçons et de filles apparemment* insouciants, avec leurs poches garnies de l'argent d'un papa jadis « dans les affaires » qui doit savoir se contenter *aujourd'hui* de « *faire des affaires* » puisque, que voulez-vous, les temps sont difficiles...

Seule note insolite, mais cette fois à un degré tout autre, dans ce décor bon chic, bon genre, bourgeois jusqu'à la pointe des spatules : les inévitables mais *ici* rarissimes Gardiens de la Révolution, chevelus et mal rasés, arpentent la *blancheur dans leur treillis verdâtre*, le pistolet mitrailleur au *côté et l'œil* parcouru d'éclairs de haine. Des extra-terrestres, des zombis venus d'une autre *planète*, que *nous sommes* très probablement d'ailleurs les seuls à avoir remarqués...

J.-M. DURAND-SOUFFLAND.

(1) Forgé et mis à la mode par l'imam Khomeiny lui-même dès ses premiers discours à partir de Taghout, le nom propre de l'une des idoles vénérées par les Mecquois de l'époque pré-islamique (et dont l'effigie a vraisemblablement occupé une place d'honneur non loin de la fameuse Kaaba), l'adjectif *taghouti* englobe pêle-mêle tout ce qui a trait de près ou de loin aux mœurs « dissolues » de l'ancien régime et doit, de ce fait, être *systématiquement* condamné.

EUROPE

Union soviétique

APRÈS L'ARRESTATION DU PÈRE DOUDKO

La répression frappe les chrétiens qui dénoncent les compromissions de leur Église

La répression s'abat de nouveau sur les dissidents chrétiens en Union soviétique. Après le Père Gleb Iakounine, prêtre orthodoxe arrêté à Moscou le 1er novembre dernier, puis le physicien Lev Regelson, un des animateurs du Comité de défense des droits des chrétiens en U.R.S.S., arrêté le 24 décembre, voici que le plus connu de tous, le Père Dimitri Doudko, a été arrêté le 15 janvier.

Le professeur Stéphane Tatischeff, qui fut attaché culturel à l'ambassade de France à Moscou de 1971 à 1974, livre son témoignage sur ces trois chrétiens qu'il a bien connus. D'autre part, Mme Tatiana Khodorovitch, un des membres fondateurs de l'Association pour la défense des droits de l'homme créée en 1969, qui fut expulsée de l'Union soviétique il y a deux ans à cause de l'activité en faveur des chrétiens persécutés qu'elle avait en tant que gérante du fonds Soljenytsine, nous a expliqué au cours d'un entretien la manière dont le Père Doudko a été arrêté, ainsi que le contexte politique de cette répression accrue.

Le 15 janvier, à 8 heures du matin, le Père Doudko est emmené à Lefortovo, une prison pour les criminels jugés particulièrement dangereux, où se trouvent déjà incarcérés Gleb Iakounine, Tatiana Velikanova et, sans doute, Lev Regelson. Pendant deux jours, l'appartement *de Doudko est fouillé de* 8 heures du matin à 8 heures du soir. On *confisque* tous ses livres qui ont trait à la religion et à la prière, ainsi que ses sermons et ses manuscrits. On emporte sa machine à écrire et tout l'argent qui se trouve dans la maison. *« Nous sommes absolument sans un sou »*, a déclaré sa femme, qui a ajouté que les autorités ont aussi menacé leur fils unique, lui disant qu'il devra interrompre ses études et qu'il sera enrôlé de force dans l'armée.

Par mesure d'intimidation, sept jeunes gens — des « *fils spirituels* » du Père Doudko — ont été interpellés et leurs *appartements fouillés*. Et Mme Doudko vient de faire parvenir cet appel à l'Occident : *« Aidez-nous ! Nous sommes dans une situation très dure. Je demande à tous les chrétiens de prier pour nous. »*

Une Église docile

Selon Mme Khodorovitch, ce durcissement de la répression religieuse s'inscrit dans un contexte politique bien précis. Peu avant son arrestation, le Père Doudko avait envoyé une lettre au Père Potapov, un prêtre orthodoxe de Washington, pour lui signaler des changements dans la hiérarchie ecclésiastique du patriarcat de Moscou, et, notamment, la nomination par le métropolite Alexis, évêque de Tallin et d'Estonie et chancelier du patriarcat, de nouveaux responsables connus pour leur inféodation au régime.

« Chez nous, no veut écraser nos dernières forces, écrivait le Père Doudko. *Et la main qui s'abat sur nous est celle de l'Eglise elle-même ! »* En effet, cette reprise en main de l'Eglise se ferait avec la complicité du patriarche Pimène, et l'arrestation des principaux dissidents chrétiens avait pour but de désarmer la critique à l'avance. Mais le Père Doudko avait déjà envoyé sa lettre, qui se termine ainsi : *« Les silences et les compromissions de l'Eglise ne peuvent plus être interprétées comme une tactique légitime, mais comme une trahison ! »*

Cette vague d'arrestations n'est pas seulement liée à la tenue des Jeux olympiques à Moscou, conclut Mme Khodorovitch. Elle n'est pas étrangère à l'intervention en Afghanistan car, dans ce nouveau climat de guerre, non seulement on a cherché à museler des critiques de la politique soviétique, mais on veut s'assurer de la parfaite docilité de l'Eglise, qui est *toujours* utilisée, *en temps* de guerre, pour réveiller le patriotisme du peuple.

« Si on veut sauver le Père Doudko et les autres détenus, il faut agir vite, estime Mme Khodorovitch. *Leur arrestation est assez récente pour que le gouvernement puisse encore faire marche arrière. Mais, il faut mobiliser l'opinion en Occident. »* Signalons à ce propos, enfin, qu'un comité de soutien du Père Doudko a été créé, sous le patronage des cardinaux Etchegaray et Marty, respectivement président de la conférence épiscopale française et archevêque de Paris, le métropolite Meletios, président du Comité interépiscopal orthodoxe, et le pasteur Jacques Maury, président de la Fédération proetstante de France et qu'une veillée de prière et d'information aura lieu à l'église Saint-Merri, le mercredi 30 janvier, à 20 h. 30.

ALAIN WOODROW.

● *L'U.R.S.S. a élevé une protestation auprès des Etats-Unis* à la suite de la découverte de micros dissimulés dans un appartement de la nouvelle ambassade soviétique à Washington, a indiqué, le vendredi 18 janvier, le département d'Etat.

Mais, officiellement, on se refuse à se prononcer sur le bien-*fondé de la plainte soviétique*, présentées par le chargé d'affaires, M. Vladillen Vlasev. Le porte-parole du département d'Etat, M. Hodding Carter, a simplement fait état des « allégations » de la presse soviétique à ce sujet et s'est refusé à tout autre commentaire.

L'U.R.S.S. a fait construire une nouvelle ambassade dans un quartier résidentiel du nord-ouest de Washington, dont seule la *partie destinée au logement* du personnel est pour l'instant occupée.

Persécution et renaissance religieuses en U.R.S.S.

par STÉPHANE TATISCHEFF (*)

Nous avons bien connu ces trois *personnes. Le « crime » du* Père Iakounine, fondateur du Comité de défense des chrétiens est d'avoir, dès 1965, demandé dans une lettre au patriarche de Moscou que la *séparation de l'Eglise et de l'Etat*, inscrite dans la Constitution de l'U.R.S.S., soit respectée par l'Etat, qui violait impunément ses propres règles. Le « crime » de Lev Regelson, *auteur d'un ouvrage magistral sur la Tragédie de l'Eglise Russe (1917-1945)*, est d'avoir toujours appelé les choses par leur nom, d'avoir témoigné que la persécution était persécution, et d'avoir *osé* dire ce que d'autres n'osaient penser.

Quant au Pére Dimitri Doudko, c'est un être vraiment hors du commun. Arrêté une première fois à *l'époque de Staline, en 1948, alors* qu'il était séminariste, il a passé au goulag huit ans (dont la plupart à travailler au fond d'une mine). Libéré au cours de la déstalinisation, il a *été réhabilité et a repris ses études* à l'Académie de théologie de Moscou (Zagorsk). Nommé prêtre, il s'est consacré à son *travail pastoral avec* une ardeur et une foi qui lui ont *valu d'être entouré d'une foule de* fidèles. En douze ans, il a baptisé plus de mille adultes, de très nombreux enfants, il s'est efforcé de développer leur instruction religieuse, il a *assisté les malades et* les vieillards.

C'est à la fin de 1973 qu'il a *entrepris une forme de catéchèse* nouvelle. Au cours de ses sermons, il a dialogué avec ses fidèles, répondant à leurs *interrogations*, à leurs questions. Cette forme d'entretiens a *été d'emblée une* réussite (1).

La foule se presse dans son *église bientôt trop petite pour* accueillir tous ceux qui veulent entendre le « Père Dimitri ». Des heures durant, les fidèles debout, serrés à ne pouvoir bouger d'un pouce, écoutent ce petit homme chenu, au regard particulièrement clair, à la voix éclatante annoncer : *« L'Eglise est forte quand elle est crucifiée, quand on la persécute. »* Ou bien : *« Nous sommes au début du printemps. Cependant, la neige tombe parfois et recouvre la terre ; il arrive qu'il gèle encore. Mais le printemps viendra, c'est un acte de foi, c'est aussi une réalité. »* Ou *encore : « J'accomplis l'œuvre de Dieu ; j'ai posé ma main sur la charrue et je laboure le champ des cœurs humains. Et je ne dois pas me retourner. On sait qu'un homme qui regarde en arrière ne mérite pas la confiance. »*

Les fidèles qui accourent viennent *de tous les horizons :* beaucoup de jeunes, des intellectuels et des habitants du quartier périphérique où est située son église, des orthodoxes, bien sûr, mais aussi des *baptistes, des catholiques, des* agnostiques, des communistes même (j'en *témoigne*, je les ai vus).

Après Pâques *1974*, les autorités ecclésiastiques lui ont interdit cette *forme de sermons. Il sera déplacé* à deux reprises à plusieurs dizaines de kilomètres de Moscou. Il sera grièvement blessé *dans un accident* de la route mystérieux et suspect. *Mais il va continuer à prêcher*, entouré d'un nombre toujours croissant de fidèles.

Car ce dont témoigne le Père Doudko, c'est de l'extraordinaire renaissance religieuse de la jeu*nesse de son pays. Et, dans ce* mouvement, le rôle du Père Doudko, sa signification dépasse de très loin la plupart des formes de « contestation » qu'a connue ces *dernières années* l'U.R.S.S. *C'est* un homme que le peuple écoute. Le phénomène Doudko dépasse *même, dans une certaine mesure*, le cadre de la Russie. Il témoigne du retour du peuple à *l'Eglise*. Quel que soit le chef d'accusation de L. Regelson, des Pères Iakounine *et Doudko, le peuple russe sait* qu'ils souffrent pour leur foi, qu'ils viennent s'ajouter à la longue liste des centaines d'évêques martyrs, des dizaines de milliers de prêtres abattus, des dizaines de millions de simples chrétiens morts dans les camps du goulag. Car s'il est une *persécution* qui n'a *jamais* cessé en U.R.S.S. depuis plus de soixante ans, c'est bien celle des croyants.

(1) Ces entretiens de Dimitri Doudko ont été publié, sous le titre *L'espérance qui est en nous*, par les Editions du Seuil, 270 pages.

(*) Agrégé de l'Université, maître-assistant à l'Institut national des langues et civilisations orientales, attaché culturel à l'ambassade de France à Moscou de 1971 à 1974.

ASIE

Chine

M. Deng Xiaoping « ne projette plus de voyage officiel » à l'étranger

M. Deng Xiaoping, vice-premier chinois, a déclaré au vice-président égyptien, M. Hosni Moubarak, *en visite* à Pékin, qu'*« il ne projetait plus de voyage »* à l'étranger à titre officiel. M. Deng a déclaré qu'il se rendra peut-être un jour au Caire en *« touriste »* lorsqu'il sera *« à la retraite »*.

M. Deng Junior, étudiant à l'université américaine

On apprend, d'autre part, que le fils du vice-premier ministre, M. Deng Chifang, physicien d'une trentaine d'années, a été accepté *comme* étudiant en physique à l'université américaine de Rochester, au *nord de New-York* ; il y travaillera sous la direction du professeur *Joseph Eberly*, célè- pour ses études sur la théorie des quanta. M. Deng fait partie de ce groupe d'étudiants chinois envoyés dans les universités étrangères au nom des *« quatre modernisations »*. Rappelons que M. Deng Xiaoping, s'était lui-même rendu aux Etats-Unis l'an dernier.

Pour couper court à toute accusation de favoritisme ou de népotisme, la direction de l'université a pris les devants, affirmant que M. Deng junior avait posé sa candidature sans préciser les fonctions de son père et que ses références avaient suffi à le faire admettre. Sa véritable identité n'aurait été apprise que plus tard.

[M. Deng Xiaoping n'ayant pas précisé pourquoi il ne « projette plus de voyage » à l'étranger, sa déclaration ne manquera pas de susciter des interrogations. Rappelons cependant que le vice-premier ministre est âgé de soixante-seize ans.]

Japon

Un ancien général et deux officiers sont arrêtés pour espionnage au profit de l'Union soviétique

De notre correspondant

Tokyo. — Un ancien général et deux officiers d'active fournissaient des renseignements « confidentiels » à l'Union soviétique *par l'intermédiaire* de l'attaché militaire russe à Tokyo. Ce *n'est pas sans une certaine* consternation que les Japonais ont appris, ce samedi 19 *janvier, en lisant d'énormes titres à* la « une » de leurs journaux, que des membres des *Jietai* (forces d'*autodéfense*), qui, pour certains, sont encore dépositaires de l'« esprit *nippon* », *travaillaient*, depuis des années sans doute, pour *la* puissance *potentiellement* « ennemie » de leur pays.

Des sept affaires d'espionnage qui se sont déroulées au Japon depuis 1952, et auxquelles sont mêlés les Soviétiques, c'est la plus importante, *la première en tout cas* où sont impliqués des officiers japonais. Le fait, d'autre part, que l'attaché militaire soviétique, dont le rappel immédiat a été exigé par *Tokyo, ait été apparemment* le maître d'œuvre de cette opération, ne peut manquer, dans le *climat* créé par les événements en Afghanistan, de provoquer une tension *entre Moscou* et Tokyo.

On ignore, pour l'instant, quelles étaient les *motivations exactes* des trois personnes arrêtées. L'argent qu'apparemment elles recevaient est-il *la seule explication ?* L'ancien général de division Yukihisa Miyanaga paraît, en tout cas, avoir été le pivot japonais du petit réseau. Officier d'élite, sorti de la défunte académie militaire *impériale*, il a fait pratiquement toute sa carrière dans les services de renseignements. Prisonnier *en U.R.S.S. à la fin de* la guerre, il parle couramment le russe. Il avait pris sa retraite en 1974, mais, semble-t-il, fournissait déjà auparavant des informations *aux Soviétiques. Après avoir quitté* l'armée, il continua à obtenir des documents — codes, grilles de *transmission*, etc., — mais *aussi* des informations sur les activités des forces d'auto-défense par l'entremise de deux de ses anciens subordonnés.

L'ancien général a été arrêté vendredi alors que ses complices, également appréhendés, venaient de lui remettre des documents. Une personnalité soviétique, qui n'a pas encore été *identifiée, se trouvait*, semble-t-il, à proximité. Les trois espions ont été arrêtés pour avoir violé l'article 59 de la loi sur les forces d'auto-défense qui protège *les secrets militaires, mais non en* vertu d'une législation contre l'espionnage qui n'existe pas encore au Japon.

Selon les premiers résultats de *l'enquête, qui est menée curieusement*, note la presse japonaise, par la police de Tokyo et non par les services de la police militaire, il semble que l'attaché militaire soviétique, *en poste de 1972 à 1978, puis* son successeur aient à la fois donné les instructions à l'ancien général, reçu les informations et effectué les paiements. Comme dans toute histoire d'espionnage qui se *respecte, une affaire de femme* serait à l'origine de l'engrenage dans lequel a été pris l'ancien général.

Les informations qui intéressaient les Soviétiques étaient surtout celles concernant les Américains et dont les Japonais avaient connaissance *en vertu du traité de sécurité qui* lie les deux pays. En 1976 déjà, une affaire d'espionnage avait mis en lumière les menées des Soviétiques au Japon pour obtenir ce type *d'information : au centre du* réseau, il y avait un médecin, déjà mêlé en 1953 à une autre affaire d'espionnage, qui soignait gratuitement les maladies vénériennes des *soldats américains stationnés* au Japon, en échange de précisions sur leurs bases et leurs activités.

Selon les premières hypothèses, il est possible que le réseau ait été *découvert* grâce aux informations fournies aux Américains par un ancien *correspondant à Tokyo d'une* revue soviétique, M. Stanislav Levtchenko, qui a obtenu l'asile poli*tique aux Etats-Unis en novembre* dernier. Ayant travaillé pour le K.G.B., il aurait donné des informations sur les activités des services secrets soviétiques à Tokyo *aux Américains* qui les auraient transmises aux Japonais. L'ambassade soviétique à Tokyo s'est *refusée à toute explication sur cette affaire*. Le ministre-conseiller s'est contenté d'un laconique : *« Ce sont des choses qui arrivent »* à l'adresse des journalistes japonais, massés devant les bâtiments.

Cette affaire ne peut que servir la cause de Washington auprès des Japonais en encourageant ceux-ci à adopter une attitude plus ferme à l'égard des Soviétiques, *comme le* souhaitent les Américains à la suite des événements d'Afghanistan. Selon M. Umihara, ancien directeur de l'Agence de défense nippone, cité *par l'Asahi, « cette affaire va renforcer le sentiment anticommuniste de la population et donner des arguments à la droite »*. D'autant que l'opinion publique, à en juger du *moins par les réactions quelque peu* passionnelles des voisins de l'ancien général parlant du *« traître »*, paraît particulièrement sensible à tout ce qui semble rompre l'esprit *de cohésion nationale, particulièrement* lorsqu'il s'agit des menées de l'U.R.S.S. sur le territoire nippon. Récemment, une autre affaire, à laquelle sont mêlés les Russes, a *eu un certain retentissement* : la police de Hokkaido, île septentrionale de l'archipel, a arrêté des pêcheurs japonais accusés de donner des cadeaux et surtout des *informations aux garde-côtes soviétiques* en échange de privilèges pour pénétrer dans les zones de pêche des 200 milles fixées par l'U.R.S.S.

Ph. P.

EUROPE

Belgique

Quand l'histoire hésite

(Suite de la première page.)

Dans sa très intéressante biographie du roi Albert Ier, Jacques Willequet le dit très clairement : *« On est loin de l'image qu'on se fait généralement à l'étranger d'une querelle entre Flamands et Wallons : les Wallons n'apparaissent pour rien dans cette affaire, qui fut plutôt une querelle entre Flamands eux-mêmes, les bourgeois parlant français et les classes plus modestes usant du flamand »* (2). On cite volontiers comme exemple ce ministre belge dont tous les membres étaient originaires de Gand, mais dont pas un ne parlait flamand autrement qu'à sa bonne.

L'histoire ne peut éclairer que contradictoirement le débat. Les Flandres ont longtemps dépendu de la France, et c'est la principauté de Liège, parlant français depuis le XIIIe siècle, qui était suffrageante du Saint Empire. Les flamingants se réfèrent un peu hardiment aujourd'hui à l'Etat bourguignon.

On parlait français à la cour de Bourgogne, dont les ducs furent des Capétiens jusqu'à Marie de Bourgogne. Et si celle-ci épousa bien Maximilien d'Autriche, Charles-Quint fut élevé en français, et c'est lui qui prit des ordonnances pour faciliter l'ouverture d'écoles françaises à Bruxelles, parce que tel était le vœu de la population. Les appartenances culturelles ne recouvraient pas nécessairement les appartenances politiques, et ce qu'il faut bien appeler la civilisation française était le tissu de l'Europe d'alors.

Le drame actuel, c'est celui d'une Europe qui se constitue contre ce qui s'est appelé la civilisation française, tout en la résorbant dans son sein, tout en y réduisant ce qu'il en reste. Le refoulement de la langue française en Belgique n'est que l'aboutissement d'un mouvement qui a d'abord combattu les valeurs politiques dont la nation française était porteuse en Europe. Et le terrorisme flamingant, qui est à la fois politique, économique et culturel, est lié à l'évolution d'une Europe qui se fait aux dépens de la France.

Ce n'est pas par une innocente fantaisie de jeunesse que l'actuel premier ministre belge, M. Wilfrid Martens, prenait d'assaut le pavillon de la France à l'Exposition universelle de Bruxelles, en 1958. Et ce n'est pas par l'effet d'une précoce sénilité que M. Léo Tindemans est l'auteur d'un rapport qui porte son nom et qui propose le « dépassement », c'est-à-dire l'abolition, des souverainetés nationales dans le cadre d'une Europe intégrée, alors qu'il développe dans le même temps, à l'usage exclusif de ses compatriotes, un discours d'un nationalisme outrancier et vindicatif.

Tout cela avait été fort bien prévu par ce député de Mons, nommé Blargnies, qui déclarait en 1831 : « *Il n'est que deux modes d'existence pour la Belgique : elle doit être l'avant-garde de la France ou celle de ses ennemies.* » Ce que Lucien Outers, hier encore ministre de M. Martens, commentait ainsi il y a déjà dix ans : « *De fait, la peur de la France et de tout ce qu'elle représente est le sentiment qui a le plus d'influence sur le comportement de ceux pour qui l'unité belge est un dogme. (...) Il n'y a pas un pays dont la politique soit viscéralement aussi anti-française que la Belgique.* » De là l'anti-gaullisme primaire de tous les gouvernements belges depuis 1958 et l'acharnement qu'ils mirent à faire échouer le plan Fouchet, puis à faire entrer à tout prix l'Angleterre dans une Europe où la France serait définitivement isolée.

La prédominance des Flamands

C'est bien à tort qu'on croit aujourd'hui en France que le problème belge se réduirait à une affaire linguistique. Cette affaire, bien réelle, est le signe, l'abcès de fixation, non la cause profonde. Dès 1944, les hommes politiques flamands avaient conçu en Angleterre ce qui allait être le Benelux, aire d'intégration économique à dominante néerlandaise. Tous les échanges ainsi concentrés, orientés vers le Nord, c'était le glas pour la Wallonie, qu'on ne craint pas de présenter aujourd'hui comme une province assistée par la Flandre. Un récent pamphlet publié par l'université catholique de Louvain a prétendu accréditer cette thèse.

Mais on se garde de dire que ce qu'elle a d'apparemment vrai n'est que l'effet d'une politique que l'Etat unitaire belge, entièrement aux mains des Flamands, a constamment menée aux dépens de la Wallonie. « *Sur le plan financier*, écrivait encore Lucien Outers, *la part que la Wallonie a apportée dans le passé à l'Etat belge a toujours dépassé ce qu'elle en a reçu. Le jour où les budgets autonomes rendront aux régions leurs responsabilités financières, la première conséquence sera de faire réaliser à la Wallonie une économie qu'elle pourra utiliser à son profit. Les milliards que nous engouffrons dans un port dit national lorsqu'il s'agit de payer son infrastructure, et qui n'est plus que local lorsqu'il s'agit de gérer ses intérêts et de profiter de ses avantages, seraient de nature à nous doter d'un réseau d'autoroutes à un rythme plus rapide que celui de 6 mètres par jour* » (3).

Les aides européennes, les investissements étrangers sont également drainés, de façon disproportionnée, vers la Flandre. Les produits même de l'agriculture wallonne sont traités par des industries agro-alimentaires qui se trouvent en Flandre.

Il n'y a aucune chance que la Belgique se ressoude, car elle est composée de deux peuples qui, ayant vécu ensemble dans le passé, n'ont cessé de se séparer. On peut même dire que ces peuples coexistaient mieux quand ils ne constituaient pas un Etat, et que c'est d'en constituer un qui les a brouillés. Le divorce belge, qui est consommé, serait déjà prononcé s'il suffisait de constater qu'il y a une Flandre et qu'il y a une Wallonie dont les destins s'opposent et dont les intérêts divergent. Mais à cela deux objections, qui servent l'impérialisme flamand. L'une est que, s'il y a un nationalisme flamingant, il n'existe pas en regard un nationalisme wallingant, pour la raison que tout le nationalisme qui existe en Wallonie se ramène essentiellement à une nostalgie d'appartenir à la France. Cette nostalgie est d'autant plus difficile à exprimer que la France n'en fait aucun cas : devant une telle révélation, l'Elysée serait aussi embarrassé que les Tuileries en 1830.

L'autre objection touche le destin de Bruxelles. C'est là que les nationalistes flamands donnent toute la mesure de leur sens de la démocratie. Sur un programme de réformes parfaitement arrêté, ils n'ont en effet cessé de remettre leur parole en cause, déchirant chaque jour ce qu'ils avaient signé la veille. Bruxelles devait être une région au même titre que la Flandre et la Wallonie, mais elle devrait maintenant être un « territoire d'Etat », au motif qu'elle est la capitale du royaume. C'est-à-dire que, dans cette ville française depuis des siècles, mais paraît-il flamande quand même, une minorité de néerlandophones devraient exercer des privilèges exorbitants aux dépens d'une population à 80 % francophone, et alors que les francophones n'ont eux-mêmes plus aucun droit dans certaines communes de la périphérie de Bruxelles où ils sont pratiquement à égalité de peuplement avec les Flamands. Car la Belgique est en fait devenue une sorte de royaume ubuesque, sans la drôlerie.

François Persoons, ministre démissionné par M. Martens, me déclarait le 26 novembre dernier : « *Le cynisme avec lequel le C.V.P.* (4) *décide n'a d'exemple dans aucun régime parlementaire. Voilà dix ans qu'on signe des accords, que l'on approuve des déclarations gouvernementales, que l'on prépare des projets de loi. Ils renient tout cela systématiquement au dernier moment, négocient un gouvernement avec d'autres, reprennent ce qu'ils ont concédé et gardent ce qu'ils ont arraché. On arrive à une démoralisation de la partie francophone du pays, à une résignation due au fait que toute tentative pour échapper à ce processus de colonisation échoue. Le risque est grand de voir le Front des francophones écarté du gouvernement et que les Wallons acceptent l'écrasement de Bruxelles, la régionalisation ne prenant plus que quelques petites formes insignifiantes. (...) La France est plus lointaine que la Chine. La seule chance sur laquelle nous pouvons compter, c'est la brutalité des Flamands qui, de temps en temps, font qu'un peu de dignité revienne chez les francophones de Bruxelles et de Wallonie. (...) J'ajoute pour terminer que si la France, au lieu de faire des risettes à ces gens-là, jouait un rôle actif en assurant de sa présence et de son appui ceux qui parlent sa langue et qui sont à ses frontières, ils en tiendraient compte. Mais Paris est une vieille dame fatiguée. Les Flamands ne sont pas plus européens que d'autres. Tindemans est mal placé pour faire la leçon à propos d'une fédération ou d'une confédération européenne. C'est un nationaliste étroit. Une sorte d'ayatollah thiois.* »

Si la France... On reste suspendu à cette évocation, en prière, tandis que l'histoire continue, hésite, se décide — avec ou sans nous ?

PHILIPPE DE SAINT-ROBERT.

(2) Jean-Pierre Delarge, édit., 1979.
(3) Op. cit.
(4) Parti social-chrétien flamand, qui domine la vie parlementaire belge.

Les partis réunissent leurs congrès pour trouver une issue à la crise politique

De notre correspondant

Bruxelles. — La grève des médecins belges s'est achevée après vingt-neuf jours, au moment où la situation devenait pratiquement intenable. Les dirigeants de la chambre syndicale, qui avaient organisé la grève, ont annoncé, vendredi soir 18 janvier, qu'ils suspendaient leur action à la suite de la crise politique, et parce qu'ils n'avaient plus en face d'eux d'interlocuteurs qualifiés : le gouvernement, amputé du Front démocratique des francophones (F.D.F.), un des cinq partis de la coalition, est paralysé et la vacance du pouvoir peut se prolonger, a déclaré le docteur Wynen, président de la chambre syndicale, de sorte que les risques pour la sécurité des malades deviennent trop graves.

On estime que la moitié au moins des vingt-deux mille médecins du pays avaient cessé le travail. Le gouvernement avait été obligé de recourir à la réquisition d'une partie du corps médical, et, pour y échapper, des centaines de praticiens avaient décrété, il y a une dizaine de jours, l'« opération-valise », c'est-à-dire le départ à l'étranger, comme en 1964, quand la grève avait duré dix-huit jours.

Le mouvement était aussi suivi par les dentistes et les pharmaciens.

La fin du mouvement est donc accueillie avec soulagement par les malades, mais aussi, tout compte fait, par la plupart des médecins. Ceux-ci entendaient protester contre le projet de loi d'austérité du gouvernement de M. Martens, qui avait, sans consulter les médecins, prévu des mesures portant atteinte aux trois grands principes de l'éthique médicale : le libre choix du médecin par le patient, la liberté thérapeutique du médecin et le secret médical.

Pour mettre fin au déficit chronique de l'assurance-maladie (24 milliards de francs belges, soit plus de 3,4 milliards de francs français en 1979, et plus de 50 milliards de francs belges, soit environ 7 milliards de francs français en 1980), le gouvernement proposait notamment l'inscription obligatoire du patient chez un généraliste, l'interdiction de consulter un spécialiste sans l'accord du généraliste et la création d'un carnet de santé, espèce de carte d'identité médicale qui aurait même pu à la rigueur être exigée par un éventuel employeur.

La fin de la grève des médecins a fait passer la crise politique au second plan. Vendredi, sommé par l'opposition de se présenter devant le Parlement, le premier ministre est monté à la tribune de la Chambre pour annoncer qu'il n'avait rien à dire, et qu'il ne pouvait valablement répondre aux interpellations.

Pendant toute la journée, et tard dans la nuit, les consultations se sont poursuivies pour relancer la coalition gouvernementale. Les deux formations francophones qui en font encore partie, le parti socialiste de M. Cools et le parti social-chrétien de M. Vanden Boeynants, exigent de nouvelles garanties, et sont déjà accusées par les Flamands d'être « *aussi extrémistes sur le plan linguistique que le F.D.F.* ». Les congrès des partis sont convoqués pour dimanche et lundi. Ils devront notamment examiner l'accord — encore tenu secret ce samedi — conclu dans la nuit entre les ministres P.S.B. et P.S.C., d'une part, et leurs collègues flamands, d'autre part.

En attendant, on continue à reprocher au premier ministre la révocation des trois ministres du F.D.F., qui n'acceptent toujours pas le procédé. MM. Defosset, Outers et Persoons ont écrit au roi, vendredi, pour lui exprimer leur surprise d'avoir appris par la radio que, sur proposition du premier ministre, leur démission leur avait été « accordée ». « *Nous n'avions pas chargé M. Martens de vous la présenter*, écrivent-ils.

PIERRE DE VOS.

Yougoslavie

Le porte-parole du gouvernement invite les grandes puissances à ne pas « s'ingérer dans les affaires intérieures » d'autrui

De notre envoyé spécial

Belgrade. — Brusquement, alors que l'attention portée à l'état de santé du président Tito restait vive à Belgrade, le vendredi 18 janvier, en dépit du laconique communiqué médical quotidien (« *Pas de changements notables par rapport à la journée précédente* »), le rebondissement de la polémique entre la Yougoslavie et la Bulgarie à propos de la Macédoine a rappelé que les circonstances pourraient bien fournir prétexte à des manœuvres politiques et diplomatiques de plus ou moins grande envergure dans les Balkans.

A l'origine du dernier épisode de cette longue querelle qui oppose Belgrade et Sofia depuis la guerre, se trouve la publication, dans un numéro récent de l'hebdomadaire bulgare *Ikonomitcheski Zivot (la Vie économique)*, d'un article sur les Mémoires de Mme Tsola Dragoytcheva. La diffusion de cet ouvrage il y a exactement un an avait provoqué à Belgrade une *grande indignation*. Mme Dragoytcheva, membre du bureau politique du P.C. bulgare, y qualifiait la Macédoine de « *vieille terre bulgare* » et, partant de là, elle affirmait tranquillement que « *les Macédoniens sont des Bulgares* » (*le Monde* du 23 janvier 1979). Or le gouvernement de Belgrade a créé depuis la fin de la guerre, sur la partie de territoire lui appartenant, une République de Macédoine qui est l'une des six républiques de la Fédération yougoslave.

Les Yougoslaves, à l'époque, avaient répliqué en disant qu'il s'agissait là de la « *calomnie la plus noire* » proférée par les Bulgares contre leur pays et la Ligue des communistes. Le porte-parole du secrétariat aux affaires étrangères est allé, vendredi, beaucoup plus loin encore. Après avoir estimé que le récent article de l'hebdomadaire sofiote « *exprimait ouvertement des revendications territoriales envers la Yougoslavie et minait la confiance et la stabilité dans les Balkans* », il a ajouté : « *Il ne fait aucun doute que cela représente une violation grossière de l'un des principes fondamentaux de la charte des Nations unies, le principe sur le droit des nations à l'autodétermination, et qu'il s'agit en fait de la proclamation de la théorie de la souveraineté limitée.* » L'emploi de cette formule, lancée au lendemain de l'invasion soviétique de la Tchécoslovaquie, ne doit assurément rien au hasard.

Une « communauté solide et stable »

Elargissant le sujet, le porte-parole a déclaré ensuite que la Yougoslavie était une « *communauté solide et stable* » et qu'elle n'avait jamais eu et « *n'a nullement besoin d'un quelconque protecteur* ». Puis, faisant une allusion transparente à l'Afghanistan, il a déploré les tentatives visant à « *transférer le climat de tension et de rivalité entre les blocs existant dans certaines régions du monde vers, notamment, la Yougoslavie* ».

Afin d'éviter une telle évolution, le porte-parole du secrétariat aux affaires étrangères a invité tous les pays, « et en particulier *les blocs et les grandes puissances* » — s'ils veulent apporter la meilleure contribution à la détente, à la paix et à la sécurité pour lesquels œuvre, de son côté, la Yougoslavie, — à « *respecter strictement la charte des Nations unies et les principes de souveraineté, d'indépendance et d'intégrité territoriale de tous les pays et nations. Cela comprend l'interdiction de recourir à la politique de force, de s'ingérer dans les affaires intérieures et d'imposer aux autres Etats quoi que ce soit contre leur volonté.* »

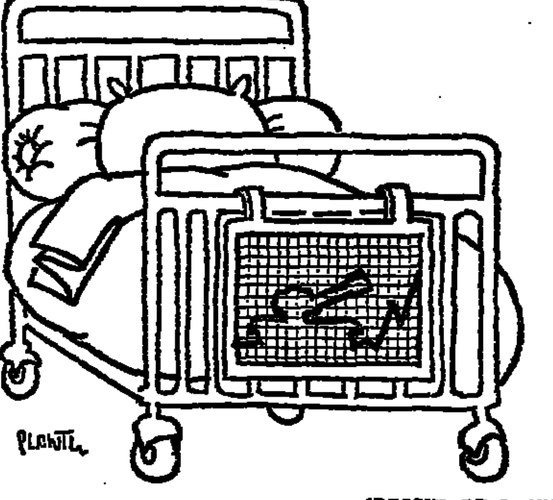
La mise au point ne pouvait être plus claire. Elle est même si nette qu'il faut bien s'interroger sur sa motivation profonde. La sensibilité des Yougoslaves à toute attaque venant de Bulgarie ne peut, en effet, expliquer à elle seule la fermeté de cette prise de position, même si cette fois Sofia, en parlant « *du nationalisme et du chauvinisme du parti communiste yougoslave* » (dans l'immédiat après-guerre), est allé très loin.

L'affaire de l'Afghanistan ici a choqué les esprits tout autant que dans les capitales occidentales. Belgrade est sans doute d'avis que pour écarter toute menace similaire la meilleure défense est encore l'attaque. La publication maintenant de cet article dans la presse bulgare — un an après la sortie du livre de Mme Dragoytcheva — ne pouvait, pense-t-on, être innocente d'autant que Sofia connaissait parfaitement les sentiments yougoslaves sur la question soulevée.

A Belgrade, on rapproche cet incident d'un autre fait récent et qui tend à montrer aux yeux des Yougoslaves que la Bulgarie continue de pêcher en eaux troubles dans la région. Dernièrement, le journal de la jeunesse avait publié à Sofia un article sur les minorités nationales bulgares dans les pays voisins (Grèce, Roumanie, Turquie et Yougoslavie). Cet article ayant suscité une vive émotion dans les pays en question, le ministère des affaires étrangères bulgare convoqua les ambassadeurs respectifs accrédités, à l'exception du représentant yougoslave, et leur déclara en guise d'excuse que l'opinion exprimée dans ce journal représentait celle de son auteur et non celle du gouvernement.

Ces frictions, qui réapparaissent en ce moment, ne doivent certes pas être exagérées, mais elles ont naturellement tendance, alors que se dessine la succession du maréchal Tito, à prendre plus de relief. Pour le moment, en tout cas, les polémiques ne semblent pas s'accompagner de bruits de bottes. De côté yougoslave, comme de source diplomatique occidentale, on dément les rumeurs sur des mouvements de troupes bulgares à la frontière yougoslave.

MANUEL LUCBERT.



(DESSIN DE PLANTU.)

Tchécoslovaquie

LE VONS EST LE PREMIER LAURÉAT DU PRIX JAN-PALACH

Le prix Jan-Palach, décerné pour la première fois, a été attribué, vendredi 18 janvier, à Paris, au VONS (comité pour la défense des personnes injustement poursuivies ou Ligue tchécoslovaque des droits de l'homme).

Ce prix a été créé par le comité international pour le soutien de la Charte 77. Il entend « récompenser une œuvre individuelle ou collective en Tchécoslovaquie qui, malgré sa valeur incontestable pour la société, n'a guère de chances d'obtenir la reconnaissance officielle ». Son montant (25 000 francs) a été réuni par collecte, et la première souscription a largement dépassé cette somme.

Au cours de la remise du prix, M. Pierre Emmanuel a stigmatisé le « climat de lâcheté », notamment face aux événements d'Afghanistan, en le comparant à celui qui régnait du temps des accords de Munich (1938). Il a également rendu hommage au geste de l'étudiant tchèque Jan Palach, qui s'était immolé par le feu, le 16 janvier 1969, à Prague, pour protester contre l'occupation de son pays par les troupes soviétiques.

Devant les participants à la cérémonie, notamment Mme Simone Signoret (remplaçant son mari, Yves Montand, souffrant), MM. Pierre Daix et Alfred Kastler, M. Emmanuel a mis en relief « la révolte absolue et le martyre » du jeune homme dans un monde où « le manque de bon sens est devenu monnaie courante ». De son côté, l'écrivain Pierre Daix a dénoncé ce qu'il a appelé le « degré zéro du droit » en Tchécoslovaquie et a rendu hommage à l'action en faveur des droits de l'homme du VONS.

Italie

APRÈS LE CONGRÈS DÉMOCRATE-CHRÉTIEN DE FÉVRIER

Les socialistes renonceront à l'abstention qui permettait au gouvernement minoritaire de subsister

De notre correspondant

Rome. — La trêve politique qui avait permis la naissance du gouvernement de M. Francesco Cossiga, en août dernier, est à peu près finie. Les socialistes ont annoncé, vendredi 18 janvier, qu'ils ne se contenteraient plus de s'abstenir lors des scrutins parlementaires, ce qui permettait jusque-là à ce cabinet minoritaire, formé de démocrates-chrétiens, de sociaux-démocrates et de libéraux, de ne pas être renversé. Le P.S.I. exige « *la formation d'un gouvernement d'urgence et de solidarité nationale, avec la présence des forces démocratiques disponibles* ». Autrement dit, un gouvernement qui comprendrait des ministres communistes. Sinon, le P.S.I. rejoindra l'opposition. Mais sa décision n'entrera en vigueur qu'après le prochain congrès démocrate-chrétien, prévue pendant la première quinzaine de février.

Ce durcissement socialiste a été décidé lors d'un comité central particulièrement agité. La rupture a été évitée de justesse entre les courants de gauche et M. Bettino Craxi. Pour conserver son poste, le secrétaire général a dû faire trois concessions : la démocratie chrétienne doit être mise à l'épreuve par la nomination de ministres communistes ; la présidence du P.S.I. sera confiée à M. Riccardo Lombardi, âgé de soixante-dix-neuf ans et dirigeant de l'extrême gauche ; enfin, un organisme collégial sera mis en place pour équilibrer ses pouvoirs.

Ce compromis est assez fragile. La gauche, qui insistait pour une participation immédiate des communistes au pouvoir, et le secrétaire général, qui n'excluait pas une autre formule en cas de refus de la démocratie chrétienne, en donnent, d'ailleurs, des interprétations différentes, et chacun crie victoire. A en croire les amis de M. Lombardi, la crise gouvernementale est imminente, et la gauche va se retrouver unie face à la D.C. M. Craxi souligne, au contraire, que le P.S.I. n'impose aucun ultimatum, qu'il veut s'assurer d'abord de l'existence d'une solution de rechange, et qu'il refuse des élections anticipées.

Le troisième parti italien estime avoir donné à ses partenaires une leçon de démocratie : n'a-t-on pas assisté, pendant une semaine, à un véritable débat, qui interdisait tout pronostic ? Mais les rivalités personnelles ont semblé l'emporter, une fois de plus, sur les divergences politiques. En définitive, tous les socialistes ont la même hantise : celle que la D.C. monopolise le pouvoir, et que le P.C.I. bénéficie seul des avantages de l'opposition. Soutenant le gouvernement sans y participer, le P.S.I. accumule, lui, les inconvénients des deux situations.

Sans le P.C.I., les socialistes ne peuvent entrer au gouvernement que pour y occuper la présidence du conseil. C'était le rêve de M. Craxi. Il avait failli le réaliser au printemps dernier. Aujourd'hui, personne ne voudra confier un tel poste à un homme que ses propres amis — en tout cas la moitié d'entre eux — ont accusé haut et fort d'autoritarisme et d'incohérence. De ce fait, les démocrates chrétiens de droite, qui misaient sur une présidence socialiste pour rejeter le P.C.I. dans l'opposition, se ravisent. Les voici tout près de se rallier à l'ancienne formule, qui associait les communistes à la majorité sans leur donner des portefeuilles ministériels.

Une telle solution arrangerait les socialistes, malgré les déclarations fracassantes de leur comité central. Mais il n'est pas dit que M. Berlinguer veuille recommencer cette douloureuse expérience. Son parti est plus à l'aise dans l'opposition. Même l'entrée au gouvernement ne le tente qu'à moitié, compte tenu des pesanteurs politiques et sociales italiennes, et, surtout, de la nouvelle tension internationale.

ROBERT SOLÉ.

مكذا من الأمل

EUROPE

Grande-Bretagne

De nouvelles révélations sur les infiltrations trotskistes au sein du Labour embarrassent les travaillistes

De notre correspondant

Londres. — La publication par divers journaux de documents confirmant l'infiltration d'éléments trotskistes au sein du parti travailliste place l'exécutif du Labour dans une situation délicate. Dès 1976, un rapport, préparé par M. Underhill (aujourd'hui lord), chargé à l'époque de l'organisation du parti, faisait état des activités d'éléments révolutionnaires. L'exécutif — contrôlé par la gauche — décida de ne pas publier ce rapport, décision qui fut confirmée au dernier congrès de Brighton : la gauche travailliste, tout en minimisant l'influence des petits groupes trotskistes, estimait que la publication de ces informations ferait du tort au parti.

Selon les documents que publient les journaux britanniques, et qui, de toute évidence, ont été communiqués par lord Underhill, un groupe trotskiste, appelé « Militant tendency », serait particulièrement actif, et aurait réussi à contrôler entre soixante et cent sections. Son objectif est de créer des cellules de deux ou trois membres dans chacune des trois cent soixante sections et de recruter des sympathisants. Les trotskistes, toujours d'après ces documents, sont satisfaits de leur influence sur les « Young socialists », l'organisation des jeunes du parti, et dans une quarantaine de clubs et groupes de discussion étudiants.

Mais le groupe recherche surtout une base ouvrière et se flatte d'être soutenu par les délégués d'atelier dans onze entreprises des Midlands. Il dispose, selon les documents publiés, d'un journal et de soixante-trois cadres permanents, chargés de l'agitation, et qui joueraient un rôle actif dans les conflits du travail. Dans les services publics et les entreprises industrielles, les militants révolutionnaires tiennent des réunions secrètes pour organiser leur pression sur les responsables des sections locales.

Changer la nature du parti

Cette action contrevient aux statuts du Labour, qui interdisent l'adhésion au parti aux membres d'une autre organisation ayant un programme, une politique et des buts différents de ceux des travaillistes. Selon lord Underhill, le reste des documents en sa possession confirme l'intention des groupes trotskistes de *« s'enfoncer dans le parti pour en changer la nature... »*. Il a dit que si l'exécutif refusait, encore une fois, de rendre publics ces documents, il les publierait.

Cette initiative donne des arguments supplémentaires aux modérés qu'inquiète l'influence disproportionnée des extrémistes dans les sections. Le congrès de Brighton ayant décidé que les députés devraient maintenant solliciter régulièrement de leur section locale l'autorisation de briguer devant les électeurs un nouveau mandat, un certain nombre de députés modérés pourraient être éliminés par un petit groupe d'activistes.

La publication de ces documents, à quelques jours de l'ouverture de l'enquête officielle du parti travailliste sur son propre fonctionnement et sur les réformes de structures qu'il pourrait envisager, ne renforce pas seulement la position de l'aile droite du Labour : elle encourage aussi les éléments qui songent à la création d'une autre formation qui réunirait libéraux et travaillistes modérés. Dans l'immédiat, M. Steel, leader libéral, se contente de demander aux travaillistes modérés de rejoindre son parti.

HENRI PIERRE.

AFRIQUE

Sénégal

Les forces de sécurité ayant encerclé l'université

La marche des étudiants sur le centre de Dakar a tourné court

De notre envoyé spécial

Dakar. — Quelques milliers d'étudiants se sont réunis le vendredi 18 janvier à l'université de Dakar avec l'intention d'organiser une marche sur le centre de la capitale sénégalaise. Mais les deux cortèges qu'ils ont formés sur le vaste campus n'ont jamais pu en quitter l'enceinte : ils se sont heurtés à un solide cordon de sécurité formé par des gendarmes et des gardes mobiles qui avaient reçu pour ordre à la fois de leur interdire l'accès de la ville et d'éviter que ne se renouvellent les incidents qui se sont produits huit jours plus tôt à Ziguinchor, dans le sud du pays (*le Monde* daté 13-14 janvier). En fin de journée, alors que la majorité des manifestants se trouvaient encore sur le campus, aucun affrontement n'avait été signalé.

La marche des étudiants à Dakar devait couronner une grève de plusieurs jours d'écoliers et de lycéens solidaires de leurs camarades de Casamance, où les heurts du 11 janvier avaient fait un mort et plusieurs blessés parmi les manifestants. Les étudiants avaient rallié le mouvement et, à de meilleures conditions de vie réclamées initialement par leurs cadets, ils ont ajouté vendredi quelques revendications supplémentaires : rétablissement des « libertés démocratiques », droit d'association, etc.

Leur entreprise semble avoir, au moins provisoirement, échoué, pour plusieurs raisons. Tout d'abord les enseignants ont démenti avoir encouragé la revendication des étudiants, sans doute pour préserver un droit syndical avec lequel ils ont renoué depuis peu. De leur côté, tirant les leçons du précédent de Ziguinchor où les forces de l'ordre avaient laissé dégénérer la situation, les autorités avaient pris leurs dispositions pour éviter que l'agitation ne gagne le centre de Dakar.

Enfin et surtout, la flambée de violence qui s'est produite à Ziguinchor avait apparemment eu pour origine les malversations d'un proviseur de lycée. Au lieu de calmer la grève scolaire, les autorités locales avaient laissé le mouvement dégénérer en émeute, brutalement réprimée. Mais rien n'indique que l'agitation scolaire et universitaire se greffe sur un malaise général.

Mais la crainte d'un parallèle entre le Sénégal et le Centrafrique a conduit les dirigeants sénégalais, en l'absence du président Senghor qui séjourne actuellement en France, à éviter de nouveaux affrontements, tout en s'assurant le contrôle de la situation. On ignore encore si le mouvement de grève va se réduire assez rapidement pour permettre une réouverture progressive des établissements la semaine prochaine. Mais vendredi déjà, les forces de sécurité déployées autour du campus universitaire de Dakar laissaient des manifestants, par petits groupes, regagner leurs domiciles respectifs, ce qui paraissait indiquer que la détente pourrait l'emporter.

JEAN-CLAUDE POMONTI.

● *L'incendie de l'hôtel Diola* de Ziguinchor (*Casamance*) le 16 janvier a été revendiqué le vendredi 18 janvier à Paris par le parti islamique du Sénégal (Hizboullahi) que dirige M. Ahmed Khalifa Niasse. Selon un communiqué remis à l'A.F.P., c'est un groupe de quatre membres, le commando Moustapha Lo, qui sur ordre du parti islamique a mis le feu à l'hôtel.

Tunisie

SELON LE « COLLECTIF DU 26 JANVIER »

Sept mille personnes sont détenues dont une centaine pour des raisons politiques

Le Collectif tunisien du 26 janvier (1) a tenu mercredi 16 janvier une conférence de presse pour annoncer l'organisation d'une *Quinzaine* de solidarité avec les travailleurs tunisiens et l'U.G.T.T. (Union générale des travailleurs tunisiens) à l'occasion du deuxième anniversaire des émeutes sanglantes de Tunis. Cette quinzaine se traduira par diverses manifestations dans plusieurs villes de France, notamment Montpellier, Lyon, Grenoble, Bordeaux, Strasbourg... et par un meeting le jeudi 24 janvier, à 20 heures, à la Mutualité de Paris. Cette réunion se tiendra avec le soutien ou la participation de plusieurs organisations, dont la Confédération internationale des syndicats arabes, le Comité français de défense des libertés démocratiques en Tunisie, la C.G.T., la C.F.D.T., la FEN, etc.

Au cours de cette conférence de presse, Mme Marianne Le Loc'h, syndicaliste C.G.T., et M. Antoine Lazarus, médecin, animateurs du Groupe multiprofessionnel des prisons, ont rendu compte de la mission qu'ils ont effectuée en Tunisie et qui leur a permis de voir plusieurs familles de détenus politiques, ainsi que les fils de M. Habib Hachour (ancien secrétaire général de l'U.G.T.T.), dont la maison est gardée par dix agents et qui ne peut voir que ses enfants. Ils ont admis que les syndicalistes détenus dans la capitale bénéficient de meilleures conditions que les autres prisonniers, encore que deux d'entre eux aient maigri respectivement de 34 kilos et 22 kilos et que le comportement d'un médecin de la prison de Tunis tranche avec celui de ses collègues et soit jugé *« particulièrement odieux »* par les intéressés.

Soulignant par ailleurs l'isolement de l'actuelle direction de l'U.G.T.T., les responsables du collectif ont précisé que deux cent douze grèves ont eu lieu au cours des neuf premiers mois de 1979 et que tout accord qui permettrait à la centrale syndicale de sortir de l'impasse actuelle et de se doter d'une direction représentative passe par la libération des syndicalistes arrêtés et leur réintégration dans leurs anciennes fonctions. — P. B.

(1) 46, rue de Vaugirard, 75006 Paris.

Zaïre

ANCIEN OPPOSANT

M. Kamitatu Massamba entre dans le gouvernement

Kinshasa (*A.F.P.*). — Le général Mobutu, chef de l'Etat du Zaïre, a procédé vendredi 18 janvier à un important remaniement ministériel, à la suite duquel treize commissaires d'Etat sur vingt-deux ont dû renoncer à leurs fonctions.

Si le premier ministre, M. Boboliko Lokonga, et le commissaire d'Etat aux affaires étrangères et à la coopération, M. Nguza Karl I Bond, conservent leurs postes, on note l'entrée au gouvernement de M. Kamitatu Massamba, ancien opposant au président Mobutu et ancien dirigeant du Front socialiste africain, comme commissaire d'Etat à l'environnement et au tourisme. Le général Babia, ancien chef d'état-major des forces armées zaïroises, devient commissaire d'Etat à la défense nationale et aux anciens combattants (ministère nouvellement créé), portefeuille précédemment détenu par le président Mobutu.

Autre innovation, les commissaires d'Etat ne pourront plus désormais être de droit commissaires du peuple et donc membres du bureau politique du Mouvement populaire de la révolution (parti unique).

Plusieurs préfectures changent de titulaire, notamment celle du Shaba, où M. Mandungu, ex-maire de Kinshasa, remplace le général Nsinga, qui devient chef d'état-major général des armées.

Enfin, de nombreux directeurs d'entreprises d'Etat telles que Air Zaïre, qui avaient été mis en cause au Parlement pour leurs erreurs de gestion ou des fraudes, perdent leurs fonctions.

Le président Mobutu a, d'autre part, annoncé, vendredi, dans un message à la nation, radiodiffusé, la convocation du Parlement en session extraordinaire le 4 février prochain.

[Né en 1931 à Kilombo, M. Kamitatu Massamba, qui fut l'un des compagnons de Patrice Lumumba et détint plusieurs postes ministériels dans les gouvernements Adoula et Kimba, fut condamné à cinq ans de prison pour complicité dans le « complot de la Pentecôte », en juin 1966. Libéré en novembre 1967, il s'exila en France en février 1970 et ne regagna Kinshasa qu'en octobre 1977.]

Maroc

● LE GOUVERNEMENT MAROCAIN a lancé une campagne diplomatique pour expliquer aux divers dirigeants africains sa position dans l'affaire du Sahara occidental. Le roi Hassan II vient d'envoyer cinq ministres, porteurs de messages, dans trente-deux pays. — (*A.F.P.*)

Guinée

● M. EDOUARD LAMBIN, possédant la double nationalité française et guinéenne, détenu depuis décembre 1970 à Conakry, a été libéré le 17 janvier. M. Lambin, qui avait été arrêté à la suite d'une tentative de débarquement de mercenaires portugais le 22 novembre 1970 à Conakry, était le dernier des citoyens à double nationalité à être détenu par les autorités guinéennes. — (*A.F.P.*)

DIPLOMATIE

A Paris

LE PRÉSIDENT DES COMORES REVENDIQUE L'ARCHIPEL DES GLORIEUSES

M. Ahmed Abdallah, président de la République des Comores, qui séjourne actuellement à Paris à titre privé, a revendiqué, vendredi 18 janvier, l'archipel des Glorieuses, îles françaises de l'océan Indien, également revendiquées par la République malgache (*le Monde* du 14 décembre).

Le président comorien a justifié sa revendication par le fait que les Glorieuses sont situées à proximité de Mayotte, île de l'archipel des Comores, demeurée française à la suite du référendum de décembre 1974 par lequel les autres îles comoriennes accédaient à l'indépendance. *« Dès que nous aurons récupéré Mayotte, nous revendiquerons officiellement les Glorieuses »*, a déclaré le président comorien.

D'autre part, le chef de l'Etat comorien a affirmé qu'*« il n'y a aucun détenu politique aux Comores »*, et que les quarante-trois personnes encore emprisonnées sont des *« prisonniers de droit commun, accusés d'avoir torturé et fusillé des Comoriens. Ils seront jugés en toute équité et des avocats pourront venir les défendre »*, a-t-il conclu.

● *L'Assemblée européenne* tiendra ses sessions à Strasbourg jusqu'en juin, a décidé son bureau le jeudi 17 janvier. Le bureau fixera en février le siège des sessions du deuxième semestre 1980. M. Thorn, ministre des affaires étrangères luxembourgeois, a critiqué cette décision qui, a-t-il dit, *« n'aurait pas été prise contre un grand Etat membre »*. Luxembourg est comme Strasbourg *« lieu de travail »* de l'Assemblée et construit actuellement un nouvel hémicycle qui doit être prêt au printemps.

● *M. Jenkins*, le président de la Commission européenne, se rendra en Yougoslavie dans la deuxième quinzaine de février, a-t-on annoncé vendredi 18 janvier à Bruxelles. — (*A.F.P.*)

● *L'Association française des juristes démocrates* a dénoncé, dans un communiqué publié le vendredi 18 janvier, la *« scandaleuse interdiction de plaider que le président de la cour d'assises de Cologne vient de notifier à Me Jules Borker, avocat à la cour de Paris et conseil d'un certain nombre de parties civiles au procès du nazi Lischka et de ses complices »* (*le Monde* du 19 janvier).

LA VISITE DE M. BENYAHIA EN FRANCE

« La Méditerranée condamne nos deux pays à l'imagination et à l'exigence »

déclare le chef de la diplomatie algérienne

Dans le toast qu'il a porté à la fin du dîner qu'il a offert le vendredi soir 18 janvier en l'honneur de M. Benyahia, M. Jean-François-Poncet a déclaré : *« Jamais peut-être, il n'a été aussi nécessaire que deux nations comme la France et l'Algérie, indépendantes, fières de l'être, et qui se respectent mutuellement dans le choix de société qu'elles ont fait, approfondissent leur dialogue. »*

Evoquant le problème du Sahara occidental, il a affirmé *« que la France en souhaite vivement la conclusion et qu'elle est prête, le jour où sa contribution pourra être utile, à favoriser la solution politique qui devra y mettre un terme. »* Abordant l'autre problème important, celui de l'émigration, le ministre des affaires étrangères a souligné que *« la vaste communauté algérienne apporte à notre pays son activité et son savoir-faire »* et il a exprimé *« la considération et l'amitié que nous lui portons, la reconnaissance qui est la nôtre pour la part qu'elle a pris et qu'elle prend à notre vie nationale »*.

Tout en admettant qu'un *« important chemin reste à parcourir »* pour apurer les contentieux, M. François-Poncet a conclu : *« La tâche qui nous attend est ambitieuse, mais elle est à notre mesure : nous avons en nous la volonté et les moyens de la mener à bien. »*

Dans sa réponse, M. Benyahia, a précisé que la visite de son hôte, à Alger, en juin, avait ouvert *« un dialogue rédempteur »*.

« En proposant, a-t-il dit, *à la face de l'univers d'autres modèles de rapports, la France et l'Algérie feraient à coup sûr prévaloir de nouvelles espérances ouvertes sur les horizons plus larges d'une politique mondiale de coopération...*

» Aux différents carrefours qui marquent les points cardinaux de leurs appartenances, la France et l'Algérie ne peuvent oublier qu'elles signifient... les chances d'un nouvel ordre des libertés, fermé aux aspirations hégémoniques et à la politique des blocs, soucieux de participations équilibrées et créatrices, dès aujourd'hui, des valeurs humaines de demain. »

A ce propos, M. Benyahia a souligné que la Méditerranée, « ce lieu vicinal », condamne les deux pays à « l'imagination et à l'exigence ».

Après avoir rendu hommage aux travailleurs algériens *« soutiens anonymes de la machine industrielle française »* et aux coopérants français qui ont *« maintenu solides, sur leurs bases, les passerelles de nos relations »*, M. Benyahia a exprimé la conviction que les deux pays s'obligeront *« à faire surgir les voies et les moyens les plus aptes à élever, en qualité et en nombre, les pôles actuels de nos rapports dans la reconnaissance des caractères singuliers de nos différences. »*

Les deux parties jugent les entretiens de Paris « très positifs » et « très encourageants »

« Chaleureuses, amicales, franches, réalistes », ces adjectifs reviennent constamment pour qualifier les conversations que le chef de la diplomatie algérienne, M. Mohamed Seddik Benyahia, a eues dans l'après-midi du vendredi 18 janvier avec ses interlocuteurs français, le président Giscard d'Estaing qui l'a retenu pendant une heure et demie, soit une demi-heure de plus que l'horaire prévu par le programme, le premier ministre, M. Raymond Barre, et son hôte, M. Jean François-Poncet.

M. Pierre Hunt, porte-parole de l'Elysée, a estimé *« très positif »* l'entretien *« d'une longueur inhabituelle »* avec le chef de l'Etat et M. Benyahia, a déclaré à la sortie qu'il l'avait trouvé *« très encourageant »*. M. Giscard d'Estaing a parlé le premier pour définir sa conception *« des nouveaux rapports qui pourraient être établis entre les deux pays »*. En présence de M. François-Poncet, les deux hommes ont ensuite procédé à un examen de la situation internationale, notamment en Asie, au Proche-Orient et en Afrique.

M. Benyahia a retenu l'attention de ses interlocuteurs par l'analyse qu'il a faite des conséquences des événements d'Iran et d'Afghanistan tant sur les relations nord-sud que est-ouest. A ce propos, il se serait montré assez critique à l'égard de la conférence islamique qui entend se réunir le 26 janvier à Islamabad. Les Algériens craindraient qu'il n'y ait à l'arrière-plan une manœuvre américaine et qu'un des objectifs insidieux de la rencontre ne vise à modifier la structure des alliances existant à l'intérieur du monde islamique pour détourner d'Israël les pays concernés et les orienter contre l'U.R.S.S., qui serait désormais considérée comme l'adversaire principal.

Le ministre algérien des affaires étrangères a également examiné avec ses hôtes *« les chances de parvenir à une solution politique dans le conflit du Sahara occidental »* et d'une façon plus générale le rôle que Paris et Alger pourraient jouer dans le monde. Une phrase résume l'état d'esprit qui a régné au cours des différents entretiens en ce qui concerne la coopération bilatérale : *« La France plus l'Algérie cela peut représenter un pôle d'influence important dans le monde. »*

Comme il l'avait déjà fait avec le chef de l'Etat, M. Benyahia a longuement évoqué le problème des travailleurs algériens en France, avec M. Raymond Barre, et exprimé ses inquiétudes. Le premier ministre a souligné qu'il fallait se fixer des objectifs quantitatifs concernant la réinsertion des immigrés et indiqué qu'il était souhaitable que cela fut fait d'un commun accord. On constate du côté français qu'il existe entre les deux pays un accord sur les principes puisque Alger est favorable au retour de ses ressortissants mais on admet que le désaccord porte sur les modalités d'application.

Le chef de la diplomatie algérienne a également exprimé sa préoccupation concernant le déséquilibre de la balance commerciale au détriment de l'Algérie. M. Barre a indiqué que la France est disposée à accroître ses achats de gaz de façon à parvenir à un équilibre d'ici à quelques années. M. Benyahia a également souhaité la création d'une commission mixte qui permette de discuter périodiquement des échanges économiques et commerciaux. M. Barre n'a pas émis d'objection de principe à cette idée qui a été rediscutée en réunion plénière dans la soirée. Les deux délégations réunies au Quai d'Orsay, ont, en effet, décidé de mettre en place et de réunir les groupes de travail et les commissions, dont celle de la sécurité sociale, qui n'ont pas encore siégé pour examiner divers contentieux.

M. Benyahia, qui quittera la France dimanche à midi après avoir reçu les représentants de la communauté algérienne, devait avoir de nouveaux entretiens ce samedi avec M. François-Poncet.

PAUL BALTA.

Le Monde

politique

Je n'envisage pas la dissolution de l'Assemblée sauf circonstance politique nouvelle

déclare M. Giscard d'Estaing

M. Valéry Giscard d'Estaing a signé, vendredi 18 janvier, à l'Elysée, la loi de finances pour 1980. Il devait répondre, lundi ou mardi, à la lettre que M. Gaston Defferre, président du groupe socialiste de l'Assemblée nationale, lui avait adressée le 14 décembre pour dénoncer la procédure dont usait le gouvernement au cours de la session budgétaire.

La présidence de la République a confirmé vendredi qu'une *« session extraordinaire serait convoquée à la fin du mois de février pour permettre au Sénat d'examiner la loi d'orientation agricole »*.

L'objectif du chef de l'Etat est désormais de s'assurer, autant que faire se peut, que les prochains travaux parlementaires ne donneront pas lieu aux mêmes difficultés au sein de la majorité. Il a reçu vendredi MM. Roger Chinaud et Claude Labbé, présidents des groupes U.D.F. et R.P.R. de l'Assemblée nationale. Il déjeune en tête-à-tête lundi avec le premier ministre et s'entretiendra ultérieurement avec les présidents des commissions du Sénat et de l'Assemblée.

A MM. Claude Labbé et Roger Chinaud, venus à l'Elysée vendredi en fin d'après-midi, M. Giscard d'Estaing a déclaré : *« Je n'envisage pas la dissolution de l'Assemblée nationale, sauf circonstance politique nouvelle, et ceci pour trois raisons :*

« — Il est préférable, pour le bon fonctionnement des institutions, de tenir, chaque fois que c'est possible, les élections à leur date normale ;

» — Les circonstances internationales rendraient particulièrement inopportunes l'ouverture d'une crise politique en France ;

» — Enfin, j'observe que les députés de la majorité n'ayant voté aucune des motions de censure successivement déposées par l'opposition, et le budget de la France étant aujourd'hui régulièrement adopté, la majorité n'a pas rompu l'engagement qu'elle a pris devant les électeurs en mars 1978.

» Au cours des prochaines semaines, je vais recueillir l'avis des hauts responsables des institutions parlementaires sur les enseignements qu'ils tirent du déroulement récent des travaux des Assemblées et sur les conclusions qui s'en dégagent pour la préparation des prochaines sessions du Parlement. »

En tenant un tel discours, alors que personne ne parlait plus de dissolution et que l'adoption définitive du budget semblait avoir tiré un trait sous les désordres des dernières sessions, le président de la République a sans doute voulu marquer à la *fois* sa volonté d'apaisement et sa fermeté.

La volonté d'apaisement c'est le refus de prendre *l'initiative* des hostilités et le rejet de l'idée de dissolution « à froid ». La fermeté, ce sont les quatre mots *« sauf circonstance politique nouvelle »*, qui pourraient signifier que l'engagement ne tient plus si une motion de censure est votée.

UN VOYAGE PRÉSIDENTIEL DANS LE DOUBS CONSACRÉ A LA FORMATION PROFESSIONNELLE

M. Giscard d'Estaing se rendra dan sle Doubs le 1ᵉʳ février. Il visitera à Baume-les-Dames le lycée d'enseignement professionnel et à Mouchard le lycée national du bois, où il devrait prononcer un discours notamment consacré aux techniques.

« RIPOSTE » : un président « stagnant »

M. Georges Fillioud écrit samedi 19 janvier dans *Riposte*, le quotidien « de poche » du P.S., que les sondages d'opinion font apparaître M. Giscard d'Estaing comme *« un président stagnant »*. M. Fillioud ajoute notamment :

« Bien à l'abri derrière le bouclier pare-balles du premier de ses ministres, défendu par la batterie des médias qu'il commande et dont le feu permanent le couvre, il résiste à tout : au chômage, à l'inflation, à l'éclatement de sa majorité, à la dégradation des institutions et même aux conséquences de ses fautes personnelles (...).

» Il en allait ainsi de ces rois d'antan qui perdaient toutes les guerres et n'en restaient pas moins roi. Giscard perd aussi toutes les siennes, mais continue de régner sur les sondages. Il est vrai que ceux-ci, ceux qui les paient, ceux qui les font, ceux qui les analysent, le ménagent, le flattent et ne le montrent jamais nu. Ils ne réussissent pourtant pas à le faire sortir de sa stagnante stagnation. »

● *M. Charles Pasqua*, sénateur des Hauts-de-Seine et ancien secrétaire général adjoint du R.P.R., écrit dans *Présence lorraine*, mensuel du R.P.R. que dirige M. Pierre Messmer : *« L'absence de gouvernement réel limite la politique française à une campagne électorale permanente. (...) L'exploitation de l'intervention à Kaboul est double : d'un côté, le risque de guerre permet au pouvoir de se présenter lui-même comme un recours ; de l'autre, l'alignement des communistes français sur Moscou lui paraît être une assurance pour l'élection de 1981. Les intérêts du pays, sa sécurité même, sont ainsi oubliés au profit d'une stratégie électorale : pour le pouvoir, le risque de finlandisation paraît moins grave que celui d'une défaite électorale en 1981. »*

Le comité directeur du M.R.G. examine le texte d'un manifeste sur l'élection présidentielle

Le comité directeur du M.R.G. se réunit samedi 19 janvier à Paris pour faire le point sur la préparation d'un manifeste. Ce texte doit être le support de la campagne du candidat radical de gauche à l'élection présidentielle de 1981. La désignation du candidat doit intervenir lors du congrès du M.R.G., prévu pour la fin de février. Mais il n'est pas exclu que la date du congrès soit repoussée au printemps.

Les travaux du comité directeur du M.R.G. devaient être ouverts par la discussion d'un rapport de M. François Luchaire consacré aux questions de défense et de sécurité. Ce débat est destiné à nourrir l'un des chapitre du manifeste préparé par les radicaux de gauche. La rédaction de ce texte, confiée à M. Michel Crépeau, président du Mouvement, concrétise la volonté d'autonomie des radicaux de gauche à l'égard du P.S. Hormis un document, publié en 1975, la doctrine du M.R.G. était restée quelque peu confidentielle ; les seules propositions émanant du M.R.G. étaient, en effet, destinées à infléchir le programme commun de gouvernement de la gauche.

L'effort de réflexion engagé par les radicaux de gauche doit également leur permettre de préparer la campagne pour l'élection présidentielle. A cet égard, le fait que le P.S. ait retardé la désignation de son propre candidat ne devrait pas conduire le M.R.G. à faire de même. Nombre de radicaux de gauche estiment qu'un petit parti a besoin d'une action de longue durée, ne serait-ce que pour faire connaître son programme et son candidat, et doit donc engager sa campagne avant l'été.

En revanche M. Crépeau souhaite que le M.R.G. prenne le temps de se doter des moyens d'une telle campagne et de s'assurer des relais indispensables sur le terrain, par l'intermédiaire des élus du parti notamment. Aussi pourrait-il être conduit à demander au comité directeur le report au printemps du congrès chargé de désigner le candidat, qui avait été fixé aux 28 et 29 février prochain.

Pour l'heure, tout porte à croire que M. Crépeau sera candidat, afin d'assurer l'*« ancrage à gauche »* du M.R.G. et donc le report de ses suffrages sur le candidat socialiste au second tour. Mais le maire de La Rochelle est lui-même réservé. Parce qu'il prend un double risque : celui de ternir sa propre image si le résultat est mauvais ; celui, quoi qu'il arrive, d'aggraver la détérioration des relations avec le P.S.

Les socialistes ont, à cet égard, une position contradictoire, qui consiste à affirmer que les radicaux de gauche ne représentent que peu de chose, tout en leur faisant reproche de nuire au premier tour au candidat socialiste. De son côté M. Crépeau considère qu'une candidature de M. François Mitterrand, c'est-à-dire d'un homme qui incarne l'union de la gauche ainsi qu'un projet *« à tonalité marxiste »*, doit permettre au M.R.G. de rassembler un électorat de centre gauche, dont le chef de file des socialistes aura besoin au second tour.

Le président du M.R.G. estime, en revanche, qu'une candidature de M. Michel Rocard réduirait considérablement l'espace politique dans lequel le M.R.G. pourrait s'exprimer. Ne serait-ce que parce qu'il fait, de l'union de la gauche, une analyse semblable à celle du député des Yvelines, qui consiste à envisager une solution de type Front populaire pour tourner la difficulté que constitue l'attitude actuelle du P.C.F.

J.-M. C.

Les 27 maires communistes de Seine-Saint-Denis se mobilisent pour protester contre la « situation financière de leurs communes »

Le dernier épisode d'un conflit qui opposait depuis près de trois mois les vingt-sept maires communistes de la Seine-Saint-Denis (quarante communes) au préfet, M. Jean Amet, s'est joué le 18 janvier à Bobigny.

Le 29 octobre 1979, l'association des élus communistes et républicains du département, qui réunit les vingt-sept maires communistes, adresse une demande d'entrevue au préfet, afin de lui exposer la *« grave situation financière de leurs communes »*, demande à laquelle le préfet accède en proposant, le 9 novembre, de recevoir une délégation restreinte (cinq à six personnes). Refus de l'association des élus communistes, qui exigent du préfet qu'il rencontre les vingt-sept maires *« ensemble »*. Nouvelle réponse du préfet qui, pour *« démontrer sa volonté de dialogue »*, réitère sa première proposition de délégation restreinte. Dans sa réponse, le préfet se déclare prêt, dans un second temps, à recevoir individuellement chacun des maires intéressés. Nouvel échange de correspondances dans lequel chacune des parties reste sur ses positions. Considérant les réponses du préfet comme une fin de non-recevoir, l'association décide alors de se rendre en délégation à la préfecture le 18 janvier.

Les vingt-sept maires et leurs militants mobilisés (plus de cinq cents personnes) se sont donc réunis ce jour-là à 17 h. 30, à l'entrée de la préfecture. Ensemble, les maires ont finalement été reçus par M. Yvan Barbot, secrétaire général de la préfecture. Au cours de l'entrevue, M. Marcelin Berthelot, président de l'association des élus communistes et républicains, a exposé les revendications des maires communistes. M. Berthelot a notamment demandé l'effective augmentation de 16, 7% de la dotation globale de fonctionnement, la détaxation du fuel domestique pour les collectivités locales, la prise en charge par l'Etat des indemnités de logement des instituteurs et, enfin, la prise en charge graduelle par l'Etat d'un certain nombre de contingents, comme l'aide sociale, les services de police et d'incendie.

A l'issue de l'entrevue, M. Berthelot a notamment déclaré : *« Nous pouvons considérer l'entretien que nous a accordé le secrétaire général de la préfecture comme un premier succès. »*

Il a annoncé que, sur l'initiative des élus communistes, des conseils municipaux extraordinaires vont se réunir pour décider des moyens de continuer l'action entreprise.

KIM LAROUSS.

L'APPEL « POUR L'UNION DANS LES LUTTES » A RECUEILLI HUIT MILLE CINQ CENTS SIGNATURES

L'appel « Pour l'union dans les luttes », lancé par une centaine d'intellectuels communistes, socialistes ou n'appartenant à aucun parti (*le Monde* des 18 décembre et 5 janvier), a recueilli huit mille cinq cents signatures. Les initiateurs de cet appel précisent, dans un communiqué, qu' *« un courrier très abondant indique que, sur la base de ce texte, se multiplient les initiatives locales visant à amplifier la campagne de signatures »*.

Plus de cinq cents signatures ont été recueillies à l'usine Renault de Billancourt. Un comité d'union dans les luttes a été créé à Toulon. Parmi les personnalités qui ont signé ce texte, on relève les noms de Mme Cécile Goldet, sénateur (P.S.) de Paris ; Mmes Jacqueline Lambert, membre du secrétariat confédéral, et Tina Caudron (P.S.), membre de la commission exécutive de la C.G.T. ; M. Serge Moati, réalisateur de télévision.

★ M. Guy Bois, B.P. 18, 92162 Antony, Cédex ; M. Stellio Farandjis, 46, rue de Fécamp, 75012 Paris.

BIBLIOGRAPHIE

Le manifeste d'un « petit » de la social-démocratie

Eric Hintermann est un de ces « petits » de la politique que *rien* ne semble devoir décourager. Son parti a beau être *minuscule*, *les résultats* électoraux, parfois catastrophiques, et les finances plus qu'incertaines, *il est toujours là : dans les départements*, où il ne cesse de présider réunions publiques et dîners-débats ; *dans les colonnes des journaux*, où son acharnement *parvient périodiquement* à trouver la place pour quelques *lignes de commentaire* ; dans la *vie politique aussi puisque, comme* un « grand », il continue d'organiser des congrès et d'y faire voter des *résolutions*. Dans *la pré-campagne* présidentielle, enfin, puisqu'il vient d'annoncer qu'il serait candidat en 1981.

Le parti *socialiste démocrate* est minoritaire. O combien ! Son secrétaire général n'a pas voulu rallier la majorité, à l'instar d'autres anciens *membres* de la S.F.I.O. regroupés au sein du *Mouvement* social démocrate, par exemple. Mais en 1978, au *premier tour* des élections législatives, on l'a tout de même un peu aidé, du côté de cette *majorité*, pour qu'il puisse présenter un *certain nombre de* candidats : manière de « fixer » quelques voix du centre gauche qui auraient pu être attirées par le P.S...

Quelles thèses *défend* le P.S.D. ? La social-démocratie, bien sûr, mais une *social-démocratie* qui se refuse à trouver son expression dans l'un ou l'autre des deux blocs créés par la bipolarisation de la vie politique française. Une social-démocratie de premier tour, en quelque sorte, dont le porte-parole est contraint, au second tour, à des contorsions ou des consignes d'abstention *qui* mettent à mal, chaque fois, sa crédibilité. *D'autant que son anticommunisme* militant fait qu'on le range souvent parmi les alliés objectifs du *giscardisme*.

En publiant son « Manifeste pour une social-démocratie française » Eric Hintermann s'attache à *démontrer* l'actualité du « socialisme-humanisme » *qu'il veut* promouvoir. Il tente, lui aussi, la synthèse d'une politique économique qui *permettrait* de concilier les concepts de plan et de liberté d'entreprise. Mais, surtout, il prêche pour *une réforme* des institutions et la fin d'un système bipolaire dont il sait bien qu'ils ont été conçus, justement, pour maintenir au bas étiage les petits partis comme le sien. — N.-J. B.

★ *Manifeste pour une social-démocratie française*, Ed. Albin-Michel. Prix : 39 F.

Libres opinions

Autorité de l'exécutif et équilibre des pouvoirs

par MARC LAURIOL (*)

DANS un monde chaque jour plus déstabilisé, la France doit faire face à une *évolution économique* et financière préoccupante. Alors que la *cohésion nationale* devrait d'autant plus s'imposer, nous assistons à une *dislocation* continue de toute notre vie publique. Le malaise institutionnel en est une expression aussi éloquente que navrante.

Au-delà des interprétations juridiques de certaines pratiques, justement appréciées par le président de l'Assemblée nationale et par le Conseil constitutionnel, *il n'est pas inutile de remonter* aux sources qui ont *inspiré* des règles *fondamentales* complètement perdues de vue *pour le plus grand dommage commun*.

L'autorité du pouvoir exécutif, l'équilibre entre les pouvoirs, n'obéissent plus aux *préceptes* voulus par les constituants de 1958-1962.

1) Le rétablissement de l'autorité de l'exécutif remplit un *premier rôle*, évident et constamment souligné : permettre au gouvernement de gouverner.

S'y ajoute un second rôle, *moins bien perçu et pourtant plus* important encore, qui touche à la structure même de l'organisation *adoptée* en 1958-1962 : c'est par rapport au président de la République, chef *effectif* de l'exécutif, *que s'opère la décantation* bipolaire de toute notre vie publique en une *majorité* et une *opposition*.

Etant élu au suffrage universel, le président gouverne. Et c'est en *fonction* de son action que se définissent les formations politiques et *leurs élus législatifs*.

En ce sens, le *président de la République* est la « *clef de voûte* » des nouvelles institutions. Par ce phénomène essentiel, celles-ci moulent notre vie publique *en* une sorte de « corset » correcteur de notre *individualisme* ancestral, qui *nous* pousse à *nous* diviser, sur chaque *question*, en des *tendances ô combien multiples*.

Dans la mesure où elle doit orienter le gouvernement et endiguer l'excès de *nos divisions*, la fonction présidentielle est, avant tout, taillée en force. *Qu'elle paraisse s'affaiblir dans* trop de nuances, hésiter dans ses choix ou s'*obscurcir dans* ses desseins, et tout l'édifice est ébranlé.

∴

Les Français, individualistes *impénitents*, n'*acceptent* de s'unir que pour appuyer ou combattre ce qui est fermement exprimé et clairement *perçu*.

Comment, à cet égard, ne pas être frappé par l'évolution de ces dernières années.

En 1974, l'organisation *bipolaire* était intacte. La vie *publique* s'ordonnait *en* une majorité et une *opposition* respectivement unies par des *objectifs communs* et des *démarches* coordonnées.

En 1980, la vie publique se *répartit* en quatre formations de plus en plus différentes et *autonomes*. Les liens qui *les* unissent deux par deux sont de plus en plus ténus. A bien des égards, ils ont *disparu*.

A l'intérieur même de chaque formation apparaissent des divergences *qui n'hésitent pas à s'étaler*.

Bref, le corset cède et le naturel national revient au galop.

Attribuer la responsabilité d'un phénomène aussi *profond* et d'une telle ampleur à l'un quelconque des partis politiques est *parfaitement* dérisoire.

En tout cas, il revient historiquement et juridiquement au président de la République, gardien de la Constitution et du fonctionnement régulier des pouvoirs publics, d'enrayer le processus.

Cette action, urgente, ne saurait évidemment ignorer une *deuxième* exigence strictement constitutionnelle : l'équilibre des pouvoirs.

∴

2) Faut-il rappeler que, dès sa première conférence de presse, en mai 1958, le général de Gaulle a proclamé : *« Je ne commencerai pas, à soixante-huit ans, une carrière de dictateur. »* De fait, le rétablissement ou la sauvegarde de nos libertés l'a toujours animé, en même temps que *le souci de restaurer* l'autorité de l'exécutif.

Cette double volonté a conduit à un régime exigeant le respect des attributions de *chaque* pouvoir et de chaque citoyen.

C'est dans cet esprit qu'au Comité constitutionnel consultatif, en août 1958, de Gaulle, à une question qui lui était posée, a répondu (je cite de mémoire) : *« Je n'imagine pas qu'un gouvernement puisse rester en place s'il n'a pas l'accord de la majorité de l'Assemblée nationale. »* Ce qui revenait à affirmer que la Vᵉ République devait rester parlementaire, c'est-à-dire comporter *un* gouvernement responsable devant l'Assemblée issue du suffrage universel.

Le régime parlementaire entraîne deux *impératifs dont l'oubli ne* peut engendrer, à terme, que confusion et faiblesse.

D'abord, le pouvoir exécutif comporte deux étages : le supérieur représenté par le président de la République, qui tire du suffrage universel la mission de définir *les* grandes orientations de la politique française ; le gouvernement, qui, dans le cadre de *ces* orientations, *doit conduire l'action politique* concrète sous le contrôle du Parlement.

Le premier ministre et son gouvernement *jouent* ainsi le rôle d'amortisseur entre l'exécutif et le législatif, pièce essentielle qui manque au régime présidentiel et dont le défaut a *poussé* notre IIᵉ République de 1848 vers le Second Empire.

Tout obscurcissement de ce dédoublement hiérarchique de l'exécutif ne peut que ménager des déboires.

Ensuite, le *régime* parlementaire établit un lien entre l'exécutif et la *majorité* à l'Assemblée nationale. Responsable devant cette majorité, le gouvernement doit avoir *son accord*.

Ce *qui* veut dire qu'un changement d'orientation fondamentale de *notre politique* exige *deux* élections concordantes, présidentielle et législative. C'est *une sécurité*.

Ce qui veut dire, aussi, que le *gouvernement* doit conduire son *action* en *liaison* avec sa majorité parlementaire.

La *concertation doit, naturellement*, se traduire avec toutes les formations de la *majorité dans la mesure même* où l'élection législative les a façonnées. Si l'élection a dégagé deux formations importantes, c'est avec les deux que doit *inéluctablement* se développer la coordination.

Toute méconnaissance de ces *impératifs*, sécrétés par l'essence même de nos institutions, ne *peut* conduire qu'à une dangereuse anarchie.

A fortiori, vouloir, en dehors d'une élection *législative*, *paralyser* ou « *piéger* » l'une quelconque des formations *majoritaires* issues du suffrage populaire constituerait un véritable *péché* contre les *institutions*. Le commettre nuirait à tous les Français. Qui s'y étant, par mégarde, laissé aller pourrait raisonnablement persévérer ?

(*) Député des Yvelines (R.P.R.), ancien membre du Comité constitutionnel consultatif.

● *Le Conseil d'Etat* a annulé, vendredi 18 janvier, une élection municipale partielle qui, organisée le 24 septembre 1978, à Sainte-Suzanne (la Réunion) s'était soldée par le succès de la liste de la majorité conduite par M. Albert Paris (R.P.R.), avec 1952 voix contre 1827 à celle que menait M. Lucet Langenier (parti communiste réunionnais). Le Conseil d'Etat a notamment estimé que la publication à trois reprises dans *la Gazette de l'île à la vie privée de M. Langenier »* avait été de nature à *« altérer les résultats du scrutin »*.

● *Un conseiller municipal* d'Einville-au-Jard (Meurthe-et-Moselle), M. Jean-Pierre Bansept, apparenté au parti communiste, a démissionné de ses fonctions pour protester contre la position prise par le P.C.F. sur l'affaire afghane.

● *Pour un débat sur les sondages*. — M. Louis Mermaz, président du comité directeur du P.S., député de l'Isère, a adressé une lettre aux directeurs des trois chaînes de télévision pour leur demander d'organiser un débat sur les sondages qui devrait réunir les responsables des instituts de sondage, les commanditaires et utilisateurs de ceux-ci.

● *M. Paul Dijoud*, secrétaire d'Etat aux DOM-TOM, doit se rendre à la Réunion du 21 au 24 janvier pour *« multiplier les contacts et faire, sur le terrain, le point des dossiers qui commandent les développement économique et social de l'île à la suite notamment des mesures arrêtées lors du comité interministériel du 12 décembre »* (*le Monde* du 30 décembre).

Le Monde

société

La tentative de suicide de trois jeunes gens en Moselle

« On en a eu marre, c'est tout »

Deux des trois jeunes gens qui ont tenté de se suicider dans la nuit du 16 au 17 janvier, à Stiring-Wendel (Moselle), ont échappé à la mort (« le Monde » du 19 janvier). Le troisième est décédé sans qu'on puisse expliquer ce geste autrement que par l'ennui qui règne dans cette cité minière et la crainte de passer en jugement après une banale affaire de vol.

De notre envoyé spécial

Stiring-Wendel (Moselle). — A l'extrémité du bassin houiller de Lorraine, tout près de la frontière allemande, la famille de Wendel a annexé jusqu'au nom de la ville où elle a installé en 1946 sa première usine : cette localité de quinze mille habitants s'appelle aujourd'hui Stiring-Wendel. Les de Wendel y ont installé leur église, leur mairie, leurs écoles, leurs logements et leurs hôpitaux.

« *C'est tout avantage*, dit-on là-bas, *de travailler à la mine.* » Les jeunes qui par malheur n'y sont pas entrés s'inscrivent sur des listes d'attente.

La présence de l'Allemagne toute proche permet, elle, d'employer chez Siemens ou Ford les plus malchanceux et d'enrichir les commerçants de la ville, puisque les Allemands, forts d'un mark réévalué, viennent y faire leurs courses. Cette ville ne compte que cent soixante chômeurs, ce qui est peu, reconnaît-on à la mairie, par rapport « *à l'intérieur* », c'est-à-dire au reste du pays.

L'Allemagne est un modèle. « *Au moins, là-bas*, raconte une fille de seize ans, *la police intervient immédiatement au moindre désordre dans les boîtes de nuit.* » Alors, pourquoi quatre jeunes gens ont-ils, dans une telle atmosphère, songé, un lundi de janvier, à mettre fin à leurs jours collectivement, alors que trois d'entre eux étaient employés par la mine et que le quatrième travaillait comme apprenti peintre ?

Ces jeunes-là pourtant, qui, selon la police, fumaient parfois du haschich, étaient pourtant gais et propres, pas bagarreurs. M. Gaston, le patron de la « Taverne Moritz », leur point de ralliement, avait bien ri quand, le lundi 14 janvier dans la soirée, venant dîner, ils lui avaient dit : « *C'est notre dernier repas, patron. C'est notre dernier café avant le long voyage bien froid.* »

La formule ne pouvait le surprendre, l'hiver étant particulièrement rigoureux en Moselle. Est-ce ce froid ou bien l'alcool et les barbituriques absorbés ? On a retrouvé mort le plus jeune d'entre eux, âgé de dix-sept ans, le mardi après-midi, dans une bâtisse abandonnée, une de ces maisons uniformes et sales qu'on apelle corons. Les deux autres ont été sauvés de justesse ; seul un rendez-vous avec une amie a écarté, au dernier moment, le quatrième qui, l'après-midi, les avait accompagnés chez le pharmacien pour acheter les barbituriques : « *J'ai longtemps hésité* », a-t-il simplement déclaré.

Ils se seraient résolus à mettre fin à leurs jours, selon la police, de peur de passer devant le tribunal correctionnel de Sarreguemines pour plusieurs vols pour lesquels ils avaient été inculpés. Une condamnation avec sursis leur aurait fait perdre leur emploi. Finies alors les « virées » à Sarrebruck et dans le sud de la France ! Définitivement stoppée la vieille Simca en assez mauvais état qui se trouve dans le jardin de l'un d'entre eux, brisée enfin l'image longtemps caressée d'être mineur comme le père.

« *Il n'y a rien à comprendre, on en a eu marre, c'est tout* », déclare l'un d'entre eux, Didier Marlier, dix-neuf ans, sorti jeudi 17 janvier de l'hôpital. Lui affirme ne les avoir suivis que pour, le moment venu, avertir la police et les sauver. « *Pris de malaise, je n'ai pas eu le temps d'agir* », raconte-t-il. Didier Marlier affirme : « *Il n'y a pas de disco dans cette ville, c'est mort, complètement mort, et on est obligé d'aller en Allemagne pour s'amuser.* »

NICOLAS BEAU.

JUSTICE

Quatre personnes ont été inculpées dans l'affaire de l'office interdépartemental d'H.L.M. de la région parisienne

Quatre personnes — dont un ancien député gaulliste — viennent d'être inculpées par M. Michel Aldebert, juge d'instruction à Paris, chargé depuis le 25 janvier 1979 (« le Monde » daté 28-29 janvier 1979) de l'information ouverte après la découverte, en 1977, d'un déficit de trésorerie de 30 millions de francs dans les finances de l'office d'H.L.M. interdépartemental de la région parisienne (cinquante-cinq mille logements).

M. Guy Rabourdin, ancien député (U.D. Ve) de Seine-et-Marne, de 1962 à 1973, ancien président de l'office a été inculpé d'infraction à l'article 190 du code de l'urbanisme. Il lui est reproché de ne pas avoir eu dans son administration toute la rigueur souhaitable en faisant faire, par exemple, des travaux de réparation à bon compte dans son appartement personnel par des entrepreneurs fournisseurs de l'office.

M. André Girard, ingénieur en chef qui dirigea le service chauffage-entretien de l'office, a été inculpé de trafic d'influence. Il est accusé d'avoir commis diverses irrégularités et d'avoir invité un entrepreneur de nettoyage, M. Richard Mulet, à verser des traites d'un montant global de cinq cent mille francs au directeur d'une société de services niçoise, M. Antoine Brocard. En échange de cela, M. Mulet aurait obtenu un important marché de fourniture d'appareils, destinés aux immeubles dépendants de l'office, et servant au remplacement automatique des poubelles des vide-ordures lorsqu'elles sont remplies.

Bien que les traites n'aient pas été encaissées, MM. Mulet et Brocard ont été inculpés de trafic d'influence.

[C'est le 16 décembre 1977 qu'un arrêté ministériel avait suspendu le conseil d'administration de l'office, à la tête duquel s'étaient succédé, depuis 1975, de nombreux présidents, dont plusieurs avaient dû démissionner (« le Monde » du 29 septembre 1977). M. Guy Rabourdin, président depuis le 22 avril 1976, avait démissionné le 6 juin 1977, écrivant à M. Jacques Barrot, alors secrétaire d'Etat au logement : « La situation est pire que je ne l'imaginais au départ » (« le Monde » du 13 juin 1977).

Quelques mois plus tard, la Cour des comptes chargée par le gouvernement d'un rapport sur la situation de l'office, mentionnait « les faiblesses et fautes nombreuses qui, pour certaines, méritent une appréciation sévère ». Le parquet ouvrait le 25 janvier 1979 une information contre X... pour corruption d'employés ou de fonctionnaires, escroquerie et infractions aux articles 189 et 190 du code de l'urbanisme, visant le fait, pour un administrateur, d'obtenir des avantages de fournisseurs.]

DESSOUS-DE-TABLE A MARSEILLE : DIX PERSONNES SONT POURSUIVIES

L'affaire de dessous-de-table qui a entraîné l'inculpation de M. Elie Cohen, directeur régional de la Société chimique routière et d'entreprises générales (SCREG), pour « *faux en écritures de commerce, faux et usage de faux et corruption* » ainsi que celle de MM. Jean-Jacques Russo, entrepreneur de travaux publics, et Richard Trèves, sous-traitant (*le Monde* du 18 décembre 1979) vient d'aboutir à l'arrestation de sept fonctionnaires du service de la voirie et de l'assainissement de la ville de Marseille. Il s'agit de MM. Bernard Latredou, André Mattonet, Daniel Olivi, Honce Ortoli, André Pellegrin, Serge Caballero et Pierre Mathieu, qui laissés en liberté. M. Alain Dragon, premier juge d'instruction, et inculpés de corruption et de complicité d'escroquerie, mais laissés en liberté. M. Alainn Dragon a aussi inculpé un ancien ingénieur de la SCREG, M. Marcel Trion, et deux conducteurs de travaux ; MM. Henri Arnaud et Marc Tardanelli, pour les mêmes raisons. La ville de Marseille s'est constituée partie civile.

Après des vérifications réalisées par la direction du commerce et des prix relatives à de fausses factures, une « caisse noire » avait été découverte au siège régional de la SCREG, destinée à obtenir l'attribution de marchés, notamment auprès de la ville de Marlano-

AU COURS DE SON TOUR DE FRANCE DES JURIDICTIONS

M. Peyrefitte veut apaiser les inquiétudes des magistrats

De notre envoyé spécial

Grenoble. — M. Alain Peyrefitte, qui rend visite à chacune des trente-quatre cours d'appel, était vendredi 18 janvier à Grenoble. Aux deux tiers de ce tour de France, le garde des Sceaux est plus que jamais convaincu de la nécessité d'expliquer et de défendre ses projets sur le terrain autant que d'écouter les suggestions et les doléances de ses interlocuteurs.

M. Peyrefitte estime que la bonne parole propagée à la tribune de l'Assemblée nationale ou au cours d'interviews, passe mal, spécialement lorsqu'il s'agit de projets aussi techniques que celui sur le recrutement des magistrats, qui continue de provoquer des remous et a été à l'origine de la grève du 6 novembre (*le Monde* du 8 novembre 1979).

Ce projet, dont le Sénat a volontairement retardé l'examen, piétine. Le garde des sceaux espère qu'il pourra être définitivement adopté au cours de la session extraordinaire de février, consacrée à l'examen du projet de loi d'orientation agricole. Mais rien n'est moins sûr.

Des doléances

La situation est paradoxale. Deux cent quarante et un postes de magistrats ont été créés au budget de 1980, mais ces postes ne pourront être pourvus avant que le Parlement ait entériné ce projet, qui permet de recruter des magistrats en nombre suffisant.

Des concours permettront d'intégrer dans la magistrature des personnes extérieures à celle-ci, concours qui inquiètent beaucoup les magistrats. M. Peyrefitte estime que ses intentions ont été mal comprise sinon déformées par les syndicats. Il s'est efforcé à Grenoble d'apaiser ces inquiétudes en soulignant que les épreuves de ces concours seront anonymes et placées sous le contrôle d'un jury indépendant. Les candidats reçus iront en stage à l'Ecole nationale de la magistrature à Bordeaux, qui est la voie normale de recrutement des jeunes magistrats. La formation de ceux-ci, qu'on appelle auditeurs de justice, et celle des magistrats recrutés par les concours exceptionnels, seront ainsi homogénéisées.

Au cours de l'échange de vues qui a réuni à huis clos le garde des sceaux et les magistrats de la cour d'appel, les représentants de la section grenobloise du Syndicat de la magistrature ont réagi à ces propos en estimant que ce projet « *renforce la prépondérance du pouvoir exécutif dans les mécanismes de recrutement et d'avancement* » et qu'il porte atteinte à « *l'indépendance et au pluralisme* ».

Les doléances des chefs de cour recueillies à l'occasion des déplacements du ministre portent le plus souvent sur l'inflation du contentieux et sur la pénurie de moyens pour y faire face. Ces voyages sont aussi l'occasion pour le garde des sceaux d'évoquer des affaires locales. Au cours de l'audience solennelle de la cour, il a déclaré : « *Les magistrats défendent la loi et la société avec courage, je le dis à Grenoble tout particulièrement.* » M. Peyrefitte faisait allusion à l'affaire de proxénétisme qui a conduit en prison une vingtaine de souteneurs grenoblois (*le Monde* du 14 novembre 1979). Le juge d'instruction chargé du dossier, M. Paul Weisbuch, a fait l'objet de menaces de mort.

BERTRAND LE GENDRE.

● *Quatre jeunes motocyclistes*, qui avaient obstrué des parcmètres avec du mastic, le 9 décembre 1979, 30, avenue de Friedland, à Paris, MM. Jean-Marc Maldonado, Pierre Quiriconi, Didier Sussest et René Millambourg, ont été condamnés chacun à 400 F d'amende, le 17 janvier, par la vingt-quatrième chambre correctionnelle de Paris, pour dégradation d'objets d'utilité publique. La Ville de Paris, partie civile, obtient 1 200 F de dommages et intérêts.

Contestation non violente à l'université d'Angers contre la menace d'expulsion de deux étudiants marocains

Depuis une dizaine de jours, les étudiants de l'université d'Angers sont en grève. Approuvé à une forte majorité dans toutes les unités d'enseignement et de recherche — notamment par quatre cent quarante-six voix contre deux cent cinquantre-quatre à l'U.E.R. de droit où un comité anti-grève, animé par l'Union nationale inter-universitaire (UNI), avait demandé un scrutin à bulletin secret — ce mouvement est motivé par la décision du préfet du Maine-et-Loire de ne pas renouveler le titre de séjour de deux étudiants marocains (« le Monde » du 12 janvier). Manifestations parfois réprimées par la police, occupation éphémère du théâtre de la ville ou, plus longue, de la présidence de l'université et grève de la faim de douze étudiants marocains jalonnent ce mouvement organisé en dehors des forces politiques et syndicales traditionnelles du milieu universitaire.

De notre envoyé spécial

Angers. — « *Une manifestation de trois mille personnes dans les rues d'Angers, on n'avait pas vu cela depuis longtemps.* » Les passants étaient surpris, vendredi 18 janvier, en regardant défiler le cortège des étudiants dans le froid vif. De jeunes Maghrébins et Africains, quelques adultes militants politiques ou syndicalistes se sont joints à la manifestation.

Des lycéens, aussi, dont beaucoup étaient en grève. Comme cet élève de première au lycée Joachim-du-Bellay, ils expliquent que cette lutte, qu'ils veulent « pacifique », est aussi la leur. « *On a interdit les casques*, dit-il, *on ne veut pas de provocation, nous ne cherchons pas à abîmer les voitures ou autre chose, nous exigeons que l'on respecte les droits des étudiants, quelle que soit leur origine.* »

Ces jeunes, qui descendent dans la rue et dérangent une ville habituellement fort calme, n'appartiennent pas à des organisations politiques ou syndicales traditionnelles. Refusant toute « mainmise » et toute récupération, ils mettent en avant la maturité et la force de leur mouvement. « *Nous avions envie de faire quelque chose d'humanitaire* », explique Alain, un des animateurs de la grève. Pour cet étudiant en droit, qui avoue « *en avoir ras-le-bol des organisations politisées*, ce qui est important, c'est la justice. Au cours de l'année 1979, il crée avec quelques camarades un comité pour l'annulation de « la circulaire Bonnet » sur les immigrés.

Indignation

La décision du préfet, M. Jean-Marie Robert, signifiée aux étudiants marocains, de ne pas leur renouveler leur titre de séjour pour 1980, provoque l'indignation sur le campus. « *Une mesure injuste*, s'écrie une étudiante, *puisque Abdou et Mahmoud étaient régulièrement inscrits à l'université.* » Rapidement, la mobilisation s'organise, une grève des cours est décidée et des manifestations en ville ont lieu. Le mouvement se développe et la première intervention de la police, jeudi 10 janvier, face à la préfecture, ne fait que renforcer la détermination des étudiants.

Ceux-ci n'hésitent pas à occuper les locaux de la présidence de l'université. Ils reprochent au président, M. Jean-Claude Rémy, de ne pas s'opposer fermement aux décisions du préfet. « *Je n'ai pas été consulté par les autorités préfectorales* », répond-il, en ajoutant que les deux étudiants « *étaient régulièrement inscrits à l'U.E.R. des sciences et n'avaient bénéficié d'aucune dérogation particulière au règlement universitaire.* » Vendredi 18, les enseignants, qui avaient été très discrets depuis le début de l'action, votaient avec le personnel non enseignant une motion constatant « *le sérieux des étudiants* ». Ils demandent la levée immédiate des mesures d'expulsion.

« *Malheureusement, les enseignants n'ont pris aucune mesure quant à la poursuite de l'action* », regrettait un membre du comité de coordination. Car ces étudiants, qui refusent toute récupération de leur lutte et réussissent à faire signer côte à côte au bas d'un tract le P.C. et la Fédération anarchiste, s'interrogent sur la suite à donner à leur mouvement.

Le préfet reviendra-t-il sur sa décision après la rencontre prévue ce samedi matin 19 janvier avec le président de l'université ?

C'est la question que l'on se pose à Angers. En quelques jours, la ville a fait connaissance avec ses étudiants, les uniformes des C.R.S. et des gendarmes mobiles. Une ville qui, comme son évêque, a « *apprécié la non-violence des étudiants* ». Au campus d'Angers, un nouveau type de mouvement étudiant est apparu. Un mouvement où l'on fait référence à la justice et aux droits de l'homme.

SERGE BOLLOCH.

UN GROUPE D'OBJECTEURS DE CONSCIENCE A DÉCIDÉ DE FAIRE UNE MARCHE VERS LA HOLLANDE

Un groupe d'objecteurs de conscience, appartenant au mouvement OP-20, devait partir, ce samedi 19 janvier, de Paris vers la Hollande, où ils demanderont l'asile politique. Cette marche a pour but d'alerter l'opinion sur le statut défavorable de l'objection de conscience en France par rapport à d'autres pays. Les marcheurs entendent aussi expliquer, à chaque étape de leur voyage, le sens de leur action.

Le mouvement OP-20, qui avait organisé déjà l'occupation de l'ambassade de Belgique à Paris (« le Monde » daté 11-12 novembre 1979) et l'opération de la tour Eiffel, au cours de laquelle trois objecteurs s'étaient suspendus vingt-quatre heures dans le vide (« le Monde » du 1er janvier), s'est constitué pour réclamer un véritable statut de l'objection de conscience en rappelant que la commission juridictionnelle compétente a repoussé depuis novembre 1978 près de trois cent cinquante demandes qui avaient été rédigées à partir d'une lettre type.

FAITS ET JUGEMENTS

L'affaire des tracts du Val-de-Marne : la justice est saisie, *déclare M. Jacques Barrot*

M. Jacques Barrot, ministre de la santé et de la sécurité sociale, a déclaré vendredi 18 janvier à TF 1 que « *le parquet avait été saisi* » de l'affaire des tracts distribués par des syndicats d'enseignants et demandant une « *attitude plus nuancée, plus éclairée et responsabilisante* » à l'égard du problème de la drogue. Ces tracts avaient été distribués pour la première fois, au mois de décembre dernier, aux portes de deux lycées du Val-de-Marne (*le Monde* des 27 décembre 1979 et 10 janvier).

« *La police judiciaire est en train d'enquêter*, a ajouté M. Barrot, *et, si les faits sont avérés, il y aura des sanctions.* » Le ministre a en outre déploré que dans ces tracts, « *de même que dans le projet socialiste* », on fasse la distinction entre drogues dures et drogues douces.

M. Jean-Claude Lefort, membre du secrétariat fédéral du parti communiste du Val-de-Marne, commente cette affaire dans *l'Humanité* du samedi 19 janvier. Il évoque les positions du parti communiste telles qu'elles étaient apparues dans un tract du Mouvement de la jeunesse communiste de France, *la Lutte, pas la drogue*, auquel répondait le tract *la Lutte, pas la morale*, distribué par les enseignants.

« *On n'est pas près de nous faire céder sur cette question de la drogue*, déclare M. Lefort. *Nous sommes décidés à ne pas laisser se développer sans réagir ce phénomène. Nous sommes bien résolus à mener une campagne claire et courageuse contre la drogue et contre l'idéologie qui vise à la banaliser.* »

En revanche, le Syndicat général de l'éducation nationale (SGEN-C.F.D.T.) affirme qu'il « *continuera d'agir pour que le débat collectif se développe et favorise une autre attitude sociale dans et hors de l'école, car tous les jeunes sont concernés* », alors même que quatre enseignants du lycée Darius-Milhaud du Kremlin-Bicêtre ont été convoqués par la police.

Une mise au point des avocats de M. Pierre-Charles Pathé.

Mes Georges-Antoine Chrestell et Bernard Cens, respectivement membres du barreau de Paris et du barreau de Versailles, défenseurs de M. Pierre-Charles Pathé, accusé d'espionnage au profit de l'Union soviétique et écroué depuis juillet 1979 (*le Monde* daté 6-7 janvier), nous ont adressé le texte suivant :

« *Les défenseurs de M. Pierre-Charles Pathé constatent avec inquiétude que divers organes de presse ont soudainement et simultanément livré au public des informations sur une affaire en cours d'instruction depuis six mois.*

» *Ils s'interrogent sur l'origine et les conditions d'une telle violation du secret de l'instruction. Ils s'étonnent de la rumeur, reprise par certains journaux, selon laquelle la Cour de sûreté de l'État serait appelée à juger M. Pierre-Charles Pathé au printemps prochain, alors que l'instruction n'est pas clôturée, qu'aucune décision de renvoi n'est prise et qu'un non-lieu est toujours susceptible d'intervenir.* »

Ancien maire de Peuplingues Armand Rohart a bénéficié d'une libération conditionnelle.

L'ancien maire de Peuplingues (Pas-de-Calais), Armand Rohart, soixante ans, condamné à la réclusion criminelle à perpétuité en 1969 pour le meurtre de sa femme, a bénéficié d'une libération conditionnelle le 29 août dernier, a-t-on appris dans la soirée du 17 janvier.

Le 9 juin 1967, Jacqueline Rohart était morte noyée, « *accidentellement* », selon son mari. Mais l'autopsie faisait apparaître qu'elle n'avait pas d'eau dans les poumons et, le 14 juin 1967, Armand Rohart était incarcéré. Accusé d'avoir tué sa femme, il a toujours nié.

Il fut condamné à la réclusion criminelle à perpétuité en juillet 1969 par la cour d'assises du Pas-de-Calais (*le Monde* daté 6-7 juillet 1969). Jugé une seconde fois, après cassation, par la cour d'assises du Nord en avril 1970, il fut condamné à la même peine (*le Monde* daté 26-27 avril 1970).

M. J.-P. Pierre-Bloch diffamé par des immigrés ?

La dix-septième chambre correctionnelle de Paris examinait, vendredi 18 janvier, un litige qui oppose M. Jean-Pierre Pierre-Bloch, député (U.D.F.) du dix-huitième arrondissement de Paris, à M. Hamoud Khali, directeur du journal *Sans frontière*, destiné aux travailleurs immigrés. M. Pierre-Bloch réclame 50 000 F de dommages-intérêts à M. Khali pour diffamation, estimant que le titre d'un article publié dans le numéro du 26 juin dernier de *Sans frontière* : « *42 : Darquier de Pellepoix assainit le Marais ; 80 : Pierre-Bloch assainira-t-il Barbès ?* », portait atteinte à son honneur.

Comparer le parlementaire à l'ancien commissaire aux questions juives, est-ce porter atteinte à l'honneur d'un simple citoyen ou à sa vie publique de député ?

Me Yves de Chalsemartin, son avocat, arguait de l'article 32 de la loi du 29 juillet 1881 sur la presse, réprimant les diffamations envers un particulier. Me Bertrand Domenach, le défenseur du journal, a assuré, au contraire, que le texte applicable en l'espèce est l'article 31, de la même loi, relatif à la diffamation envers un membre d'une Assemblée parlementaire. Et il a demandé au tribunal d'annuler la demande de M. Pierre-Bloch.

Le tribunal a estimé devoir attendre la fin des débats pour se prononcer sur ce point de droit. Au cours de ces débats des témoins ont évoqué l'inquiétude provoquée dans le quartier de la Goutte-d'Or au métro Barbès, par le discours de M. Pierre-Bloch devant l'Assemblée nationale dans lequel il recommandait l'« *assainissement* » du quartier, et qui a inspiré l'article incriminé. Depuis l'élection de M. Pierre-Bloch, les fouilles et les contrôles d'identité que doivent subir les immigrés se sont multipliés, a indiqué M. Alain Bouc, ancien correspondant du *Monde* à Pékin qui habite la Goutte-d'Or. Jugement le 13 février.

ÉDUCATION

UN COLLOQUE DU S.N.I.

Les rythmes de vie des enfants, objet d'étude et source de conflits

« Les rythmes de vie de l'enfant et de l'adolescent » ont fait l'objet d'un colloque organisé les 17 et 18 janvier, à Paris, par le Syndicat national des instituteurs et professeurs de collège (SNI-P.E.G.C.) Cette manifestation a réuni quelque trois cents personnes : des chercheurs (médecins, biologistes, psychologues, sociologues...) et des instituteurs délégués par les sections départementales et académiques de leur syndicat. Cette confrontation qui avait lieu pour la première fois répond au mandat donné à la direction du SNI par son congrès de Nancy en juin 1979. Elle coïncide aussi avec l'actualité puisque les recteurs doivent fixer dans quelques semaines, pour chaque académie, le calendrier de la prochaine année scolaire. Les débats ont conforté le SNI dans sa détermination à s'opposer « à toute modification qui serait une menace pour les conditions de travail des enseignants ».

« Il faut être patient et ne pas se précipiter pour changer les choses ». Cette prudence rappelée par M. Hubert Montagner, professeur à l'université de Besançon, à l'occasion de la synthèse des débats, a marqué plus d'une intervention. Si les rythmes biologiques de l'adulte ont été étudiés par les chercheurs, il n'en est pas de même pour l'enfant. *« Tout est à faire »* a affirmé M. Paul Fraisse, professeur à l'université René-Descartes (Paris V), à la suite de M. Alain Reinberg, directeur de recherche au C.N.R.S. Tous deux ont appelé les pouvoirs publics et les organismes de recherche à s'intéresser enfin à ce sujet, faute de quoi nulle décision ne pourrait prétendre s'appuyer sur des fondements scientifiques.

Si les responsables du S.N.I. ont *« joué le jeu »* en ne mêlant pas le discours syndical aux exposés scientifiques, ils n'en ont pas moins été confortés dans leur conviction que les projets ministériels avaient surtout pour objectif de satisfaire les industriels du tourisme.

Les impératifs économiques, la société et ses modes de vie, l'environnement socio-culturel, la part de l'inné et de l'acquis dans l'échec scolaire ont cotoyé tout au long des débats la biologie, la psychologie, la pathologie de l'enfant de la naissance à l'adolescence, révélant d'abord le fossé qui existe entre les chercheurs scientifiques et les praticiens que sont les instituteurs dans leurs classes.

En confrontant des expériences, le colloque a cependant fait ressortir certaines notions qui, rassemblées par M. Montagner, méritent réflexion et peuvent déjà orienter des décisions. Il apparaît notamment que les enfants sont perturbés lorsqu'ils subissent une brusque rupture de rythme. C'est le cas le samedi alors que la famille est à la maison au grand complet, le lundi lorsque les enfants reprennent le chemin de la crèche ou de l'école ou lorsque la France passe soudain à l'heure d'été. En revanche, le mercredi — jour où la famille n'est pas réunie — et le jeudi, on n'enregistre pas de « désynchronisation ».

L'organisation de l'année scolaire met en jeu le délicat problème des congés. On remarque dans les colonies de vacances un phénomène de désynchronisation qui se caractérise par des troubles du sommeil ou une certaine agitation tout au long de la première semaine, la stabilisation n'étant perçue que la seconde semaine. De là à conclure que les petites vacances d'une semaine sont inutiles et qu'il faut au moins quinze jours, il n'y a qu'un pas. Or, note M. Reinberg, c'est en hiver et notamment en février et mars que l'organisme est le moins résistant. Le système des grandes vacances d'été et des petites vacances d'hiver est donc *« à contretemps des besoins physiologiques »*.

Deux semaines de vacances en novembre, deux semaines en février-mars, telle est la proposition évoquée par M. Montagner. Congés qui pourraient être récupérés sur... certains jours fériés ou sur les vacances d'été. Les rythmes annuels sont de toute façon indissociables de la répartition des activités au cours de la semaine et de la journée. Et c'est là, affirment les spécialistes, que l'on ne connaît pas grand-chose. On sait pourtant qu'un enfant de cinq à sept ans a une capacité d'attention de dix minutes par heure, soit deux heures par jour, et à neuf-dix ans de quatre heures par jour au maximum. La difficulté réside dans la répartition de ce temps pendant la journée. Des analyses urinaires mettant en évidence la sécrétion d'hormones de défense et l'observation du comportement des enfants montrent qu'à onze heures du matin comme en début d'après-midi ils sont en état de moindre résistance.

Agitation, isolement, gribouillage, tendance au sommeil sont les manifestations les plus fréquentes que l'on peut éviter en ménageant une période de repos ou de détente. La répartition des activités sur la journée et sur la semaine a, en outre, une influence sur le développement de l'enfant.

L'attitude des enseignants face à l'enfant est déterminante, a remarqué une conseillère pédagogique, insistant notamment sur la nécessité d'un *« accueil plus chaleureux »*. Mais plus souvent que les éducateurs, ce sont les parents — et leur rythme de vie — qui ont été sur la sellette. *« En même temps que le problème des structures scolaires,* a affirmé M. Mongner, *il faut poser celui des structures d'accueil et surtout ouvrir l'école aux parents, même si c'est dérangeant ; c'est possible et enrichissant. »*

C'est l'enfant qui est l'enjeu, l'enfant qui, a insisté M. Guy Georges, secrétaire général du SNI, lors de la clôture du colloque, a été oublié dans les projets ministériels au profit *« du meilleur rendement du parc S.N.C.F., des états d'âme de Bison fûté (...) et de la plus profitable répartition sur l'année de l'activité hôtelière et touristique. »* (...) *« On a en France une fâcheuse tendance à limiter le problème à celui des conditions de travail des instituteurs et professeurs »*, a-t-il ajouté. Non seulement le SNI s'opposera à toute modification qui serait *« une menace pour leurs conditions de travail »*, mais il demande une *« amélioration »* à l'heure *« où d'autres travailleurs demandent un abaissement de leur travail hebdomadaire »*.

CATHERINE ARDITTI.

SCIENCES

Le programme spatial chinois prévoit le lancement d'un cosmonaute dans l'espace

De notre correspondant

Pékin. — Le programme spatial chinois est tout d'un coup à l'ordre du jour. Après les premières photos publiées par le *Wenhui Bao*, un autre journal de Shanghaï, *Libération*, a présenté un reportage détaillé sur la base d'entraînement des cosmonautes chinois, accompagné de la photo d'un petit chien qui, précise la légende, a accompli sans encombre un aller-retour à bord d'un vaisseau spatial. Le texte ne précise pas s'il s'est agi d'un vol orbital ou d'un simple saut dans l'espace.

Enfin, la revue illustrée de l'armée de libération étale sur deux pages, dans son numéro de janvier, l'image en gros plan d'un lanceur de satellite en cours de montage. La brève présentation de cette photographie inédite indique qu'il s'agit d'une fusée de conception entièrement chinoise, dont la propulsion est assurée par deux étages dont les moteurs brûlent des combustibles liquides. *« Le jeune contingent des techniciens chinois de l'espace,* ajoute la revue, *travaille d'arrache-pied, s'efforce de concevoir de nouvelles fusées porteuses et se prépare à lancer des satellites encore plus nombreux dans cette nouvelle longue marche pour la réalisation des quatre modernisations. »*

D'autre part, une délégation de la Société européenne de propulsion — le motoriste du lanceur européen Ariane, — a séjourné en Chine du 6 au 13 janvier, sur invitation de l'Académie des sciences de Chine et de l'Académie de technologie électronique. Les conversations ont notamment porté sur la vente éventuelle à la Chine d'une station de réception des informations recueillies par les satellites d'observation des ressources terrestres. La Chine, pour sa part, est vendeuse — pour la première fois — d'antennes paraboliques de poursuite de satellites.

Une délégation américaine conduite par le docteur Frank Press, conseiller scientifique du président Carter, est attendue avant la fin du mois à Pékin. Elle comprendra plusieurs représentants de la NASA.

Toutes ces indications ne laissent guère de doute sur un point : le programme spatial chinois a été, ces derniers mois, sensiblement accéléré. D'autres faits confirment cette impression : au mois de mai 1979, devant une délégation française, les responsables chinois annonçaient leur intention de lancer un premier satellite géostationnaire en 1982 ou 1983 (*le Monde* daté 6-7 mai 1979). Au mois d'octobre suivant, cette date était avancée à 1980 ou 1981, lors de conversations avec des interlocuteurs japonais.

De la fusée au tricycle

De même, en mai dernier, il était encore question d'un délai de *« trois à cinq ans »* pour la mise au point du lanceur chinois *« Longue Marche Trois »*, comparable, par ses caractéristiques, à l'engin européen Ariane. Or les spécialistes ont généralement reconnu cette fusée dans la photographie d'un lancement publié au mois de septembre dernier dans la presse chinoise.

Diverses sources enfin, au Japon comme à Hongkong, ont fait état, ces derniers mois, d'un programme chinois de vols spatiaux habités. La question qui se pose est de savoir si, comme le suggèrent les récentes informations de la presse chinoise, de tels vols sont imminents.

La Chine a déjà lancé huit satellites artificiels (le dernier en janvier 1978) et elle en a récupéré trois. On sait que certains de ces engins pesaient environ 2 tonnes.

Tout indique, en somme, que la Chine sera très prochainement en mesure de réaliser un vol orbital habité. Les reportages des journaux de Shanghaï donnent même à cet égard quelques précisions. Les épreuves subies par les futurs cosmonautes laissent prévoir un retour au sol sur terre et non sur mer. Une attention particulière et toute chinoise est accordée au problème de leur alimentation en vol, et le journal *Libération* s'émerveille des possibilités offertes par le riz frit aux œufs et les crevettes déshydratées. A chacun sa gastronomie spatiale...

D'un point de vue technique, les experts estiment cependant que l'un des principaux obstacles encore à franchir sur la voie du lancement d'un satellite chinois habité se situe dans le domaine des ordinateurs à très haute capacité. On touche là à l'une des faiblesses de la technologie chinoise contemporaine, dont les effets se font sentir dans de multiples secteurs, la construction aéronautique notamment. C'est d'ailleurs l'un des points sur lesquels les négociations entre la Chine et divers pays occidentaux, les Etats-Unis en particulier, sont depuis quelque temps déjà les plus difficiles.

Si la conquête de l'espace, d'autre part, doit contribuer à hisser la Chine sur un pied d'égalité avec les autres grandes puissances mondiales — et placer, en conséquence, la diplomatie de Pékin dans une position plus favorable à l'égard de ses interlocuteurs principaux, — elle pose un problème de politique intérieure qui ne peut être négligé. Il est de notoriété publique, dans la population chinoise, que Chou En-lai, au milieu des années 60, avait déclaré que d'autres priorités devaient mobiliser les énergies d'un pays encore largement sous-développé et où le soulagement des misères humaines les plus élémentaires n'est encore assuré que de manière très inégale. Le rapprochement est inévitable aujourd'hui entre les milliards investis dans les fusées et le dénuement, par exemple, des hôpitaux chinois, encore incapables d'assurer la subsistance quotidienne de leurs malades et où les patients appartenant au commun des mortels arrivent toujours, hiver comme été, sur les plates-formes de tricycles à pédales.

ALAIN JACOB.

UN GRAND ANNEAU DE GAZ CHAUD EST DÉCOUVERT DANS LA CONSTELLATION DU CYGNE

Deux chercheurs américains, MM. Webster Cash, de l'université du Colorado, et Philip Charles, de l'université de Californie, ont découvert, dans la constellation du Cygne, grâce aux instruments du satellite astronomique HEAO (High Energy Astronomical Observatory), un anneau de gaz très chaud, qui serait le plus grand jamais mis en évidence dans la voie lactée.

Ce halo, vieux d'une dizaine de millions d'années au plus, s'étendrait sur près de mille deux cents années-lumière et serait distant de la Terre d'environ six mille années-lumière (une année-lumière équivaut à 9 500 milliards de kilomètres). Sa vitesse d'expansion serait d'une trentaine de kilomètres par seconde, et le gaz qui le compose atteindrait 3,5 millions de degrés Farhenheit.

Il peut paraître étonnant qu'un tel phénomène, qui émet de formidables quantités d'énergie, n'ait pas été découvret plus tôt. Cela tient au fait qu'il est entouré d'une multitude d'étoiles brillantes qui gênent son observation pas des moyens optiques classiques. C'est pourquoi il n'a pu être mis en évidence que par un télescope à rayons X. Cet anneau est proche d'une masse de gaz froid connue depuis des centaines d'années sous le nom de « barre sombre » du Cygne. Pour le moment, les chercheurs s'interrogent sur le processus astrophysique mis en œuvre pour expliquer ce phénomène qui permettra peut-être d'en savoir plus sur la formation des étoiles.

DES EXPERTS AMÉRICAINS ESTIMENT QU'IL N'Y A PAS EU D'EXPLOSION NUCLÉAIRE AU LARGE DE L'AFRIQUE DU SUD LE 22 SEPTEMBRE DERNIER.

Washington *(A.F.P.)*. — Il n'y a probablement pas eu d'explosion nucléaire dans l'hémisphère austral le 22 septembre dernier. Ces conclusions sont celles du groupe d'experts américains nommé pour enquêter sur cette affaire et dont le rapport devrait être rendu public dans le courant de cette semaine.

Le 22 septembre dernier, un satellite américain de type « Vela » avait enregistré, au large de l'Afrique du Sud, un double flash comparable à celui que produit l'explosion d'un engin nucléaire. A l'époque (*le Monde* du 27 octobre), les Etats-Unis avaient soupçonné l'Afrique du Sud, qui est technologiquement suffisamment avancée, d'avoir organisé un tel essai, d'autant que les radars d'alerte avancée de l'U.S. Air Force avaient enregistré les échos d'ondes de choc produites par ce qui pouvait être l'explosion d'une bombe.

Pourtant, en dépit des recherches faites, il n'a pas été possible de trouver d'autres preuves de l'explosion et, dans les échantillons de pluie recueillis après l'enregistrement du phénomène, il n'a pas été découvert de traces de radioactivité suffisantes pour conclure au tir d'un engin nucléaire.

Les scientifiques du groupe d'experts n'excluent d'ailleurs pas que des perturbations atmosphériques naturelles ou la chute d'un météorite dans l'atmosphère ne soit à l'origine de la confusion.

RELIGION

LES TRAVAUX DU SYNODE NÉERLANDAIS

L'assemblée a commencé à aborder de front les véritables causes de la crise

De notre envoyé spécial

Cité du Vatican. — *Réuni à Rome depuis le 14 janvier, le synode des évêques néerlandais aborde actuellement le fond du débat : le statut des conférences épiscopales et la nomination d'évêques par le Saint-Siège, sans consultation des autres évêques locaux.*

Lorsqu'une assemblée commence dans la crispation, le pessimisme, voire le découragement, vient toujours un moment où une détente se produit et où l'on se met à imaginer que les choses sont en réalité moins dramatiques qu'on ne le pensait : c'est ce qui vient d'arriver au synode des évêques des Pays-Bas.

Une sorte de « miracle » psychologique. Alors que, dans les réunions habituelles de la Conférence épiscopale néerlandaise, Mgr Gijsen, taciturne et renfrogné, n'ouvre pratiquement pas la bouche si ce n'est en fin de séance pour dire « *non* » aux propositions faites, ici, à Rome, l'évêque de Roermond s'est mis à parler et à jouer le jeu de la discussion. Peut-être parce que le pape est parfois présent et qu'il attend sa participation, peut-être parce qu'il se sent moins isolé au Vatican où les oreilles sont plus indulgentes. Toujours est-il que la glace semble rompue et que cet homme, réputé frustré et victime d'un complexe d'infériorité qui remonte à l'époque de ses études, accepte de s'expliquer.

Que restera-t-il de cette bonne volonté le jour où il faudra passer aux actes ? Qui le sait ? Pour l'instant, les communiqués officiels laissent percer non seulement un certain optimisme quant au diagnostic de l'Eglise des Pays-Bas, mais parfois de la bonne humeur.

Si succincts et évasifs qu'ils soient, les bulletins publiés chaque jour traduisent une franchise qui est bien dans la ligne du tempérament néerlandais. En voici un aperçu : *« La foi des fidèles n'est pas exempte de « confusion » par rapport à l'enseignement de l'Eglise, et l'esprit critique s'exerce à propos de la prédication. Ce qui est en cause, c'est davantage la manière dont est présenté le message chrétien que la contestation de l'Eglise elle-même. L'important est d'indiquer la voie « sans agressivité et sans défiance ».*

En tout cela il s'agit moins de doctrine que de pastorale. Un des intervenants croit pouvoir distinguer dans les domaines de foi, de l'eucharistie, de la prière, *« un réel renouveau de la vie ecclésiale aux Pays-Bas »*. Opinion contestée par un autre père du synode encore que tous aient tendance à reconnaître que la participation des laïcs aux tâches de l'Eglise n'a jamais atteint un tel degré. D'autre part, a été évoquée l'impression ressentie par des chrétiens de ne pas être compris par tel ou tel évêque ou par le aint-Siège. Les *mass media* et les sciences humaines ne sont pas étrangers au détachement d'un certain nombre de catholiques néerlandais. Il revient à l'Eglise de faire à ce propos son examen de conscience et de chercher des remèdes appropriés.

Un théologien a profité de l'occasion pour affirmer cette vérité subtile mais fondamentale : *« La communion de l'Eglise universelle n'est pas le résultat de l'addition de la communion des Eglises locales, mais la communion locale réalise la communion universelle : l'approfondissement de cette vérité est important également pour le Saint-Siège. »*

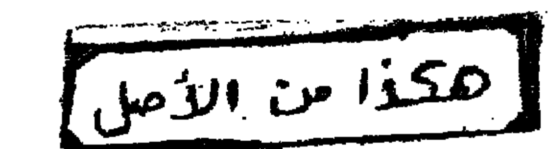
Dans un deuxième temps a été directement abordé le point le plus brûlant : comment rétablir la communion compromise entre les évêques ? Les représentants du Saint-Siège ont précisé que le rôle d'une conférence épiscopale était d'indiquer les grandes orientations tout en laissant à chaque évêque ses responsabilités diocésaines. Mais l'évêque ne saurait faire cavalier seul et rompre la solidarité. La foi et l'attachement des fidèles à l'Eglise pâtissent de tout désaccord sérieux entre les évêques.

Un remède a été suggéré : renouveler les modalités de fonctionnement de la conférence épiscopale et à cet effet mettre au point une nouvelle rédaction des statuts. C'est vraisemblablement la première solution d'ordre pratique proposée au synode.

Enfin, on a remarqué sans périphrase que les problèmes de l'Eglise des Pays-Bas se sont posés d'une manière aiguë depuis qu'on été nommés certains évêques... Le Saint-Siège est mieux placé que quiconque pour savoir que c'est lui qui a imposé ces nominations. Il est donc pour une bonne part responsable des difficultés actuelles et peut faire, lui aussi, sa propre critique.

HENRI FESQUET.





MÉDECINE

MENACÉS D'ASPHYXIE FINANCIÈRE

Les centres de santé vont-ils disparaître ?

Plusieurs organismes représentatifs (1) de la grande majorité des neuf cents centres de santé (médicaux et dentaires) à but non lucratif ont à nouveau, lors d'une conférence de presse réunie à Paris le 17 janvier, manifesté leur inquiétude quant à l'avenir de leurs structures. Cet avenir est compromis, estiment ces organismes, par de sérieuses difficultés financières.

Les gestionnaires et les médecins de ces centres réclament la suppression des abattements de tarifs, qui s'élèvent de 7 à 20 % par rapport à la tarification des médecins libéraux, et la prise en charge des frais de gestion du tiers payant, qui représente 5 à 7 % du budget de ces établissements. En outre, ces praticiens souhaitent que la nouvelle convention nationale entre les médecins et les caisses d'assurance-maladie, actuellement en cours d'élaboration, autorise un réel pluralisme des conditions d'exercice fondé sur le libre choix des professionnels et des usagers.

La crise des centres de santé n'est pas récente. C'est après la dernière guerre, entre 1945 et 1960, qu'ont été créées dans les grandes villes et leurs banlieues la plupart de ces structures médicales.

Jusqu'en 1960, les médecins libéraux n'étaient pas liés à la sécurité sociale par une convention. Le taux de remboursement de leurs consultations et visites était faible. Les possibilités d'accès aux soins, pour une grande partie de la population, étaient limitées. La Sécurité sociale avait alors facilité la création de centres de santé par des avantages financiers qu'elle accordait à certaines communes, organisations mutualistes ou comités d'entreprises.

Depuis 1960, ces créations sont beaucoup plus rares. Ni l'Etat ni la Sécurité sociale ne leur accordent d'aide financière. De plus, les organisations syndicales de médecins ont obtenu de la Sécurité sociale l'attribution d'un droit de veto sur des subventions pour de telles créations. Ainsi, depuis plus de dix ans, le nombre des centres de santé régresse, malgré un intérêt grandissant des jeunes praticiens pour ce mode d'exercice.

Les centres de santé médicaux inégalement répartis sur l'ensemble du territoire, sont nettement plus nombreux dans les régions fortement urbanisées : région parisienne (60 %), Provence-Côte d'Azur, Rhône-Alpes, Nord-Pas-de-Calais... Les médecins qui y exercent ne sont pas propriétaires de leur outil de travail. Salariés, ils ne sont pas rémunérés à l'acte.

La clientèle de ces centres dispose le plus souvent de revenus modérés. D'après une enquête réalisée en 1977 dans plusieurs centres de la Croix-Rouge française, 40 % environ des consultants étaient des personnes âgées, et 25 à 30 % des immigrés ou des chômeurs.

Mais si les préoccupations économiques l'emportent actuellement, les centres de santé veulent jeter les bases d'une nouvelle organisation sanitaire du pays, plus proche des patients et moins dispendieuse. Certains établissements tendent à prendre la place des structures intermédiaires entre la médecine privée et l'hôpital. Ils cherchent à apporter aux malades, à proximité de leur domicile, la technicité de l'hôpital à un moindre coût pour la collectivité et d'un accès plus facile.

Ces structures intermédiaires — alors que l'hôpital au plateau technique sophistiqué paraît devoir être réservé aux problèmes les plus graves et les plus complexes du fait du coût élevé de son fonctionnement — revêtent une importance considérable pour les responsables de ces centres. Ils déplorent que les pouvoirs publics ne semblent pas actuellement exprimer la volonté d'engager une réforme et aient favorisé jusqu'à présent l'hospitalisation publique et la médecine libérale conventionnée. —

Dr Ph. L.

(1) Comité de liaison et de défense des dispensaires et des centres de santé à but non lucratif, Fédération nationale des mutuelles de travailleurs, Croix-Rouge française, Union nationale interfédérale des œuvres et organismes privés sanitaires et sociaux.

● *Le prix du comité de la Ville de Paris de la Ligue nationale contre le cancer* — d'un montant de 30 000 francs — a été remis, le 15 janvier, au docteur Wolf H. Fridman (Institut de recherche scientifique sur le cancer, Villejuif.)

Le docteur Fridman travaille depuis 1966 à l'étude des perturbations immunologiques qu'entraîne — chez l'homme — le développement des processus cancéreux. Il est notamment parvenu à mettre en évidence l'existence d'une certaine variété de lymphocytes (catégorie de globules blancs) capables de détruire certaines cellules cancéreuses. Après avoir purifié cette variété de cellules, il a ensuite établi leur classification.

DESTINÉ AUX TRAVAILLEURS AFRICAINS A PARIS

Le centre médico-social Bossuet a fermé ses portes

Le centre Bossuet, seul établissement médico-social fonctionnant à Paris — depuis quinze ans — au profit des travailleurs africains, vient d'être fermé à la suite de difficultés financières. Le ministère de la santé a, à la fin de la semaine dernière, renoncé à apporter une aide à l'établissement de la rue Bossuet (10e arrondissement). Le ministère souhaiterait que le bureau d'aide sociale de Paris puisse reprendre, dans d'autres structures, la fonction d'accueil social que remplissait de façon originale le centre Bossuet.

Un comité pour la survie de ce centre, appuyé par de très nombreuses associations africaines et des groupes de solidarité avec les travailleurs immigrés, organise le samedi 19 janvier, à 14 h. 30, à la Bourse du travail, une réunion pour demander la réouverture du centre. Le parti socialiste et le parti communiste appuient ces initiatives.

Seule, officiellement, la diminution des aides du Fonds d'action sociale (FAS) *expliquerait* les difficultés financières du centre Bossuet (*le Monde* du 26 octobre 1979). En effet, le FAS, qui finançait les activités sur la base des deux tiers des dépenses, cherche depuis deux ans à limiter son aide aux activités purement sociales : traditionnellement, rappelle-t-on au FAS, le rôle de cet organisme n'est pas de financer les besoins du secteur sanitaire. Or, la Sécurité sociale ne pouvait pas prendre entièrement le relais et rembourser les quelque quatre mille consultations dispensées dans le centre Bossuet, qui accueillant plus de 30 % d'indigents. Restait l'aide sociale : les travailleurs africains, souvent analphabètes, n'étaient pas à même, d'après les responsables du centre, de faire les démarches nécessaires.

On souligne également que la gratuité totale et l'absence de « paperasserie » facilitaient, pour les travailleurs africains, le recours aux soins.

Cette diminution des subventions du FAS ne saurait, en tout état de cause, masquer les autres difficultés du centre. Le coup d'arrêt à l'immigration, en 1974, explique en partie une baisse de la *fréquentation* du centre qui s'était tourné, depuis quelques mois, vers les réfugiés asiatiques. On recense pourtant au centre trente-sept mille dossiers d'immigrés africains. Plus gravement, on a pu mettre en cause, notamment lors d'une inspection demandée par l'administration, les conditions matérielles de fonctionnement. De plus, les nouveaux besoins des immigrés, dit-on, n'ont pas étépris en compte. Le professeur Marc Gentilini, qui avait démissionné du conseil d'administration, estime : « *L'objectif du centre aurait été de répondre à des problèmes par essence mouvants ; or les besoins nouveaux, notamment l'éducation sanitaire de la femme et la santé de l'enfant de migrant ont été peu appréhendés.* »

Restent les aspects positifs : le regroupement assez exceptionnel du social et du sanitaire, la présence de quatre interprètes, l'existence d'un lieu de rencontre pour des immigrés qui, contrairement aux autres Parisiens, n'ont pas de médecin traitant et avaient pris l'habitude depuis des années de faire appel aux praticiens du centre Bossuet. Les dispensaires du bureau d'aide sociale de la Ville de Paris ne présentent pas, pour l'instant, les mêmes avantages.

Les consultations externes dans plusieurs centres hospitaliers universitaires offrent, certes, sur le plan sanitaire, d'excellentes garanties. N'est-il pas paradoxal, pourtant, au moment où l'on parle de fermeture de services hospitaliers, d'inciter les travailleurs immigrés à avoir ainsi recours à l'hôpital ?

NICOLAS BEAU.

SPORTS

FOOTBALL

La reprise du championnat après cinq semaines d'interruption

Trêve...

Le championnat de France de football reprend en première division samedi 19 janvier, après une trêve hivernale de cinq semaines. Chaque année, des voix s'élèvent, surtout parmi les techniciens, pour contester l'opportunité de cette coupure qui accentue l'incohérence du calendrier. Deux arguments sportifs pourraient justifier une telle trêve : l'état des terrains qui rendrait la pratique du football dangereuse, voire impossible, ou la nécessité pour les joueurs de récupérer physiquement ou psychologiquement au moment d'aborder la seconde partie du championnat.

Ces arguments sont-ils justifiables dans le cas présent ? L'expérience *démontre* que la période où les terrains sont dans leur plus mauvais état et les matches le plus souvent reportés correspond généralement au mois de février *ou* au début de mars. Les possibilités de récupérer physiquement sont tout aussi discutables. *Sur* les cinq semaines de coupure, les joueurs ne bénéficient en effet que de dix à quinze jours de repos, avant de reprendre l'entraînement et les matches, voire les tournées de préparation. En revanche, pour terminer la compétition dans des délais raisonnables, ils devront ensuite disputer deux rencontres par semaine, du mois de mars à début juin.

Sur le plan psychologique, la trêve peut, cependant, être profitable à certains clubs mal classés ou en proie à des remous internes. Cette interruption aura permis de clarifier la situation à la tête de l'Olympique de Marseille, qui s'est doté d'un nouveau président en la personne de M. Christian Carlini, ou de l'Association sportive de Nancy-Lorraine, qui a retrouvé son délégué général, M. Claude Cuny, sous la pression de M. Claude Coulais, le maire de la ville.

La plupart des clubs auront mis à profit cette trêve pour resserrer les liens entre joueurs, par des stages ou des tournées. Dans ce domaine, chacun agit en fonction de ses convictions ou de ses moyens. Ainsi Saint-Etienne, Nancy et Lens ont participé à des tournées en Afrique noire, Monaco aux Antilles ; Strasbourg a effectué un stage en R.F.A., Lille, Lyon et Sochaux en Languedoc-Roussillon, et Brest en montagne. D'autres se sont contentés de quelques matches amicaux en France.

Mais, en fait, la véritable justification de cette trêve est d'ordre économique. Pour la deuxième année consécutive, le championnat de France enregistre en première division une baisse de spectateurs. Malgré le cri d'alarme lancé aux clubs par M. Jean Sadoul, président du Groupement du football professionnel, le prix moyen des places atteint dans certaines villes un seuil qui risque de détourner des stades le public, essentiellement populaire, de ce sport. Face à la crise économique, les clubs ont préféré depuis quelques années limiter les dégâts occasionnés autrefois dans leur trésorerie par la trêve des... confiseurs.

GÉRARD ALBOUY.

D'UN SPORT A L'AUTRE...

SKI. — *Moins d'une semaine après sa victoire à Kitzbuehl (Autriche), le Canadien Ken Read a enlevé, vendredi 18 janvier à Wengen (Suisse), la première descente du Lauberhorn, en devançant deux Autrichiens, Josef Walcher, 3/100 de seconde, et Peter Wirnsberger, de 27/100. Philippe Pugnat, le premier Français, a terminé vingt-sixième à 3 sec. 38/100. Au classement de la Coupe du monde Andreas Wenzel, du Liechtenstein, précède toujours le Suédois Ingemar Stenmark et le Yougoslave Bojan Krizaj.*

TENNIS. — *L'Indien Vijay Amritraj a causé une surprise, vendredi 18 janvier, au tournoi de Birmingham (Alabama), doté de 175 000 dollars de prix, en battant l'Américain Vitas Gerulaitis par 6-1, 0-6, 6-4. Il sera opposé en demi-finale à l'Américain Eliot Telscher, vainqueur du Britannique Buster Mottram, par 7-6, 6-3. L'autre demi-finale mettra aux prises deux Américains, Jimmy Connors, qui a battu son compatriote Eddie Dibbs par 6-2, 6-2, et Butch Walts, qui a éliminé le Roumain Ilie Nastase par 6-3, 6-4. Le Français Patrick Proisy s'est qualifié pour les demi-finales du tournoi de Guaruja (Brésil) en battant l'Espagnol Jose Higheras par 6-3, 5-7, 7-5. Il rencontrera l'Américain Bob Lutz.*

Le Monde

culture

FORMES

Les anciens et les nouveaux

Très jeune encore, Véronique Cote a attendu — dix ans — que mûrissent les fruits savoureux de son travail, dont les promesses s'étaient déjà manifestées çà et là, pour risquer sa première exposition parisienne (1). Ses toiles portent les traces, pour qui les sait lire, d'un cheminement conscient et volontaire dans le quadrillage espacé qui sous-tend leur lyrisme coloré. Au défoulement gestuel, en réaction contre les salutaires contraintes du dessin, avait succédé une année de peinture sèchement géométrique. On assiste maintenant à la synthèse des deux tendances. Une armature non gommée, qui traduit la nature secrète, intériorisée, de l'artiste, gouverne l'exubérance de son ouverture au monde. Des graffiti ponctuent les sursauts lucides d'un riche tempérament. Du moins est-ce ainsi que je tente de déchiffrer des compositions tantôt en expansion, tantôt resserrées, toujours harmonieuses, qui n'ont besoin de nul commentaire pour communiquer au spectateur l'émotion originelle.

En regard de cette recrue, voici des artistes dont il m'est arrivé de parler plus d'une fois et qui me semblent mériter une redite parce qu'ils ne stagnent pas.

Jean Bertholle d'abord. Sa peinture, d'une sombre ardeur, baignée de cette lueur spirituelle qui conserve leur mystère aux êtres et aux choses, avait soudain fait surface après un (trop) long silence. Ses accords rouges, bleus, verts, persistent dans maintes toiles de la dernière fournée : le bureau du peintre, *le Jeu de cartes*, les natures mortes... Or l'exposition actuelle (2), motivée par la publication d'une nouvelle monographie de Max-Pol Fouchet aux éditions du Sphinx, révèle souvent l'éclatement des formes. Est-ce une audience retrouvée qui a provoqué une sorte de choc libérateur ? Ou la redécouverte de Venise, dont il a ramené un beau carnet de voyage ? Une facture plus détendue est née depuis l'été dernier. Les taches claires s'élargissent, bousculent les barrières factices qui séparaient abstraction et figuration.

De Guermaz, qui se produit chaque année (3), on retiendra au premier chef une vaste toile qui s'appelle *Blanc de volupté*. A l'extrême pointe du dépouillement, sa quasi-monochromie nacrée recouvre une scrupuleuse structure interne et parvient à donner un envahissant sentiment de plénitude — état auquel tend d'ailleurs la constante méditation de Guermaz. Ses titres nous éclairent là-dessus, qui n'ont pas été choisis au hasard : *Vibrations thématiques, Montée vers l'abîme* (aux couleurs plus vives)..., et ces *Deux Arbres de la sérénité* que protège la courbe fermée de l'œuf.

Je me proposais de signaler les gravures en couleur de Krol, la plupart d'inspiration biblique (4), qui accompagnent (par prétexte) la sortie du roman de Bruno Durocher, *le Livre de l'homme* (« *Vous allez au fond de la misère humaine* », lui écrivait Gaston Bachelard, qui avait lu les deux premières parties). Il est grand temps. Krol, on le retrouve avec ses camarades de la société Pointe et Burin, à la galerie de Nevers (5). L'ensemble vaut une visite. Citons au hasard, autour d'André Jacquemin : Camille Berg, Claude Bouret, Desmazières, Eekman, Fuchs, Levanal, Signovert, parmi les trente-trois signataires de ce choix d'estampes.

Louis Vivin (1861-1936) est rangé par Wilhelm Uhde au nombre des « cinq grands » de l'art naïf, ou mieux, néo-primitif. Patiemment recueillies par Dina Vierny (6), une trentaine de toiles les plus significatives donnent une idée assez complète d'une œuvre qui a trouvé son plein épanouissement à l'époque de l'architecture fantastique, lorsque cet ambulant des postes, une fois retraité, put enfin être un peintre à part entière. Queqlues témoins antérieurs, des années 20 (*Nature morte aux raisins, Nature morte au gibier, les Chats*), aux tonalités plus sombres, plus onctueuses, illustrent la métamorphose d'un talent qui reconstruit pierre à pierre dans l'imaginaire, en dépit de la minutie des détails, les édifices, monuments et autres paysages urbains : la symphonie en bleu majeur de *Notre-Dame, l'Arc de Triomphe, le Louvre, la Gare de Lyon*, etc., totalement réinventés, méconnaissables, et pourtant merveilleusement identifiés. Qu'importe la gaucherie des personnages : nous n'en sommes plus là. La même poésie transfigure la « synthèse » du *Jardin zoologique*...

JEAN-MARIE DUNOYER.

(1) Nane Stern, 25, avenue de Tourville, Paris (7e).
(2) Bellint, 28 bis, boulevard de Sébastopol, Paris (2e).
(3) Entremonde, 50, rue Mazarine, Paris (6e).
(4) Caractères, 7, rue de l'Arbalète, Paris (5e).
(5) 11, rue de Nevers et 16, rue Dauphine, Paris (6e).
(6) 36, rue Jacob, Paris (6e).

LE JOUR DES MUSIQUES

Claudio Abbado et l'Ensemble intercontemporain

On s'arrachait les places vendredi au Théâtre de la Ville pour entendre Webern, Ferneyhough, Berio et Hindemith comme au plus beau temps du Domaine musical. C'était soir de gala pour les gourmets grâce à la présence de Claudio Abbado pour la prefois à la tête de l'Ensemble intercontemporain, et le triomphe qu'il a remporté a dû le consoler un peu de certaines mauvaises manières.

Concert merveilleux par la précision et le raffinement extrêmes où l'on ne perdait pas la moindre miette de son, et d'abord, comme il se doit, dans un bouquet d'œuvres de Webern : le *Concerto*, opus 24, pour neuf instruments, aux lignes dénudées et parfaites se croisant ou glissant l'une sur l'autre dans l'espace ; les *Lieder*, opus 8, 13 et 14, où la voix sombre et fraîche d'Halina Lukomska parcourait les mots mystérieux de Rilke, Kraus, Trakl en une déclaration souple, naturelle, presque familière, plus expressionniste seulement dans l'opus 14, au milieu d'un parterre de timbres délicatement aimantés par la voix ; et le microcosme de *Pièces*, opus 10, aquarelles inouïes en quelques mesures : « Un souffle autour de rien. Un vol en dieu. Un vent », disait Rilke du chant d'Orphée.

A côté de ces pages d'une évidence si lumineuse et si lointaine à la fois, qui s'évapore dès qu'on veut la toucher, *Funérailles I*, de l'Anglais Brian Ferneyhough (1943), paraissait plus hermétique et abstrait ; deux trios à cordes, une contrebasse et une harpe, tissant une trame continue, sourde, émaillée par des trémolos, des pincés violents, des frappés, émergence peut-être d'émotions qui n'ont d'autre issue pour s'exprimer que ce frémissement premier.

Tout au contraire, le *Ritorno degli Snovidenia (le Retour de la rêverie)* pour violoncelle et orchestre, écrit par Luciano Berio pour Rostropovitch, et interprété par Pierre Strauch avec un archet de velours d'une poésie ultrasensible, s'offre à la pure délectation. Rien d'autre que la rêverie ; un chant qui se dévelppe de l'intérieur, sans heurt, sans sécheresse, coule comme une rivière de songes entre les rives d'un ensemble instrumental aux dessins captivants, aux couleurs magiques, avec quelques brèves périodes intenses, voire éclatantes ; mais c'est plutôt une sorte d'échange constant à mi-voix, de transfusion poétique si tendre et riche que le temps semble cruel de l'interrompre.

Abbado, qui avait donné une telle transparence à cette page excellemment jouée par les musiciens de l'Ensemble intercontemporain, concluait en grand chef stravinskiste avec la *Musique de chambre*, opus 24, numéro un, de... Paul Hindemith, une œuvre écrite en 1921 pour Donaueschingen, mais qui est toute parfumée d'échos de *Pétrouchka* et autres pages du Stravinsky de cette époque. Un Hindemith gai, un peu mauvais garçon, narquois, avec des musiciens populaires en goguette, mais aussi un admirable quatuor nostalgique pour flûte, clarinette, basson et glockenspiel en guise d'adagio et un final éblouissant, fusant de toutes parts avec une fantaisie débridée.

JACQUES LONCHAMPT.

La division disques et musique de Decca rachetée par Polygram

La société électronique britannique Decca a annoncé, vendredi 18 janvier, la vente de sa division disques et musique à la firme Polygram, filiale de Siemens (République fédérale d'Allemagne) et de Philips (Pays-Bas). Simultanément, une autre compagnie britannique, Racal Electronics, spécialisée dans la construction de matériel militaire de télécommunications, a révélé qu'elle envisage de lancer une O.P.A. sur le reliquat de la firme Decca (radars, etc.).

Decca avait beaucoup souffert, ces deux dernières années, de la crise mondiale du disque. La société germano-néerlandaise paiera une somme variant entre 11 et 23 millions de livres — le montant dépendant des résultats financiers des trois prochaines années de la division rachetée.

Rappelons que, en France, Polygram est notamment représentée dans le marché du disque par Phonogram, Polydor et Barclay, dont elle a acquis, il y a deux ans, 40 % des actions. Plus du tiers de l'industrie phonographique française est aujourd'hui entre les mains du groupe Polygram.

Calendrier du rock

Rory Gallagher et Elliott Murphy, le 21 janvier à Nice (chapiteau), le 22 à Marseille (chapiteau), le 24 à Besançon (Palais des sports), le 25 à Reims (Maison des sports), les 26 et 27 à Paris (pavillon Baltard), le 29 à Lille (Palais des sports) ; Rainbow le 26 janvier à Strasbourg (hall Rhenus), le 27 à Cambrai (Palais des Grottes) ; AC-DC le 21 à Nantes (Parc des expos La Beaujoire), le 22 à Brest (Parc des expos de Pemfelde), le 23 au Mans (la Rotonde) ; David Rose le 23 janvier, à 22 h. 30, au Petit Forum des Halles.

ROCK

Le « scabilly » de Madness, au Palace

Dix jours après les concerts explosifs des Specials, le Palace accueille Madness pour une soirée ska, qui promet d'être chaude et parfaitement de bon ton. Que l'on en juge : Madness s'impose avec les Specials, le Selecter et le Beat, comme les protagonistes essentiels de ce phénomène sautillant et néanmoins d'envergure qui fait danser actuellement toute l'Angleterre : le rock-ska. Les données sont à peu de chose près les mêmes : une image désopilante, qui se montre largement à la hauteur du nom choisi par le groupe (« folie »), la pochette en noir et blanc de leur premier disque donnant le ton, une conception de la scène tout à fait remuante et une idée de la musique qui se traduit par le *fun* et la danse. Tout un programme.

L'avantage de Madness sur les Specials, c'est d'avoir enregistré un 33 tours, *One Step Beyond*, pratiquement au-dessus de tout soupçon, produit avec perspicacité, et d'être allé plus profond dans l'absorption des influences, pour obtenir une expression plus solide, plus excentrique. Une expression dont on peut imaginer qu'elle tiendra la distance grâce au sens de la construction des musiciens. On trouve dans le disque de Madness une multitude de références : le calypso, le jazz, le rhythm'n blues du début des années 60, une manière de pratiquer l'improvisation, et une certaine liberté instrumentale à la Ian Dury, et surtout, bien sûr, le ska et le rockabilly. Tout cela étant remarquablement passé à la moulinette et savamment dosé pour aboutir à une musique éclectique et cohérente.

Des mélodies scintillantes et d'une simplicité qui force l'évidence avec des interventions irrésistibles : un piano qui bondit, des cuivres qui rebondissent, des guitares saccadées, un violon qui apparaît comme un cheveu sur la soupe et donne finalement tout le piment au morceau, des sonorités exotiques, des pulsions pressées et des changements de rythmes détonnants, des voix, enfin, facétieuses avec un accent cockney à couper au rasoir. Des chansons qui sont faites pour danser et que l'on connaît par cœur dès la première écoute.

Bref, lorsqu'on a choisi de vivre le cheveu coupé ras avec un chapeau mou sur la tête, le « *skabilly* » de Madness apparaît comme la meilleure alternative du moment. Sinon, il semble de toute façon impossible de ne pas répondre à son feeling extravagant. N'est-ce pas ?

ALAIN WAIS.

★ Palace, dimanche 20 janvier, 20 heures.

★★ Discographie chez Stiff, distribution Barclay.

VARIÉTÉS

Jacques Villeret à Bobino

Dans le « one man show » flamboyant qu'il présente sur scène avec une figure de pleine lune rendue populaire aujourd'hui par l'image et la grande souplesse d'un corps moins en rondeur qu'il y a deux ans, Jacques Villeret ne joue pas sur les thèmes au goût du jour. Il utilise simplement son sens de l'observation, une espèce de boulimie de la vie, une certaine innocence et une douceur naturelle derrière la bouffonnerie. Il livre une série de portraits des personnages du quotidien avec la musique des gestes et des mots, en rendant leurs naïvetés, leurs singularités, voire leur tragique, détourné par l'apparence ou le jeu, aux gens croqués dans la rue.

Jacques Villeret n'a pas encore d'univers comme Raymond Devos ou Zouc. A travers ses sketches et ses parodies, il reste un interprète extrêmement doué, un comique qui travaille en finesse, avec un sens inné du rythme, et prend comme champ d'invention le tissu de la vie.

Enfin, le rire de Villeret n'est pas cruel de nature, ne pousse pas vers une agressivité ou un cynisme qui, lorsqu'ils surgissent malgré tout, doivent rester à peine le temps de l'esquisse.

Il y a des moments très forts dans le spectacle bien construit, ponctué d'instantanés, de silhouettes vivement caricaturées. Il y a les comédiens passant une audition, le motard de la place Gambetta, le poète déchiré, le couple en dispute, le névrosé, il y a les sons, les bruits, le climat joliment parodié d'un film de Bergman. Dans ses portraits, Villeret a le don de toujours « sonner » juste. Il y a comme une spontanéité reconstituée dans des sketches qui sont parfois des histoires pleines, à rebondissements multiples, comme de petits scénarios.

CLAUDE FLÉOUTER.

★ Bobino, 20 h. 30.

■ **Quatre bourses, d'un montant de 25 000 francs, viennent d'être accordées, à l'issue du concours de scénario organisé par le Centre national des lettres et l'Office de création cinématographique, à Madeleine Laïk pour « Un homme à l'endroit, un homme à l'envers », à Jacques Nichet pour « le Falot », à Jean Thibaudeau pour « Souvenirs des guerres de Vendée » et à Bertrand Visage pour « l'Homme empaillé ».**

■ **RECTIFICATIF. — M. Jean-Albert Cartier, directeur du Grand Théâtre de Nancy et du Ballet-Théâtre de Nancy, va prochainement occuper les fonctions de conseiller « artistique » (et non pas « administratif » comme nous l'avions écrit dans « le Monde » du 19 novembre) du Théâtre municipal du Châtelet, parallèlement à ses actuelles responsabilités.**

CINÉMA

« BASTIEN, BASTIENNE »
de Michel Andrieu

Un joli film, mieux que joli, précieux et rare. Un film où presque rien n'est dit, où l'intrigue n'est faite que de thèmes suggérés. La guerre d'abord, nous sommes en 1916, la guerre qui approche d'une vieille maison familiale, symbole d'un monde en train de mourir. La fausse amitié, les élans ambigus de deux belles-sœurs que le malheur a réunies, mais que leurs goûts, leurs « principes », leur tristesse même séparent. Et puis aussi la complicité de trois cousins qui, dans l'orangerie du parc, s'amusent à monter *Bastien et Bastienne*, l'opéra que Mozart composa à douze ans, trois garçons qui s'interrogent sur les femmes et sur l'amour, qui lorgnent la poitrine de la jeune servante.

Sur la fois du titre, il ne faudrait pas croire que Michel Andrieu a filmé *Bastien et Bastienne* à la manière de Losey dans *Don Giovanni* ou de Bergman dans *la Flûte enchantée*. L'enfant Mozart ne vient ici qu'en invité, et de son œuvre naïve et cristalline nous n'entendons que des fragments. Mais son fantôme se retrouve dans la musicalité de la mise en scène, dans l'élégance avec laquelle Michel Andrieu organise ce ballet nocturne.

La beauté des décors, le raffinement des éclairages, séduisent. Et séduisent d'autant plus que le récit échappe à la mièvrerie. De cet univers feutré, presque irréel, où le désordre peu à peu s'installe, naît une impression de trouble, de sensualité latente. L'innocence des petits comédiens n'est qu'un masque, comme sont des masques l'orgueil, la dignité, la bienséance des adultes.

Film certes fragile, mais dont les détours et les ombres annoncent un cinéaste de talent. Les comédiennes (Juliet Berto, Anna Prucnal, Béatrice Bruno, Orane Demazis) sont remarquablement dirigées.

JEAN DE BARONCELLI.

★ Voir les films nouveaux.

« LE RÈGNE DE NAPLES »
de Werner Schroeter

Une poésie morbide, un goût prononcé pour l'imagerie kitsch et l'esthétique « décadente », marquaient les films de Werner Schroeter (*Salomé, la Mort de Maria Malibran, Willow Springs, l'Ange noir, Flocons d'or*), cinéaste allemand de la génération de Fassbinder et spécialiste du baroque munichois pour underground. A la suite d'une crise personnelle, Werner Schroeter a reconsidéré sa conception du cinéma. Dans *le Règne de Naples*, tourné en Italie en 1978, il a abandonné les fantasmes purs, les collages hétéroclites de sons et d'images pour un sujet « réaliste », un récit construit. Ce n'est pas, néanmoins, une conversion au cinéma narratif traditionnel.

En suivant, de 1944 à 1972, la vie d'un certain nombre de personnes appartenant à un quartier pauvre de Naples, Schroeter a procédé un peu comme Theo Angelopoulos dans *le Voyage des comédiens*. Ces personnages sont des représentants, à la fois vivants et allégoriques, du destin social, historique, du peuple de Naples et de la ville, dans les transformations de ces années-là : défaite du fascisme, libération, reconstruction, règne de la démocratie-chrétienne, influence américaine et rôle du parti communiste. Angelopoulos se référait au théâtre de Brecht tandis que Schroeter a construit sa mise en scène sur un lyrisme flamboyant, a fait des décors réels un théâtre d'opéra pour des thèmes et des situations qui viennent des films italiens néo-réalistes et politiques, mais prennent une allure d'épopée de la misère et de la mort. Ainsi, la loge de la prostituée, en pleine rue, fermée par un rideau rouge, qui existe bien dans un mauvais lieu de Naples, est esthétiquement réinventée par les éclairages, et toutes les images de Thomas Mauch (superbes) donnent à cette chronique napolitaine une atmosphère fascinante, troublante, douloureuse.

Dans cette vision de Naples où les hommes, prolétaires, cherchent en vain un recours dans le parti communiste, impuissant (au moins jusqu'en 1972 selon le cinéaste) à régler le problème social d'une ville bien difficile à administrer, rongée par le chômage, la corruption et l'instabilité, où les femmes sont vouées à la prostitution, au malheur, au désespoir et à la mort (seule, la jeune fille, née en 1944 et baptisée Vittoria, arrive à s'en sortir en assimilant un mode de vie et de travail américanisé), Schroeter n'a pas fondamentalement changé de style. Mais il a donné un sens précis à son écriture baroque, une présence émotionnelle à ses interprètes (les actrices surtout, belles, sauvages, résignées ou violentes, sacrifiées ou révoltées), et bien saisi, en fin de compte, l'esprit et la mythologie socio-historique du petit peuple napolitain. Cette œuvre maîtrisée et tragique devrait toucher un large public.

JACQUES SICLIER.

★ Voir les films nouveaux.

PHOTO

Mort de Sir Cecil Beaton

Sir Cecil Beaton, photographe de la famille royale britannique, mais aussi décorateur de théâtre et écrivain, est mort vendredi 18 janvier, à Londres, à l'âge de soixante-seize ans.

Né le 14 janvier 1904, Sir Cecil Beaton s'était fait connaître, dès la fin des années 20, par ses photos des principales personnalités de la société londonienne, puis new-yorkaise. Il présenta à Londres, en 1930, sa première exposition, qui le rendit célèbre, et publia la même année son premier livre, The Book of Beauty. *Il se lia d'amitié avec Mme Wallis Simpson, la future duchesse de Windsor, dont il fit de nombreux portraits en 1935-1936.*

Pendant la deuxième guerre mondiale, il travailla pour le ministère de l'information. Une de ses photos les plus connues, celle d'un enfant dans un hôpital bombardé, fit la couverture de Life. Il prit également des photos de Churchill, qui fixèrent l'image de bulldog *du premier ministre britannique, et remplit des missions de propagande au Moyen-Orient et en Extrême-Orient.*

Après la guerre, tout en continuant son travail de photographe, il fit jouer une pièce, The Gainsborough Girls, *en 1951, qui ne fut pas très bien accueillie par la critique, et publia plusieurs livres, dont* Photobiography *en 1951,* Persona Grata *en 1953,* The Glass of Fashion *en 1954. Il eut beaucoup de succès comme décorateur. En 1956, il reçut un oscar de la mode pour les costumes de* My Fair Lady, *avant d'être couronné par deux oscars cinématographiques, en 1959 pour les décors de* Gigi, *en 1965 pour ceux de* My Fair Lady *quand ce spectacle fut porté à l'écran. En 1960, il avait été chargé de la décoration du Royal Opera House de Covent-Garden.*

Au cours des dernières années, Sir Cecil avait publié ses Mémoires. Il y raconta notamment qu'il avait demandé plusieurs fois en mariage l'actrice Greta Garbo, mais que celle-ci avait refusé parce qu'elle « voulait être seule ». Sir Cecil avait reçu la Légion d'honneur française en 1960 et avait été anobli par la reine Elizabeth en 1972.

RUPTURE DES POURPARLERS ENTRE LE CHATELET ET L'OPÉRA

Le Théâtre du Châtelet (propriété de la Ville de Paris), devenu Théâtre musical de Paris mais actuellement encore en travaux, doit rouvrir ses portes à la saison prochaine. Le Théâtre musical du Châtelet, qui consacrera désormais sa programmation principalement à des concerts, opéras, ballets, etc., inaugurera sa nouvelle vocation le 15 novembre avec *la Vie parisienne*, d'Offenbach, mise en scène par Yves Robert.

En dépit de pourparlers avancés, la collaboration avec l'Opéra de Paris ne se fera pas, du moins pour l'instant. Le conseil d'administration du Châtelet (présidé par M. Jacques Chirac, maire de la Ville) vient de repousser en effet un premier projet établi par M. Bernard Lefort, administrateur de l'Opéra à partir de septembre 1980, et M. Marcel Landowski, vice-président délégué du Châtelet et également membre du conseil d'administration de l'Opéra. Ce projet, prélude à d'autres et qui concernait une coproduction de *Mireille*, de Gounod (pour laquelle l'Opéra de Paris avait déjà retenu des artistes), a été rejeté par le conseil d'administration du Châtelet, qui a estimé les charges du spectacle trop lourdes.

■ **Une rencontre musicale autour du hautbois est organisée dimanche 20 janvier à 18 heures, au Théâtre en rond de Paris (5, rue Biot, 17e), avec Pierre Pierlot, professeur au Conservatoire, et la participation de M. Ecochard, C. Maisonneuve, Y. Poncel, R. Casier, P. Hongne. Présentation de Pierre Petit.**

SPECTACLES

théâtres

Nouveaux spectacles

Bouffes-du-Nord (239-34-50) : Macbeth (sam., 20 h. 30).
Centre culturel de Belgique (271-26-16) : Hamlet Machine (sam., 20 h. 45).
Cité internationale (589-67-57), la Resserre : Thyeste (sam., 20 h. 30).
La Forge (371-71-89) : De vive voix (sam. et dim., 20 h.).
Maison des Amandiers (797-19-59) : l'Oiseau-Tonnerre (sam., 16 h. et 20 h. 45).
Orsay (548-38-53) : le Soulier de satin (version intégrale) (sam., 16 h. et 20 h. 30).
Palais-Royal (297-59-81) : Joyeuses Pâques (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h. et 18 h. 30).
Présent (203-02-55) : Amédée ou Comment s'en débarrasser (sam. et dim., 20 h. 30). — Amphi : le Motif (sam., 20 h. 30 ; dim., 17 h.).
TAI-Théâtre d'Essai (274-11-51) : Artaud roi ; le Journal d'un fou (sam., 20 h. 45 ; dim., 15 h.).
Gennevilliers, Théâtre (793-26-30) : Honte à l'humanité (sam., 20 h. 45 ; dim., 17 h.).

Les salles subventionnées et municipales

Opéra (742-57-50) : Cosi fan tutte (sam., 19 h. 30).
Comédie-Française (296-10-20) : Simul et singulis (sam. et dim., 20 h. 30) ; l'Avare (dim., 14 h. 30).
T. E. P. (797-96-06) : Pezza contre Tchorba (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h.).
Petit T. E. P. (797-96-06) : Intimité (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h.).
Centre Pompidou (278-79-95) : Drôles de gens (sam., 20 h. 30 ; dim., 16 h.) ; Revue parlée littérature : Ernst Junger (sam., 20 h. 30).
Carré Silvia Monfort (531-28-34) : Cirque Grüss à l'ancienne (sam. et dim., 14 h. et 16 h. 30).
Théâtre de la Ville (274-11-24) : Mercedes Sosa (sam., 18 h. 30) ; Gin Game (sam., 20 h. 30 ; dim., 14 h. 30).

Les autres salles

Aire libre (372-70-78) : Poivre de Cayenne ; la Fleur à la bouche (sam., 20 h. 30 ; dim., 17 h.).
Antoine (208-77-71) : Une drôle de vie (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h. et 18 h. 30).
Artistic-Athévains (379-06-18) : Jacques Thibault (sam., 20 h. 30 ; dim., 17 h.).
Arts-Hébertot (387-23-23) : l'Ours ; Ardèle ou la marguerite (sam., 20 h. 45 ; dim., 15 h.).
Atelier (606-49-24) : Audience ; Vernissage (sam., 21 h. ; dim., 15 h.).
Athénée (742-67-27) : la Fraîcheur de l'aube (sam., 21 h. ; dim., 15 h. 30).
Bouffes-Parisiens (296-60-24) : Silence, on aime (sam., 20 h. 45 ; dim., 15 h. et 18 h.).
Cartoucherie de Vincennes, Théâtre du Soleil (374-24-08) : Méphisto
Centre d'art celtique (254-97-62) : Barzaz Breiz (sam., 20 h. 30). (sam., 20 h. ; dim., 15 h. 30).
Centre culturel de Belgique (271-26-16) : Hamlet Machine (sam., 20 h. 45).
Cité internationale (589-67-57), Galerie : le Songe d'une nuit d'été (sam., 20 h. 30). — Grand Théâtre : Le Ferré sifflera trois fois (sam., 20 h. 30).
Comédie Caumartin (742-43-41) : la Cuisine des anges (sam., 21 h. ; dim., 16 h.).
Dunois (584-72-00) : les Ikons et les Miliques (sam., 18 h. 30).
Edouard-VII (742-57-49) : le Piège (sam. et dim., 15 h. 30).
Essaïon (278-46-42) : l'Ile prison (sam., 15 h. et 20 h. 30) ; Apartheid (sam., 17 h. et 22 h. 30, dernière).
Fontaine (874-44-40) : la Voix humaine (sam., 18 h. 30) ; les Trois Jeanne (sam., 21 h.).
Forum des Farfadets (585-80-67) : Dérive (sam., 20 h. 30 ; dim., 16 h. et 20 h. 30).
Grand Hall Montorgueil (233-80-78) : Ici dérisoire (sam., 21 h.).
Gymnase (246-79-79) : l'Atelier (sam. 20 h. 30 ; dim., 15 h.).
Huchette (326-38-99) : la Leçon ; la Cantatrice chauve (sam., 20 h. 30).
Il Teatrino (322-28-92) : la Malade par amour (sam., 21 h. ; dim., 15 h. 30, dernière).
La Bruyère (874-76-99) : Un roi qu'a des malheurs (sam., 21 h. ; dim., 15 h.).
Lucernaire (544-57-34), Théâtre rouge : Un certain Plume (sam., 18 h. 30) ; Albert (sam., 20 h. 15) ; Dog's Dinner (sam., 21 h. 30). — Théâtre noir : En compagnie d'A. Artaud (sam., 19 h.) ; Stratégie pour deux jambons (sam., 20 h. 30) : A la recherche du temps perdu (sam., 22 h. 15).
Madeleine (265-07-09) : Tovaritch (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h. et 18 h. 30).
Mathurins (265-35-02) : les Frères ennemis (sam., 21 h. ; dim., 15 h.).
Michel (265-35-02) : Duos sur canapé (sam., 21 h. 15 ; dim., 15 h. 15 et 21 h. 15).
Michodière (742-95-22) : Coup de chapeau (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h. et 20 h. 30).
Montparnasse (320-89-90) : On a feulé chez M. Sloop (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h. 30) ; L'empereur s'appelle Dromadaire (sam., 22 h. ; dim., 16 h. et 18 h.).
Musée des monuments français (727-35-74) : Une fille à brûler (sam., 20 h. 30).
Nouveautés (770-52-76) : Un clochard dans mon jardin (sam., 21 h. ; dim., 16 h. et 19 h.).
Oblique (355-02-94) : les Miroirs d'Ostende (sam., 20 h. 30 ; dim., 16 h., dernière).
Œuvre (874-52-52) : Un habit pour l'hiver (sam., 18 h. et 20 h. 45 ; dim., 15 h.).
Orsay (548-38-53) : Elle est là (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h. et 18 h. 30).
Palais des congrès (758-27-78) : Danton et Robespierre (sam., 20 h. 45 ; dim., 14 h. 30 et 18 h. 30).
Palais des glaces (607-49-93) : Lionel Rocheman (sam., 20 h. 45).
La Péniche (205-40-39) : Bécassouille (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h.).
Plaisance (320-00-06) : le Bleu du ciel (sam., 20 h. 30).
Potinière (261-44-16) : le Volcan de la rue Arbat (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h.).
Studio des Champs-Elysées (723-35-10) : Les orties, ça s'arrache mieux quand c'est mouillé (sam., 20 h. 45 ; dim., 15 h. et 18 h. 30).
Théâtre du Marais (278-03-53) : les Amours de Don Perlinplim (sam., 20 h. 30).
Théâtre Marie-Stuart (508-17-80) : le Bébé de M. Laurent (sam., 20 h. 30) ; Qui n'a pas son Minotaure ? (sam., 22 h. 30).
Théâtre de la Plaine (842-32-25) : Arlequin défenseur du beau sexe (sam., 20 h. 30 ; dim., 17 h.).
Théâtre 347 (526-29-08) : la Poube (sam., 21 h. ; dim., 15 h.).
Théâtre de la Villa (542-79-56) : la Cagnotte (sam., 20 h. 30).
Variétés (233-09-92) : la Cage aux folles (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h. et 18 h. 30).

Les chansonniers

Caveau de la République (278-44-45) : Raymond ou Comment s'en Débabarrasser (sam., 21 h. ; dim., 15 h. 30 et 21 h.).
Deux-Anes (606-10-26) : Pétrole... Ane (sam. et dim., 21 h. ; dim., 15 h. 30).

Les comédies musicales

Mogador (285-28-80) : l'Auberge du Cheval-Blanc (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h. 30).
Renaissance (208-18-50) : la Perle des Antilles (sam., 20 h. 45 ; dim., 14 h. 30

La danse

Théâtre 13 (250-13-54) : Indépendanse (sam., 20 h. 30).

Les concerts

Radio-France : Nouvel Orchestre philharmonique, dir. P. Eötvös (Carilla, Wychnegradsky, Marie, Vandenbogaerde) (sam., 18 h.). — Studio 106 : les Solistes de l'Ensemble Mozart (Beethoven) (sam., 18 h. 30).
Lucernaire : L. Huber, chant ; M. Delapierre, piano (Satie et ses amis) (sam., 19 h. 30) ; Quatuor D. Raquillet (musique contemporaine) (sam. et dim., 21 h.) ; Ensemble Perceval (dim., 18 h.) ; le Jeu de Robin et Marion (dim., 20 h. 30).
Salle Gaveau : B. Steinerova, piano (Schumann, Liszt, Bartok, Prokofiev) (sam., 17 h.) ; D. Merlet, piano (Liszt, Schumann, Beethoven) (sam., 21 h.) ; Orchestre Colonne, dir. J.-S. Bereau (Schubert, Beethoven) (dim., 18 h.).
Théâtre des Champs-Elysées : Orchestre national de France, dir. N. Marriner ; Chœurs de Radio-France, dir. J. Jouineau (Haydn) (sam., 17 h.) ; Orchestre des Concerts Pasdeloup, dir. G. Devos, dir. A. Lagoya (Dukas, Carulli, Aubin...) (dim., 17 h. 45) ; Solistes de l'Orchestre de Paris (Brahms, Schumann, Dvorak) (dim., 20 h. 30).
Notre-Dame : P. Cogen (Franck) (dim., 17 h. 30).
Théâtre-en-Rond : Pierre Pierlot (Autour du hautbois) (dim., 18 h.).
Eglise Saint-Louis des Invalides : Cantilène A cœur joie (chants polyphoniques) (dim., 17 h.).
Théâtre d'Orsay : J. Kalichstein, piano (Beethoven, Chopin) (dim., 10 h. 50).
Conciergerie : la Grande Ecurie et la Chambre du roy (Bach) (dim., 17 h. 30).
Eglise Saint-Thomas-d'Aquin : M. Jollivet, orgue (dim., 17 h. 45).
Eglise des Billettes : Ensemble 12 (Bartok, Debussy, Ravel) (dim., 17 h.).
Hôtel Hérouet : M. Laplenie, E. Matiffa, B. Berstel (Caccini, Monteverdi, Schütz, Telemann) (dim., 18 h.).
Ranelagh : F. Pennetier, M. et B. Cousin (Schumann) (dim., 17 h. 30).
Eglise américaine : L. Loverin, D. Hoyland (Bach, Haendel...) (dim., 18 h.).
Eglise Saint-Germain-l'Auxerrois : Ensemble vocal de Neuilly (dim., 17 h.).
Centre Rachi : M. Fuks, chant (dim., 18 h. 30).
Eglise luthérienne de La Villette : Chorale orthodoxe Notre-Dame de la Dormition (Bach, Buxtehude...) (dim., 15 h. 30).
Chapelle Saint-Louis de la Salpêtrière : F. Baderni, J. Boutin, M. Mirelli, ondes Martenot (dim., 17 h.).

Les cafés-théâtres

Au Bec fin (296-29-35) : le Bel Indifférent ; le Menteur (sam., 19 h. 45) ; Pinter and Co. (sam., 21 h.) ; la Revanche de Nana (sam., 22 h. 15).
Blancs-Manteaux (887-16-70) : Areuh = MC 2 (sam., 20 h. 15) ; Jouemoi un air de tapioca (sam., 21 h. 30) ; Cause à mon c..., ma télé est malade (sam., 22 h. 30) : Triboulet (sam., 23 h. 15).
Caf' Conc' (372-71-15) : Phèdre à repasser (sam., 21 h.) ; R. Baron (sam., 22 h. 15) ; S. Raton, J.-J. Sicurani (sam., 23 h.) ; Segelstein (sam., 23 h. 30).
Café d'Edgar (322-11-02) : Charlotte (sam., 20 h. 30) ; les Deux Suisses (sam., 22 h.) ; Popeck (sam., 22 h. 30) ; Coupe-moi le souffle (sam., 23 h. 15).
Cafessaïon (278-46-42) : J. Charby (sam., 21 h. 30).
Café de la Gare (278-52-51) : L'avenir est pour demain (sam. et dim., 20 h. 30) ; Quand reviendra le vent du nord (sam. et dim., 22 h. 30).
Coupe-Chou (270-01-73) : le Petit Prince (sam., 20 h. 30) ; le Silence de la mer (sam., 17 h. et 22 h.).
Cour des Miracles (548-85-60) : Célébration (sam., 19 h.) ; Claire (sam., 20 h. 30) ; Confetti en tranches (sam., 21 h. 30) ; Essayez donc nos pédalos (sam., 22 h. 45).
L'Ecume (542-71-16) : Claude Astier (sam. et dim., 22 h.).
Le Fanal (233-91-17) : F. Brunold (sam., 19 h. 15) ; le Président (sam., 21 h. 15).
La Grange-au-Soleil (727-43-41) : Pinatel (sam., 21 h.).
Mirandière (229-11-13) : le Grand Ecart (sam., 19 h. 30) ; le Nouveau Locataire (sam., 20 h. 45) ; Flic et Drac (sam. et dim., 22 h. 15).
Le Petit Casino (278-36-50), I : Racontez-moi votre enfance (sam., 21 h.) ; R. Obaldia (sam., 22 h. 15). — II : Abadi-don (sam., 20 h. 45) ; R. Marimo (sam., 22 h. 30).
Le Point-Virgule (278-67-03) : Offenbach : Bagatelle (sam., 20 h. 30) ; J. Danno (sam., 21 h. 30) ; Les Pieds-Nickelés sont épatants (sam., 22 h. 30).
Le Sélénite (354-53-14), I : P. Prévost (sam., 20 h. 30) ; Bravo and Son (sam., 22 h.). — II : les Amitiés particulières de Verlaine et Rimbaud (sam., 21 h.).

Soupap (278-27-54) : Chansons de femmes (sam., 20 h.) ; la Plus Forte ; le Défunt (sam., 21 h. 30).
La Tanière (337-74-39) : Mélusine (sam., 20 h. 45).
Théâtre de Dix-Heures (606-07-48) : Y. Dautin (sam., 20 h. 20) ; les Jumelles (sam., 21 h. 20).
Théâtre des Quatre-Cents-Coups (329-39-69) : D. Kamina (sam., 20 h. 30) ; Magnifique (sam., 21 h. 30) ; On vous écrira (sam., 22 h. 30).
La Vieille-Grille (707-60-93) : la Tournée (sam., 21 h.) ; R. Godard, Marguerite, P. Barrault (sam., 23 h.).

Jazz, pop', rock, folk

Chapelle des Lombards (236-65-11) : Neffesh Music (sam., 20 h. 30) ; Azuquita y su Melao (sam., 22 h. 45).
Dreher (233-48-44) : Maurice Vander Trio (sam. et dim., 22 h.).
Dunois (584-72-00) : Carlos Andreu (sam., 20 h. 30) ; Duo J.-F. Pallet et F. Tusques (sam., 23 h.).
Gibus (700-78-88) : Betrave Rock (sam., 22 h.).
Riverbop (325-93-71) : Allien Quartet (sam., 21 h. 30).
Théâtre Noir (797-85-14) : Groupe Olyssée (sam., 20 h. 30 ; dim., 16 h.).

Le music-hall

Bobino (322-74-84) : Jacques Villeret (sam., 20 h. 45 ; dim., 17 h.).
Comédie des Champs-Elysées (359-37-03) : les Frères Jacques (sam., 20 h. 45 ; dim., 17 h.).
Forum des Halles : A. Tome (sam., 18 h. 30, dernière) ; A. Altaï (sam., 20 h. 30).
Gaîté-Montparnasse (322-16-18) : Jean-Roger Caussimon (sam., 22 h. ; dim., 15 h., dernière).
Interclub 17 (227-68-81) : P. Garnier (sam., 20 h. 30).
Marigny (256-04-41) : Thierry Le Luron (sam., 21 h. ; dim., 15 h. et 21 h.).
Olympia (742-25-49) : H. Tachan, J.-C. Montella (sam. et dim., 21 h.).
Palais des sports (828-40-90) : Dalida (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h. 30, dernière).
Porte-Saint-Martin (607-37-53) : le Grand Orchestre du Splendid (sam., 21 h. ; dim., 15 h. et 21 h.).

Samedi 19 - Dimanche 20 janvier

Théâtre d'Edgar (322-11-02) : Les babouches font du rock mou (sam., 20 h. 45).
Théâtre Marie-Stuart (508-17-80) : Contraste (sam., 18 h. 30).

Dans la région parisienne

Antony, Théâtre Firmin-Gémier (666-02-74) : Tania Maria (sam., 21 h.).
Athis-Mons, C. C. (938-79-78) : Ensemble instrumental de Juvisy (dim., 16 h.).
Aubervilliers, Théâtre de la Commune (833-16-16) : la Poule d'eau (sam., 20 h. 30 ; dim., 17 h.).
Boulogne, T. B. B. (603-60-44) : les Hauts de Hurlevent (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h. 30).
Chaville, Gymnase (926-20-18) : Orchestre de l'Ile-de-France (Weber, Chopin, Wagner) (sam., 20 h. 45).
Cergy-Pontoise, CAC (032-79-00) : Hamsa Music (sam., 21 h.).
Courbevoie, Maison pour tous (333-63-52) : la Souris déglinguée, rock (sam., 20 h. 30).
La Courneuve, 20, avenue Lénine : le Cirque impérial (sam., 20 h. 45 ; dim., 17 h.).
Créteil, Maison André-Malraux (899-90-50) : En rev'nant d' l'expo (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h. 30).
Issy-les-Moulineaux, Théâtre (642-70-91) : Clochemerle (sam., 21 h.).
Marly-le-Roi, M. J. C. (958-74-87) : Paco Ibanez (sam., 21 h.) ; Tango (dim., 16 h.).
Montreuil, Salle des fêtes (858-91-49) : M. Portal, Jenny Clarke, Lubat...) (sam., 20 h. 30).
Neuilly, M. J. C. : Cycle d'aurores (sam., 21 h.).
Sannois, Centre Cyrano-de-Bergerac (981-81-56) : L. Laskine (sam., 21 h.).
Sartrouville, Théâtre (914-23-68) : Areski et Fontaine (sam., 21 h.).
Sceaux, les Gémeaux (660-05-64) : Orchestre de chambre B. Thomas (sam., 20 h. 45).
Versailles, Théâtre Montansier (950-71-18) : le Pont japonais (sam., 21 h.).
Villepreux, Théâtre du Val-de-Gally (462-49-97) : Orchestre de l'Ile-de-France (dim., 17 h.).
Yerres, C. E. C. (948-38-06) : M. Villardel (sam., 21 h.).

cinémas

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans
(**) aux moins de dix-huit ans

La cinémathèque

Chaillot (704-24-24), sam., 15 h., Le théâtre de boulevard au cinéma : Messieurs les Ronds-de-Cuir, d'Y. Mirande ; 18 h. : les Adolescents, d'A. Lattuada ; 20 h. : les Flots du Danube, de L. Ciulei ; 22 h., Cinéma iranien : la Source, d'A. Ovanessian. — Dim., 15 h., Cinéma iranien : l'Etranger et le Brouillard, de B. Beyzae ; 18 h. : les Vaincus, de M. Antonioni ; 20 h. : les Poings dans les poches, de M. Bellochio ; 22 h., Les images de la folie : l'Etrangleur de Boston, de R. Fleischer.
Beaubourg (278-35-57), sam., 15 h. et 19 h., Cinéma russe et soviétique (15 h. : la Fête de Saint-Jorgen, de J. Protozanov ; 19 h. : l'Amour d'Allocha, de S. Toumanov et G. Chtchoukine) ; 17 h., Cinéma iranien : la Nuit du bossu, de F. Gaffary ; 21 h. : Sept jours en Perse (troisième épisode), de J.-M. Leuven (en sa présence). — Dim., 15 h. et 19 h., Cinéma russe et soviétique (15 h. : Boule de suif, de M. Romm ; 19 h. : Don Quichotte, de G. Kozintsev) ; 17 h., Cinéma iranien : le Jardin de pierres, de P. Kimiavi ; 21 h. : Sept jours en Perse (quatrième épisode), de J.-M. Leuven.

Les exclusivités

ALLIEN (A., v.o.) (*) : U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45). — V.f. : Haussmann, 9e (770-47-55).
ALORS, HEUREUX ? (Fr.) : Impérial, 2e (742-72-52) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41)
AMOUR EN PERDITION (Port., v.o.) : Action-République, 11e (805-51-33).
APOCALYPSE NOW (A., v.o.) (*) : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; France-Elysées, 8e (723-71-11). — V.f. : Capri, 2e (508-11-69)
AIRPORT 80 CONCORDE (A., v.o.) : Marignan, 8e (359-92-82). — V.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; Français, 9e (770-33-88) ; Miramar, 14e (320-89-52).
AURELIA STEINER (Fr.) : Le Seine, 5e (325-95-99). H. sp.
LA BANDE DES QUATRE (A., v.o.) : U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08) ; Biarritz, 8e (723-69-23). — V.f. : Caméo, 9e (246-66-44) ; U.G.C.-Gobelins, 13e (336-23-44) ; Bienvenüe, 15e (544-25-02) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64).
LES BRONZES FONT DU SKI (Fr.) : Biarritz, 8e (723-69-23) ; Caméo, 9e (246-66-44) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64).
BUFFET FROID (Fr.) : Paramount-Marivaux, 2e (296-80-40) ; Studio Médicis, 5e (633-25-97) ; Paramount-City, 8e (225-45-76) ; Paramount-Elysées, 8e (359-49-34) ; Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount-Bastille, 11e (343-79-17) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24).
C'EST ENCORE LOIN L'AMERIQUE ? (Fr.) : Gaumont-Les Halles, 1er (297-49-70) ; Capri, 2e (508-11-69) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; Quintette, 5e (354-35-40) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; George-V, 8e (225-41-46) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; Cambronne, 15e (734-42-96) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
LE CHEMIN PERDU (Fr.) : Forum des Halles, 1er (297-53-74), Racine, 6e (633-43-71), 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81), Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10).
CLAIR DE FEMME (Fr.) : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32).
CORPS A CŒUR (Fr.) : Le Seine, 5e (325-95-99) H. sp.
COURAGE, FUYONS (Fr.) : Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43), U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-18-45).
CUL ET CHEMISE (A., v.o.) : Marignan, 8e (359-92-82). — V.f. : ABC, 2e (236-55-54), Berlitz, 2e (742-60-33), Montparnasse 83, 6e (544-14-27), Fauvette, 13e (331-60-74).
LA DEROBADE (Fr.) (*) : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32), U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-18-45).
DON GIOVANNI (Fr., v. ital.) : Gaumont-Les Halles, 1er (297-49-70), Impérial, 2e (742-72-52), Hautefeuille, 6e (633-79-38), Gaumont Rive Gauche, 6e (548-26-36), La Pagode, 7e (705-12-15), Gaumont Champs-Elysées, 8e (359-04-67), Athéna, 12e (343-07-48).
LA FEMME D'EN FACE (All., v.o.) : Marais, 4e (278-47-86).
LA FEMME FLIC (Fr.) : Gaumont-Les Halles, 1er (297-49-70), Berlitz, 2e (742-60-33), Richelieu, 2e (233-56-70), Saint-Germain Village, 5e (633-87-59), Concorde, 8e (359-92-84), Madeleine, 8e (742-03-13), Fauvette, 13e (331-56-86), Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23), Gaumont-Convention, 15e (828-42-27), Victor-Hugo, 16e (727-49-75), Wepler, 18e (387-50-70), Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74).
FIN D'AUTOMNE (Jap., v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18), Elysées Point Show, 8e (225-67-29).
LE GAGNANT (Fr.) : U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45).
LE GRAND EMBOUTEILLAGE (It., v.o.) (*) : Studio Cujas, 5e (354-89-22) ; U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45).
LA GUERRE DES POLICES (Fr.) (*) : Cluny-Palace, 5e (354-20-12) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; Caméo, 9e (246-66-44).
LA GUEULE DE L'AUTRE (Fr.) : Colisée, 8e (359-29-46) ; Français, 9e (770-33-88) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41) ; Secrétan, 19e (206-71-33).
HAINE (Fr.) (**) : Gaumont-Les Halles, 1er (297-49-70) ; Vendôme, 2e (742-97-52) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Quartier Latin, 5e (326-84-65) ; Bonaparte, 6e (326-12-12) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Cambronne, 15e (734-42-96) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
HAIR (A., v.o.) : Palais des Arts, 3e (272-62-98).
I... COMME ICARE (Fr.) : Gaumont-Les Halles, 1er (297-49-70) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Quintette, 5e (354-35-40) ; Mercury, 8e (225-75-90) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Nation, 12e (343-0.-67) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; Cambronne, 15e (734-42-96) ; Mayfair, 16e (525-27-06) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-34) ; Wepler, 18e (387-50-70).
LES JOYEUSES COLONIES DE VACANCES (Fr.) : Haussmann, 9e (770-47-55).
LAURA, LES OMBRES DE L'ETE (Fr.) (**) : Montparnasse 83, 6e (544-14-27).
LES LARMES TATOUEES (A., v.o.) : Le Seine, 5e (325-95-99). H. sp.
LA LEGION SAUTE SUR KOLWEZI (Fr.) : Rex, 2e (236-83-93) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; Danton, 6e (329-42-62) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; Helder, 9e (770-11-24) ; U.G.C.-Gare-de-Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C.-Gobelins, 13e (336-23-44) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Napoléon, 17e (380-41-46) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25) ; Secrétan, 19e (206-71-33).
LINUS (Suéd.) (v.o.) : Studio des Ursulines, 5e (354-39-19).
LA LUNA (It.) (**) (v.o.) : Epée de Bois, 5e (337-57-47).
MAMAN A CENT ANS (Esp.) (v.o.) : Saint-Germain-Huchette, 5e (633-87-59) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14).
MANHATTAN (A., v.o.) : Studio Alpha, 5e (354-39-47) ; Paramount-Odéon, 6e (325-59-83) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; Paramount-Elysées, 8e (359-49-34) ; (v.o. et v.f.) : Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; (v.f.) : Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount-Gobelins, 13e (707-12-28) ; Paramount-Orléans, 14e (540-45-91) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Passy, 16e (288-62-34) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25).
METEOR (A., v.o.) : U.G.C.-Danton, 6e (329-42-62) ; Ermitage, 8e (359-15-71) ; Publicis Elysées, 8e (720-76-23) ; (v.f.) : Rex, 2e (236-83-93) ; Paramount-Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; U.G.C.-Gobelins, 13e (336-23-44) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Murat, 16e (651-99-75).
MOLIERE (Fr.) : Styx, 5e (633-08-40) (en matinée).
MOONRAKER (A., v.f.) : Publicis-Matignon, 8e (359-31-97) ; Paramount-Opéra, 9e (742-56-31).
NORTHERN LIGHTS (A., v.o.) : 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81).
NOUS ETIONS UN SEUL HOMME (Fr.) (**) : Palais des Arts, 3e (272-62-98) ; Le Seine, 5e (325-95-99), h. sp.
LE PIEGE A CONS (Fr.) : Lucernaire, 6e (544-57-34).
LES PETITES FUGUES (Suis.) : Studio Gît-le-Cœur, 6e (326-80-25).
LE PULL-OVER ROUGE (Fr.) : Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10).
QU'IL EST JOLI GARÇON, L'ASSASSIN DE PAPA (Fr.) : Le Seine, 5e (325-95-99)
RENCONTRES AVEC DES HOMMES REMARQUABLES (Ang., v.o.) : Cluny-Ecoles, 5e (354-20-12).
RATATAPLAN (It., v.o.) : Contrescarpe, 5e (325-78-37) ; Ermitage, 8e (359-15-71).
REGGAE SUNSPLASH (A., v.o.) : Saint-Séverin, 5e (354-50-91) ; Elysées-Point-Show, 8e (225-67-29).
RIEN NE VA PLUS (Fr.) : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Quintette, 5e (354-35-40) ; Monte-Carlo, 8e (225-09-83) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27).
SANS ANESTHESIE (Pol., v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (354-34-83).
SARTRE PAR LUI-MEME (Fr.) : Studio Cujas, 5e (354-89-22), J., S., Mar.
LE SECRET DE LA BANQUISE (A., v.f.) : Paramount-Opéra, 9e (742-56-31).
SIBERIADE (Sov., v.o.) : Cosmos, 6e (548-62-25).
SIMONE DE BEAUVOIR (Fr.) : Studio Cujas, 5e (354-89-22). Mer., V., D., L.
LE TAMBOUR (All. v.o.) : U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Balzac, 8e (561-10-60). — V.f. : Eldorado, 10e (208-18-76) ; Espace-Gaîté, 14e (320-99-34).
LE TESTAMENT DU DOCTEUR MABUSE (All., v.o.) : Olympic Saint-Germain, 6e (222-87-23) ; Olympic, 14e (542-67-42).
TESS (Fr.-Brit., vers. ang.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; Broadway, 16e (527-41-16). — V.f. : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43).
UN COUPLE PARFAIT (A., v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (354-34-83) ; U.G.C.-Danton, 6e (329-42-62) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; Olympic, 14e (542-67-42) ; 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81) ; 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79).
LE VOYAGE EN DOUCE (Fr.) : Paramount-Marivaux, 2e (296-80-40) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Quintette, 5e (354-35-40) ; Publicis-Saint-Germain, 6e (222-72-80) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; P.L.M.-Saint-Jacques, 14e (589-68-42) ; 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41) ; Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74).

Les films nouveaux

BASTIEN BASTIENNE, film français de Michel Andrieu : Impérial, 2e (742-72-52), Quintette, 5e (354-35-40), Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14), Parnassiens, 14e (329-83-11).
LE SOLEIL EN FACE, film français de Pierre Kast : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32), U.G.C. Danton, 6e (329-42-62), Biarritz, 8e (723-69-23), Parnassiens, 14e (329-83-11).
TRES INSUFFISANT, film français de Hervé Bérard : Marais, 4e (278-47-86), la Clef, 5e (337-90-90), Espace-Gaîté, 14e (320-99-34), Studio de l'Etoile, 17e (380-19-93).
MAMITO, film français de Christian Lara : Palais des Arts, 3e (272-62-98), la Clef, 5e (337-90-90), Espace-Gaîté, 14e (320-99-34), Moulin-Rouge, 18e (606-63-26).
GENESE D'UN REPAS, film français de Luc Moullet : Forum des Halles, 1er (297-53-74), la Clef, 5e (337-90-90).
TOUS VEDETTES, film français de Michel Lang : Gaumont-Les Halles, 1er (297-49-70), Richelieu, 2e (233-56-70), Saint-Germain-Studio, 5e (354-42-72), Paris, 8e (359-53-99), Balzac, 8e (561-10-60), Cinémonde-Opéra, 9e (770-01-90), Athéna, 12e (343-07-48), Fauvette, 13e (331-56-86), Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23), Gaumont-Convention, 15e (828-42-27), Murat, 16e (651-99-75), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41), Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74).
HEUREUX COMME UN BEBE DANS L'EAU, film français de Marc Henri et Alexandre Wajnberg : la Clef, 5e (337-90-90).
RETROSPECTIVE M. DE OLIVEIRA (voir les festivals).
LE MARIAGE DE MARIA BRAUN, film allemand de Rainer Werner Fassbinder. (v.o.) : U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Biarritz, 8e (723-69-23). (v.f.) : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Caméo, 9e (246-66-44) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Bienvenüe-Montparnasse, 15e (544-25-02) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00).
LE REGNE DE NAPLES, film allemand de Werner Schroeter. (v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18) : Pagode, 7e (705-12-15).
LE MAGICIEN DE LUBLIN, film américain de Menahem Golan. (v.o.) : J.-Cocteau, 5e (354-47-62) ; Paramount-City, 8e (225-45-76) ; (v.f.) : Paramount-Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount-Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25).
TETES VIDES CHERCHENT COFFRE PLEIN, film américain de William Friedkin (v.o.) : U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08), Paramount-City, 8e (225-45-76), (v.f.) : Paramount-Opéra, 9e (742-56-31), Max-Linder, 9e (770-40-04), U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59), Paramount-Orléans, 14e (540-45-91), Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10), Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00), Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25).
LIES PAR LE SANG, film américain de Terence Young : (v.o.) : Saint-Michel, 5e (326-79-17), Elysées-Cinéma, 8e (225-37-90) (v.f.) : Rio-Opéra, 2e (742-82-54), U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32), Rotonde, 6e (633-08-22), Maxéville, 9e (770-72-86), U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59), Mistral, 14e (539-52-43), Magic-Convention, 15e (828-20-64), Napoléon, 17e (380-41-46), Secrétan, 19e (206-71-33).

RADIO-TÉLÉVISION

VU

L'ustensile et la philosophie

A quoi servent les philosophes ? A rien. C'est de ne pas être un ustensile que la philosophie tire sa gloire. Permet-elle en tout cas de mieux se préparer à la mort ? Hélas, non : mon charcutier là-dessus en sait autant que Descartes et Hegel. Peut-on, au moins, la définir ? Même pas : la philosophie comme la musique est faite pour qu'on en fasse, pas pour qu'on en parle. Alors, votre morale, en fin de compte ? Elle se résume à ceci, ne manquez surtout pas une matinée de printemps ; ne laissez pas passer les occasions de la vie.

Décidément, hier soir, Vladimir Jankélévitch a fait éclater « Apostrophes ». Plus drôle, plus pétillant, plus charmeur que jamais, le vieux professeur qui a ravi des générations d'étudiants, qui a écrit dix livres sur la musique et vingt sur la philosophie, était au meilleur de sa forme. A soixante-dix ans passés, il donnait des leçons de jeunesse aux jeunes d'aujourd'hui, qu'il trouve trop sérieux, et à ses collègues en philosophie, qu'il juge bien pontifiants... Tout le monde en prenait pour son grade, mais les malices fusaient sans méchanceté. C'était de l'humour, non du règlement de comptes. Jankélévitch est-il capable d'en vouloir à quelqu'un ? Non, même pas aux Allemands pour lesquels il eut quelques mots durs, ni aux psychanalystes dont il sourit ironiquement. En fait, même s'il voulait cultiver la rancune, il n'en aurait pas le temps — car chaque jour de sa vie est rempli de mille fascinations : pour la musique ou pour les femmes, pour les vaudevillistes parisiens ou pour les moralistes castillans, pour un je-ne-sais-quoi ou pour un presque-rien...

A côté de lui se présentaient François George et Blandine Barret-Kriegel, deux de ses anciens étudiants qui sont devenus à leur tour philosophes et écrivains. Ont-ils bien profité des leçons de leur maître ? Oui sans doute, puisque celle-ci vient de réhabiliter « l'Etat de droit » contre tous les romantismes totalitaires ; et celui-là de fustiger dans deux phamphlets qui ne manquent ni de profondeur ni de verve le camarade Staline et le camarade Lacan. Mais, dira-t-on, ce dernier ayant fait fortune dans l'art du calembour, ne mérite-t-il pas plus d'indulgence que le Petit Père des peuples ? Après tout, Jankélévitch lui non plus ne fuit pas un bon mot lorsqu'il en rencontre un. Oui, mais, voyez-vous, il y a des calembours qui servent à fonder un pouvoir et d'autres qui visent à ruiner toute autorité : si ces derniers sont bons, les premiers sont dangereux. Quand la philosophie ne nous aurait rien appris d'autre que cela, n'aurait-elle pas amplement justifié ses prétentions à l'existence ?

Ch. DELACAMPAGNE.

D'UNE CHAINE A L'AUTRE

● *M. Paul Quilès*, député socialiste de Paris, qui a posé une question écrite au ministre de la culture et de la communication pour proterter contre les conditions du débat consacré, mardi 15 janvier, au Chili, au cours de l'émission d'Antenne 2 les « Dossiers de l'écran », demande à exercer le droit de réponse prévu par la loi. Il souligne que son nom a été cité dans le journal du mercredi soir, mais que le contenu de sa question n'a pas été exposée, alors que le producteur de l'émission, M. Armand Jammot, a été appelé à présenter son point de vue pendant plus de deux minutes.

● RECTIFICATIF. — A la fin du communiqué du P.S. sur les « Dossiers de l'écran » sur le Chili (*le Monde* du 18 janvier), il fallait lire : « *L'exclusion de tout représentant des courants solidaires de l'action de Salvador Allende prouve une nouvelle fois la partialité de la télévision française* ».

Samedi 19 janvier

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

18 h 40 *Magazine auto-moto.*
19 h 10 Six minutes pour vous défendre.
Actualité de la consommation.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 Les beaux joueurs.
20 h Journal.
20 h 35 Variétés.
Numéro Un, avec Roger Pierre, L. Voulzy, D. Balavoine, A. Chamfort, Nicoletta, F. Lolanne, « le Splendid » et les Ballets Barry Collins, réalisation A. Flédérick.
21 h 35 Série : « Les quatre cents coups de Virginie ».
Réall. Bernard Queysanne.
22 h 30 Télé-foot 1.
Réalisation : Solange Peter.
23 h 30 Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

18 h 50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 Top club.
20 h Journal.
20 h 35 Feuilleton : Les dames de la côte.
N° 5 - « L'Ivresse » (dernier épisode).
Réal. Nina Companeez.
22 h 10 Variétés : Si tu vas à Rio.
23 h 5 Documentaire : Le signe du cheval.
Western rodéo.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

18 h 30 Pour les jeunes.
19 h 10 Journal.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 55 Dessin animé.
Histoire de France : les Vikings.
20 h Les jeux.
20 h 30 Retransmission théâtrale : « les Mains sales ».
De J.-P. Sartre, mise en scène : D. Gélin, réalis. : F. Chatel.
23 h 5 Journal.
23 h 25 Ciné regards.
Deux cinéastes : Pierre Kast et Manuel de Oliveira.

FRANCE-CULTURE

19 h. 30, Radio-Canada présente : « Quai n° 1 », de G. Aperghis, sur un texte de M.-N. Rio ; soliste : M. Viard.
20 h., Corps à corps, de J. Saunders, adapt. : S. Lombard, avec M. Lonsdale, P. Michael, N. Garcia, P. Bergé.
21 h. 30, Musique enregistrée.
21 h. 55, Ad lib, avec M. de Breteuil.
22 h. 5, La fugue du samedi.

FRANCE-MUSIQUE

19 h., Concert-lecture : l'art vocal au dix-septième siècle (2e partie).
20 h. 5, Concours international de guitare.
20 h. 30, Concert : « Dixit Dominus » (Vivaldi), « Symphonie opus 18 n° 1 en mi bémol majeur » (J.-C. Bach), « Lamento Pacis » (T. de Leeuw), par les Chœurs et l'Orchestre de chambre de la Radio hollandaise, dir. E. Bour, avec K. Ostar, soprano ; A. Haenen, soprano ; M. Hill, ténor, et B. Van der Meer, basse.
22 h. 30, Ouvert la nuit : La musique se livre, l'Encyclopédie de la musique en Pléiade ; 23 h. 5, Comment l'entendez-vous ? : Musique extra-européenne ; 1 h., Le dernier concert : « Concerto Grosso n° 3 opus 6 » (Corelli), « Pour onze archets » (Fontyn), par l'Orchestre de chambre national de Toulouse, direction G. Armand.

Dimanche 20 janvier

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

9 h 15 A Bible ouverte.
9 h 30 La source de vie.
10 h Présence protestante et le Jour du Seigneur.
Une émission commune pour l'unité des chrétiens en l'église abbatiale Notre-Dame de Celles, antique sanctuaire chrétien du Poitou. Prédicateurs : Père Libeau et Pasteur Bouneau.
12 h La séquence du spectateur.
12 h 20 TF 1-TF 1.
13 h Journal.
13 h 30 C'est pas sérieux.
15 h 30 Tiercé à Vincennes.
De Michel Drucker.
15 h 30 Tiercé.
15 h 40 Série : L'île fantastique.
16 h 30 Sports première.
Ski alpin ; patinage artistique ; rugby.
17 h 30 Dramatique : « Ne coupez pas mes arbres », de W. D. Home.
Réal. J. Samyn, avec M. Belle et R. Lamoureux.
19 h 25 Les animaux du monde.
« Le grand racket des animaux sauvages » ; la chasse à la baleine.
20 h Journal.
20 h 35 Cinéma : « les Racines du ciel ».
Film américain de J. Huston (1958), avec E. Flynn, J. Gréco, T. Howard, E. Albert, O Welles, P. Lukas, H. Lom. (Rediffusion.)
En 1958, au Tchad, un idéaliste organise une action pour la sauvegarde des éléphants et entraine quelques personnages cherchant une raison de vivre dans une lutte insensée contre les chasseurs. Adaptation d'un roman symbolique de Romain Gary, où l'inspiration personnelle de John Huston a été gênée par les conceptions du producteur Darryl Zanuck. Quelques belles scènes.
22 h 30 Concert de musiques françaises.
par l'Orchestre national de France, dir. L. Maazel : *le Tombeau de Couperin* et *Tzigane*, de Maurice Ravel.
23 h 05 Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

9 h 30 Même le dimanche.
11 h On we go.
11 h 15 Chorus.
12 h Concert.
« Concerto pour deux violons », de Vivaldi ; « Concerto pour deux violoncelles », de Vivaldi, par les Solistes de France, direct. J.-C. Harteman.
12 h 25 Tremplin 80.
12 h 45 Journal.
13 h 20 Série : Wonder woman.
Les voleurs de bétail.
14 h 10 Jeu : Des chiffres et des lettres.
15 h Des animaux et des hommes.
15 h 50 Majax : Passe-passe.
16 h 35 Série : Les brigades du Tigre.
Les enfants de la Joconde.
17 h 30 Les Muppets.
Avec Cheryll Ladd.
18 h Dessine-moi un mouton.
18 h 45 Dessin animé : Shazzan.
19 h Stade 2.
20 h Journal.
20 h 35 Téléfilm : « Duel à Santa Fe » (N° 2).
D'après la nouvelle de L. l'Amour.
Mines d'or, bêtes sauvages et histoires de famille.
22 h 20 Il y a vingt ans : Albert Camus.
De R. Lhermitte.
23 h 25 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

10 h Emissions de l'I.C.E.I. destinée aux travailleurs immigrés.
Images du Portugal.
10 h 30 Mosaïque.
Reportage : Le retour au pays. Variétés : A. Mourao (Portugal), M. Sayar (Turquie), F. Bebey (Afrique noire), le groupe Los Rupay (musique des Andes), le groupe Les Abranis (Algérie).
16 h Jeu : Tous contre trois.
Le château des ducs de Bretagne.
17 h Prélude à l'après-midi.
Symphonie n° 5, de G. Mahler, par l'Orchestre philharmonique de Vienne, dir. L. Bernstein.
18 h 20 Théâtre de toujours : « les Caprices de Marianne ».
Comédie d'A. de Musset, adapt. : G. Vitaly, avec J. Coue, D. Peron, E. Dechartre, F. Huster, J. Monod, etc.
19 h 45 Spécial DOM-TOM.
20 h Rire et sourire au Comic-Palace : Sim.
20 h 30 L'inventaire des campagnes : 3) La tradition et la mémoire.
Série de Daniel Vigne, avec E. Le Roy Ladurie.
Que reste-t-il de la famille, de la seigneurie, de la communauté villageoise qui ont constitué la conscience paysanne ?
21 h 40 L'invité de FR 3 : Françoise Dolto.
22 h 25 Journal.
22 h 35 Cinéma de minuit (cycle le docteur Mabuse et F. Lang) : « Mabuse, le joueur ».
Film allemand de F. Lang (1922), avec R. Klein-Rogge, A. Abel, A.R. Nissen, G. Welcker, B. Goetze. (Muet, N. Rediff.)
Sous diverses personnalités, un homme, génie du mal, hypnotiseur, dirige une organisation de bandits. Un représentant de la loi et de la justice se dresse contre lui. Feuilleton criminel dans l'ambiance de l'Allemagne préhitlérienne. Création, par Fritz Lang, d'un mythe maléfique qui prit une valeur socio-politique.

FRANCE-CULTURE

7 h. 7, La fenêtre ouverte.
7 h. 15, Horizon, magazine religieux.
7 h. 40, Chasseurs de son.
8 h., Orthodoxie et christianisme oriental.
8 h. 30, Protestantisme.
9 h. 10, Ecoute Israël.
9 h. 40, Divers aspects de la pensée contemporaine : la Grande Loge de France.
10 h., Messe à la cathédrale de Reims.
11 h., Regards sur la musique : « les Deux Veuves », de Smetana.
12 h. 5, Allegro.
12 h. 45, Concert : « les Quatre Saisons », de Vivaldi ; « Concerto da Camera », d'A. Saygun, par l'Orchestre de chambre d'Ankara au Festival estival de Paris.
14 h., Sons à la campagne : La maison s'endort.
14 h. 5, La Comédie-Française présente : « l'Avare », de Goldoni et « Molière ».
16 h. 5, Musique de la Macédoine.
17 h. 30, Rencontre avec... Jack Lang.
18 h. 30, Ma non troppo.
19 h. 10, Le cinéma des cinéastes.
20 h., Albatros : La poésie grecque (le grand tournant).
20 h. 40, Atelier de création radiophonique.

FRANCE-MUSIQUE

7 h. 3, Musique Chantilly : « Les Noces de Figaro », ouverture (Mozart), dir. O. Klemperer, « Valse de Faust » (Gounod), dir. F. Fricsay, « Parade du printemps » (Stolz), « Fantaisie hongroise » (Schmitt), dir. J. Schmitt, « Scherzo Tarantella » (Wieniawsky), avec I. Perlman, violon : Œuvres de Stolz, Lehar, Seiter et J. Strauss ; 8 h., « Cantate B.W.V. n° 155 » (J.-S. Bach), dir. H. Rilling.
9 h. 5, Vocalises.
11 h., Concert (en direct du Théâtre d'Orsay) : « Sonate en fa dièse mineur », opus 11 (Schumann), « Fantaisies et Paraphrases » sur la « Valse de Faust » et le « Miserere du Trouvère » (Liszt), avec J. Kalichstein, piano ; 12 h. 5, Equivalences (émission ouverte aux interprètes aveugles), œuvres de Pachelbel, Salvignol-Nisse, Buxtehude et Mendelssohn.
12 h. 35, Opéra-Bouffon : « La Poule noire » (Rosenthal), avec D. Duval ; « Interview » (Komives), avec M. Mesplé et J. Duby, dir. J. Komives.
14 h., La tribune des critiques de disques : « Les Saisons » (Haydn).
17 h., Les grands concerts d'archives : les grandes heures du Festival de Besançon : « Sonates nos 40 et 28 » (Mozart), « Sonates nos 3 opus 12 et n° 10 opus 96 » (Beethoven), avec C. Haskil, piano, et A. Grumiaux, violon.
19 h., Musiques chorales : « Litanies Lauretanae » (Mozart), dir. H. Kegel.
19 h. 35, Jazz vivant : Le New and Old Dream Band de Don Cherry et le Quintette de Beaver Harris.
20 h. 30, Hommage à Alexandre Tcherepnine, par le Quatuor français : « Quatuor n° 2 », opus 40 ; « Huit pièces pour piano », « Duo pour violon et violoncelle », « Haltes », version française d'après Gorodezki, « Deux mélodies » (poème de Tran Van Tung), « Quintette avec piano » opus 44.

HISTOIRE

TÉMOIGNAGE

9 janvier - 16 janvier 1940

par JEAN-PIERRE BLOCH

Le 9 janvier 1940 s'ouvre la session ordinaire de la Chambre des députés.

J'ai obtenu du commandant du 10e RAC de Rueil une permission régulière pour remplir mon mandat de député. Rueil où je me morfonds à lire des romans policiers malgré ma demande de rejoindre une unité combattante.

Arrivé à la Chambre en tenue, je troque ma vareuse de lieutenant contre la veste d'un huissier. Depuis le 18 brumaire, aucun uniforme n'a le droit de pénétrer dans la salle des séances. Plusieurs de mes collègues sont dans le même cas que moi : culottes de cheval, bottes, et veste civile. Nous sommes un peu ridicules. Un certain nombre de députés communistes ont eu comme moi leur « perm » : Raymond Guyot, André Mercier, Dewez, Michels, Fernand Grenier, Roger Benenson, André Parsal. La séance est fixée à 15 h. 30. On affirme, dans les couloirs, que la réunion du petit groupe de députés communistes a été particulièrement orageuse. Trois députés ont refusé de suivre les instructions du parti apportées par Raymond Guyot. Les sept députés communistes rentrent en séance, les uns aux ordres du parti, les autres en révolte ouverte.

Dès le début de la séance, Tixier-Vignancour provoque un violent incident en protestant contre la présence des députés communistes en séance. La séance est suspendue dans un tumulte violent pour une heure. Dewez et Benenson discutent ardemment dans les couloirs avec Raymond Guyot et insistent auprès de lui pour qu'il se modère et ne réponde pas aux provocations de la droite. La séance est reprise à 17 heures. Le doyen d'âge, Lévy-Alphandéry, radical-socialiste respecté de tous, prononce dans un silence complet l'allocution rituelle.

La voix émue et un peu tremblante, il déclare : « *Je suis certain de remplir le premier devoir de ma charge en envoyant aux armées de la République — qui, avec tant de calme et de fière résolution, se sont levées en masse à l'appel de la patrie en danger — le salut plein d'émotion et d'affection de cette Assemblée.* »

Tous les députés se lèvent sauf les communistes Guyot, Mercier, Michels, Grenier, qui restent figés à leur banc. Les autres communistes insistent pour qu'ils se lèvent, ils refusent. Ybarnegaray croit avoir entendu Raymond Guyot déclarer : « *Si on nous arrête, les Russes viendront nous délivrer* ». Ce geste, ces propos, prennent le caractère d'une véritable provocation. L'extrême droite, au fond d'elle-même, se réjouit de cette scène lamentable. Le président d'âge, débordé, applique la censure.

Les communistes refusent de quitter leur banc. Les huissiers essaient de les trainer hors de la salle de séance. Des députés d'extrême-droite, dont certains vont devenir vichyssois et même « collabos », se ruent sur eux et les frappent. Le spectacle d'une foule déchaînée est lamentable. Celui de parlementaires hors d'eux contre quelques-uns est proprement hideux. Le *Petit Parisien* du 10 janvier décrit la scène ; les questeurs se dirigent vers l'extrême gauche et parlementent avec les quatre communistes, et les invitent à se retirer : ils restent sourds à leurs appels. L'Assemblée procède elle-même à leur expulsion, à laquelle les socialistes prêtent leur aide aux accents de la *Marseillaise*.

Dans le compte rendu de la séance au *Journal officiel* de janvier 1940, on ne trouve aucune trace de ce triste et lamentable incident. Je n'ai pas trente-trois ans. Je viens d'avoir la plus cruelle désillusion de ma vie.

Les communistes se sont reniés en approuvant le pacte Hitler-Staline, et les amis d'Abetz, les futurs collaborateurs, se sont déchaînés contre eux, au nom du patriotisme. Quelle tristesse ! Quelques jours après, *l'Humanité* adressera ses plus chaleureuses félicitations aux quatre députés qui ont refusé de s'associer aux fauteurs de guerre, à « Daladier la terreur » et à la guerre impérialiste.

Après cette triste séance, un groupe de députés communistes rendra public son désaccord avec son parti, et condamnera sans réserve le pacte Hitler-Staline. Ce sont Barsal, Langumier, Le Corre, Honel, Loubradou, Benenson. *L'Humanité* les dénonce comme mouchards, lâches et arrivistes.

La déchéance

Le gouvernement propose la déchéance des députés communistes sauf de ceux qui se sont désolidarisés en temps utile avec la politique de leur parti. Ce projet va être présenté devant la Chambre le 16 janvier.

La commisison du suffrage universel se réunit aussitôt, et elle désigne comme rapporteur Georges Barthélémy, maire de Puteau. Choix regrettable. Barthélémy n'a pas la confiance du parti socialiste. C'est un violent et il est animé par un anticommunisme primaire. Non seulement il accepte le rapport, mais aggrave le projet du gouvernement.

Le groupe socialiste est très réservé. Par soixante voix contre trente-huit, il décide de le voter. La minorité, dont je suis, comprend Auriol, Moutet, Moch, André Philip. Léon Blum nous appuie et, dans *le Populaire* du 13 janvier, il condamne ce texte qui est contraire à l'esprit républicain. Dormoy souligne le cas des députés mobilisés ; et il ajoute avec beaucoup d'émotion : « *Voyez-vous des croix de bois avec cette inscription « Mort pour la France et exclus du Parlement français ?* » Ce qui n'empêchera pas, quelques jours après, le parti communiste, dans un tract clandestin, d'affirmer que Léon Blum et Marx Dormoy sont à l'origine de ce texte.

La discussion se poursuit en séance publique dans une atmosphère de folie où l'indignation sincère devant la trahison du P.C., pour certains d'entre nous, se doublera des arrière-pensées de ceux qui se vengent de la victoire du Front populaire.

A droite, Henri de Kerillis, de son banc, au milieu des interruptions de Xavier Vallat et Tixier-Vignancour, demande que soient poursuivis les traîtres à la solde de l'Allemagne, les amis d'Abetz.

La déchéance est finalement votée à l'unanimité. Les communistes dissidents se sont abstenus. J'ai voté le texte la mort dans l'âme, mais la notion de « défense nationale » a prévalu.

Aucun argument juridique ou politique n'a eu de prise sur les parlementaires.

Personne n'avait oublié que *l'Humanité* avait osé écrire le 30 août : « *L'U.R.S.S. est à la tête de la défense de la paix* », alors qu'elle venait de permettre à Hitler de déclencher la guerre

ARCHÉOLOGIE

VENISE REDÉCOUVERTE

Une trentaine de digues construites par les Romains au cours du premier siècle après Jésus-Christ ainsi que des vestiges d'immeubles et de monuments ont été découverts près de l'île de Torcelle, sous l'eau de la lagune de Venise, par une équipe de plongeurs-archéologues que conduisait M. Ernesto Canal, inspecteur honoraire à la Surintendance aux biens culturels de Venise. Les digues se trouvent par 2 à 3 mètres de fond.

Les plus importants de ces ouvrages (l'un d'entre eux atteint 140 mètres de long) ont sans doute été construits pour briser le flux de la mer : ils sont constitués de coffrages de bois remplis de pierraille, de fragments de briques et de tuiles, mais aussi de pierres massives pouvant peser jusqu'à 1 tonne. D'autres, plus légères, et qui ne sont parfois composées que d'un alignement d'amphores, devaient servir à limiter des propriétés.

Jusqu'à présent, la majorité des historiens considéraient que, hormis quelques mariniers et sauniers aux derniers siècles de l'Empire romain, le premier peuplement stable et de quelque importance était la conséquence des invasions lombardes (sixième-huitième siècle). Selon M. Ernesto Canal, « *cette découverte devrait jeter une lumière nouvelle sur la fondation et le développement de Venise* ».

HISTOIRE

TÉMOIGNAGE

9 janvier - 16 janvier 1944

INFORMATIONS «SERVICES»

VIVRE A PARIS

Les urgences du dimanche

SANTÉ

● UN SECOURS D'URGENCE. — Appeler le SAMU en téléphonant, pour Paris, au 567-50-50 ; pour l'Essonne, au 088-33-33 ; pour les Hauts-de-Seine, au 741-79-11 ; pour la Seine-Saint-Denis, au 830-32-50 ; pour le Val-de-Marne, au 207-51-41 ; pour le Val-d'Oise, au 464-52-58 ; pour les Yvelines, au 953-83-33 ; pour la Seine-et-Marne, au 437-10-11, ou, à défaut, le 17 (police) ou le 18 (pompiers), qui transmettent l'appel au SAMU.

● UN MÉDECIN. — A défaut du médecin traitant, appeler la permanence des soins de Paris (542-37-00), ou la garde syndicale des médecins de Paris (533-99-11), ou l'Association pour les urgences médicales de Paris (A.U M.P.) (828-40-04) ou S.O.S.-Médecins (707-77-77).

● UNE INFORMATION SUR LES INTOXICATIONS : 205-63-29 (hôpital Fernand-Widal).

TRANSPORTS

● AÉROPORTS. — Renseignements sur les arrivées et départs à Orly (687-12-34 ou 853-12-34) ; à Roissy-Charles-de-Gaulle (862-12-12 ou 862-22-80).

● COMPAGNIES AÉRIENNES. — Arrivées ou départs des avions : Air France (320-12-55 ou 320-13-55); U.T.A. (775-75-75): Air Inter (687-12-12). Renseignements, réservations : Air France (535-61-61) ; U.T.A. (776-41-52) ; Air Inter (539-25-25).

● S.N.C.F. — Renseignements : 261-50-50.

ÉTAT DES ROUTES

● INTER SERVICE ROUTES donne des renseignements généraux au 858-33-33.

Pour des renseignements plus précis, on peut s'adresser aux centres régionaux d'information routière. Bordeaux (56) 96-33-33 ; Lille (20) 52-22-01 ; Lyon (78) 54-33-33; Marseille (91) 78-78-78; Metz (87) 62-11-22 ; Rennes (99) 50-73-93.

P.T.T.

Sont ouverts le dimanche les bureaux de :

— Paris recette principale (52, rue du Louvre, 1er), ouvert 24 heures sur 24.

— Paris 08, annexe 1 (71, avenue des Champs-Elysées), ouvert de 10 heures à 11 heures et de 14 heures à 20 heures ;

— Paris 07, Invalides (3, rue de Constantine), ouvert de 7 heures à 21 heures ;

— Orly, aérogare Sud, annexe 1, ouvert en permanence ;

— Orly, aérogare Ouest, annexe 2, ouvert de 6 heures à 23 heures ;

— Roissy principal, annexes 1 et 2 (aéroport Charles-de-Gaulle), ouvert de 8 h. 30 à 18 h. 30.

La Recette principale de Paris assure aussi le paiement des mandats-lettres, des bons et des chèques de dépannage, des lettres-chèques ainsi que les remboursements sans préavis sur livret C.N.E.

ANIMAUX

● UN VÉTÉRINAIRE au 871-20-61 (de 8 heures à 20 heures).

LOISIRS

● L'OFFICE DE TOURISME DE PARIS diffuse une sélection enregistrée des loisirs à Paris : en français au 720-94-94 ; en anglais au 720-88-98.

S.O.S. - AMITIÉ

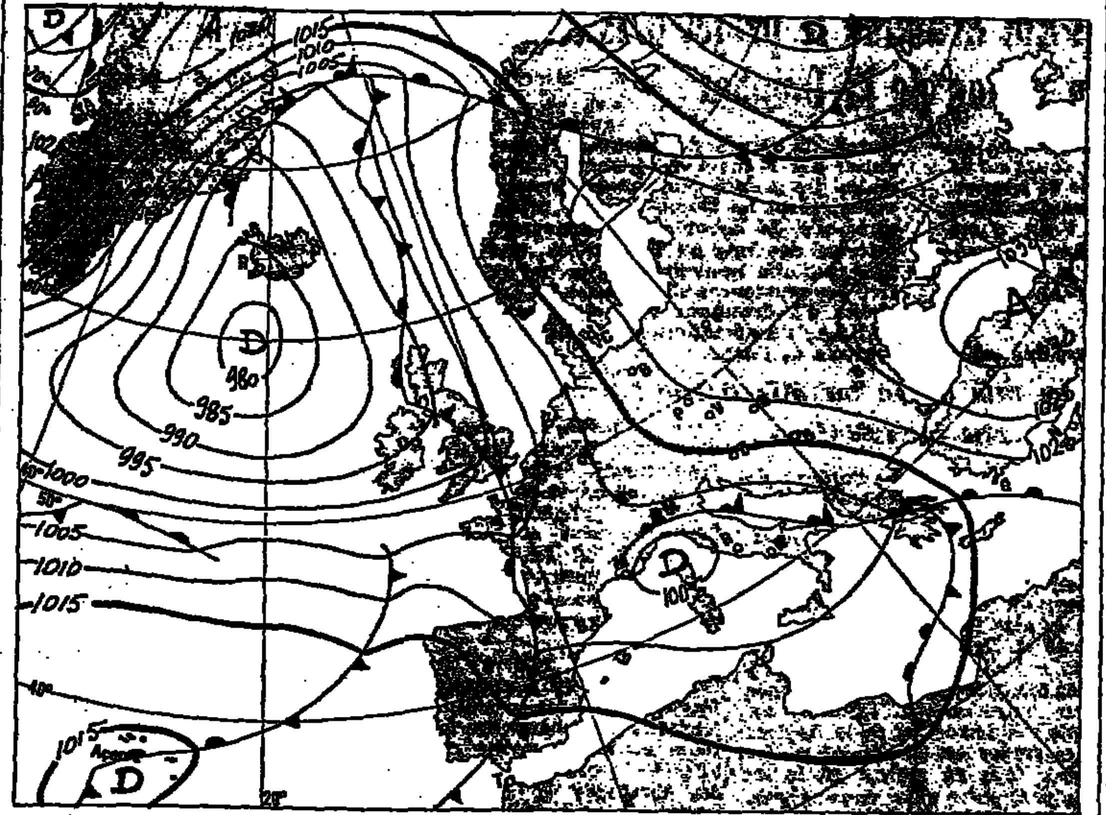
Vingt-quatre heures sur vingt-quatre à l'écoute au 621-31-31.

S.O.S. - 3e AGE

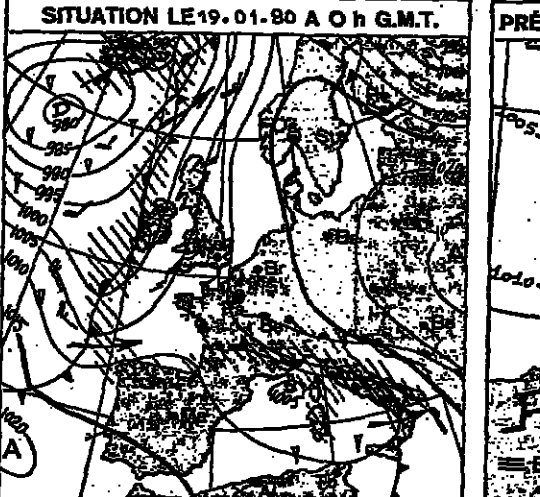
De 9 heures à 19 heures au 340-44-11.

MÉTÉOROLOGIE

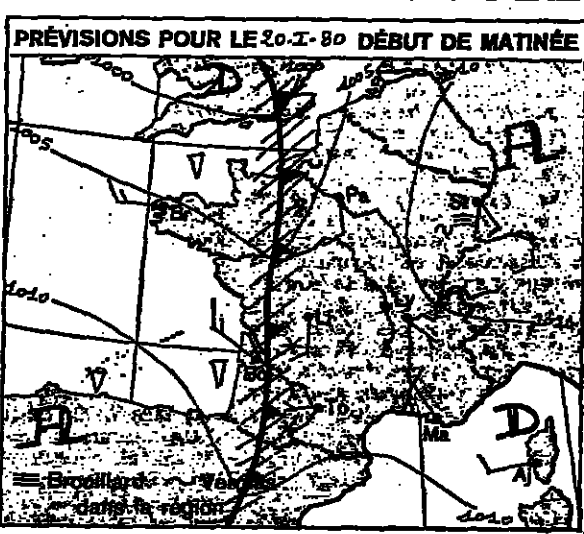
PRÉVISIONS POUR LE 20 JANVIER A 0 HEURE (G.M.T.)



SITUATION LE 19.01.80 A 0 h G.M.T.



PRÉVISIONS POUR LE 20.I.80 DÉBUT DE MATINÉE



Lignes d'égale hauteur de baromètre cotées en millibars (le mb vaut environ ¾ de mm)

Zone de pluie ou neige — Averses — Orages — Brouillard — Verglas

Flèche indiquant la direction d'où vient le vent — Force du vent : 5 nœuds, 10 nœuds, 50 nœuds

Sens de la marche des fronts — Front chaud — Front froid — Front occlus

Evolution probable du temps en France entre le samedi 19 janvier à 0 heure et le dimanche 20 janvier à 24 heures :

Les basses pressions du nord de l'Atlantique se développeront vers le sud-est à travers l'Europe occidentale. Elles dirigeront sur la France des masses d'air froid, d'origine océanique, qui remplaceront progressivement l'air continental qui recouvre la plus grande partie de notre pays. Cette évolution, relativement lente au cours de la période envisagée, concernera principalement la moitié ouest de la France.

Dimanche 20 janvier, accompagnant la progression de l'air océanique, une zone pluvio-neigeuse s'étendra en début de journée de la Normandie à l'Aquitaine, puis elle gagnera la Flandre, la région parisienne, le Massif Central et le bas Languedoc. A l'est de cette zone, le temps sera généralement brumeux et froid, avec des gelées qui atteindront encore —4 °C à —8 °C dans le Nord-Est, mais qui épargneront la Corse et l'extrême Sud-Est, où des ondées se produiront. Dans l'air océanique, un temps moins froid mais plus instable débutera en Bretagne et gagnera ensuite la moitié ouest du pays. Le ciel sera variable avec alternance d'éclaircies et de nuages. Quelques averses se développeront, surtout près des côtes, dans un flux modéré de secteur ouest.

Le samedi 19 janvier, à 7 heures, la pression atmosphérique réduite au niveau de la mer était, à Paris, de 1 009,2 millibars, soit 757 millimètres de mercure.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 18 janvier ; le second, le minimum de la nuit du 18 au 19) : Ajaccio, 14 et 7 degrés ; Biarritz, 5 et 4 ; Bordeaux, 2 et —1 ; Brest, 2 et —1 ; Caen, —1 et —1 ; Cherbourg, —1 et —2 ; Clermont-Ferrand, 2 et —3; Dijon, —1 et —8; Grenoble, 3 et —3; Lille, —2 et —5; Lyon, 1 et —4 ; Marseille, 13 et 8 ; Nancy, 0 et —9 ; Nantes, 0 et —2 ; Nice, 13 et 7 ; Paris-Le Bourget, —1 et —3 ; Pau, 6 et 1 ; Perpignan, 3 et 0 ; Rennes, 0 et —2 ; Strasbourg, 0 et —8 ; Tours, 0 et —1 ; Toulouse, 0 et —4.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 13 et 8 degrés ; Amsterdam, —2 et —3 ; Athènes, 11 et 3 ; Berlin, —6 et —11 ; Bonn, 0 et —7 ; Bruxelles, —2 et —5 ; Le Caire, 19 et 9 ; îles Canaries, 20 et 14 ; Copenhague, 0 et —5; Genève, —1 et —3; Lisbonne, 10 et 7; Londres, 2 et —1; Madrid, 5 et —2 ; Moscou, —4 et —4 ; Nairobi, 28 et 7 ; New-York, 7 et 2 ; Palma-de-Majorque, 11 et 1 ; Rome, 14 et 7 ; Stockholm, —1 et —2 ; Téhéran, 2 et 0.

(Documents établis avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

DOCUMENTATION

GUIDE PRATIQUE DE L'AFRICAIN A PARIS

Réalisé par un jeune Ivoirien à l'intention des Africains qui résident à Paris ou y sont de passage, ce petit livre réunit de nombreux renseignements intéressant la vie quotidienne. Avec les adresses des représentations diplomatiques et consulaires africaines, figurent les conditions d'entrée, de séjour et de travail en France. Aux travailleurs, l'auteur indique la liste des centres où l'on peut apprendre à lire et à écrire le français.

Aux étudiants, il explique où et comment s'inscrire en faculté, travailler en bibliothèque, trouver un travail d'appoint. Quelques adresses de restaurants et hôtels à prix modiques, librairies et centres de recherches africanistes, maisons d'étudiants, bureaux de consultation juridique gratuits, compagnies africaines de transports aériens complètent cet ensemble qui fournit même l'horaire des émissions d'informations pratiques diffusées par Radio France International à l'intention des immigrés africains.

Ph. D.

★ En vente à la librairie Présence africaine, 25 bis, rue des Ecoles, Paris ou chez l'auteur, Thomas Ngoran, 8, rue Michel-Salles, 92210 Saint-Cloud.

BREF

ANIMATION

EXPOSITION A BOULOGNE. — Le centre culturel de Boulogne-Billancourt, dans les Hauts-de-Seine, organise du 22 janvier au 20 avril une exposition sur l'art et le sport, qui sera marquée par diverses animations culturelles et sportives. Le Musée national d'art moderne, le Musée d'art moderne de la Ville de Paris, celui de la mode et du costume ainsi que des collectionneurs apporteront leur concours à cette exposition.

CHASSE

UN NOUVEAU PRIX ANNUEL. — Les Honneurs Laurent-Perrier de la chasse, prix d'encouragement à la gestion de la faune sauvage, seront décernés par un jury que préside Mme François Sommer, chaque année en septembre, à partir de 1980. D'un montant de 50 000 F, ce prix vise à assurer la promotion d'initiatives exemplaires dans le domaine de la protection et de la gestion de la faune sauvage et de ses territoires.

★ Les dossiers de candidature seront reçus d'ici au 31 mars à la Maison de la chasse et de la nature, 60, rue des Archives, 75003 Paris. Renseignements : M. J.-P. Tuil, 6, rue de la Paix, 75002 Paris.

DÉBATS

LA DÉMOCRATIE EN ITALIE. — L'université de Paris-VIII-Vincennes organise, de janvier à mai 1980, une série de conférences et débats sur le thème : « La démocratie aujourd'hui en Italie ».

★ Pour tous renseignements, s'adresser à : Université de Paris-VIII (Vincennes), département d'italien, route de la Tourelle, 75571 Paris Cedex 12 ; tél. : 374-12-50, poste 341.

MOTS CROISÉS

PROBLEME N° 2 589

HORIZONTALEMENT

I. Tombe dès qu'il y a moins de chaleur ; Ensemble de pulsions pour les psychanalystes. — II. Grosse bise ; Pas libre ; Exalté par des camelots. — III. Coiffure de souverain ; Lac des Pyrénées ; Qui n'apporte donc rien. — IV. Donne des motifs ; Susceptible de nous retenir. — V. Agent de l'étranger; S'élève à Rome. — VI. A la dent longue ; Mis au courant. — VII. Nom d'amoureux ; Exemple de fermeté; Précède le format. — VIII. Ne conserva pas ; Règles ; Evoquent une certaine cour. — IX. Livre qui intéresse les grands ; Deuxième d'une série. — X. Fabricant d'illusions ; Ville de l'Orne. — XI. Station chez des voisins ; Renforce une poulie. — XII. Est difficile à déchiffrer ; Ne sont plus guère utilisées pour des réparations. — XIII. Purge pour une commère ; Se dépose au foyer. — XIV. Plus ignorée ; Fut vaincu par Constantin. — XV. Nom qu'on peut donner à une pomme ; Gaz d'éclairage.

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15
I													■		
II							■					■			
III						■			■	■					
IV					■										■
V		■						■							
VI		■		■							■				
VII						■		■				■	■		
VIII				■			■								
IX		■											■		
X		■									■				
XI				■		■								■	■
XII										■					
XIII									■					■	
XIV		■		■				■							
XV	■										■				

VERTICALEMENT

1. N'ont besoin d'aucune arme pour aller chasser le tigre. — 2. Couleur de beurre ; Parfois entre deux propositions ; Peut servir à une injection. — 3. Qui présentent donc toutes les conditions pour être naturalisés. — 4. Théâtre d'une apparition ; Conjonction ; Elément d'une jupe. — 5. Ne manque généralement pas de nourriture ; Qui ne se perdra donc pas. — 6. Note ; Est plus bavard qu'une lavandière ; Dans de vieux pots ; Sorte de balade quand il est petit. — 7. Fera sauter ; Etaient un peu de Marseille. — 8. N'est parfois qu'un banc ; Noire quand elle est profonde. — 9. Ne semble jamais pressé ; Qu'il sera difficile d'empêcher de fumer ; Donné par la chanterelle. — 10. Pronom ; Deviennent grandes quand on les met par mille ; Abréviation pour un prince. — 11. Vendue par celui qui se met à table ; Amène à la raison ; Peuvent remplir les poches. — 12. Exprima son mécontentement ; Digne d'un Jules. — 13. Pas soutenu ; Un lieutenant pour Alexandre. — 14. Peut piquer et pincer. Symbole pour un métal dur. — 15. En Provence ; Pas timbrés ; Possessif.

Solution du problème n° 2 588

Horizontalement

I. Cintrer. — II. On ; Rat ; Mo. — III. Estaminet. — IV. Ut ; Née ; Ne. — V. Rits ; Note. — VI. Géhenne. — VII. Pâture ; Un. — VIII. Atome ; Osé. — IX. René ; Fier. — X. Tu ; Rousse. — XI. Ire ; Oté.

Verticalement

1. Cœur ; Parti. — 2. Instigateur. — 3 Téton. — 4. Transhumer. — 5. Rame ; Ere ; Oô. — 6. Etienne ; Fût. — 7. On ; Oise. — 8. Menteuses. — 9. Cotée ; Nérée.

GUY BROUTY.

Le Monde

Service des Abonnements
5, rue des Italiens
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. Paris 4207-23

ABONNEMENTS

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE - D.O.M. - T.O.M.	174 F	098 F	422 F	545 F
TOUS PAYS ETRANGERS PAR VOIE NORMALE	300 F	550 F	800 F	1 050 F
ETRANGER (par messageries)				
I. — BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS	203 F	355 F	508 F	660 F
II. — SUISSE - TUNISIE	250 F	450 F	650 F	850 F

Par voie aérienne
Tarif sur demande

Les abonnés qui paient par chèque postal (trois volets) voudront bien joindre ce chèque à leur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) : nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ.

Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance de rédiger tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

PARIS EN VISITE

DIMANCHE 20 JANVIER

« Ministère de la marine », 10 h. 30, 2, rue Royale, Mme Legregeois.

« Les coulisses de la Comédie-Française », 10 h. 30, place Colette, Mme Oswald.

« Ambassade de Pologne », 15 h., 57, rue Saint-Dominique, Mme Lamy-Lassalle.

« Hôtel de Sully », 15 h., 62, rue Saint-Antoine, Mme Zujovic.

« L'Institut de France », 15 h., 23, quai Conti (Approche de l'art).

« Ministère des finances », 10 h. 30, 93, rue de Rivoli (Connaissance d'ici et d'ailleurs).

« Le Sénat-Palais du Luxembourg », 15 h., sous arcades de l'Odéon (Mme Ferrand) (entrées limitées).

« Le Musée de la Légion d'honneur », 15 h., métro Solferino (Mme Hauller).

« Des ponts de fer à la Grande-Batelière », 15 h., 10, rue du Faubourg-Montmartre (Paris inconnu).

« Le vieux village de Saint-Germain-des-Prés », 15 h., métro Saint-Germain-des-Prés (Templia).

« La Conciergerie », 14 h. 45, 1, quai de l'Horloge (Tourisme culturel).

« Les synagogues de la rue des Rosiers. Le couvent des Blancs-Manteaux », 16 h., 3, rue Mahler (le Vieux Paris).

« Le vieux village de Saint-Germain-des-Prés », 15 h., métro Saint-Germain-des-Prés (Templia).

« Monet et ses amis », 15 h., 2, rue Louis-Boilly (Visages de Paris).

LUNDI 21 JANVIER

« Le quartier Notre-Dame-des-Victoires », 14 h. 30, devant l'église, Mme Allaz.

« Degas et Toulouse-Lautrec », 14 h. 30, musée du Jeu de paume (Arcus).

« La mort de Louis XVI », 14 h. 45, 29, rue Pasquier, Mme Legregeois.

« Le forum des Halles », 15 h., porte Lescot, Mme Lescot.

« La famille des portraits », 15 h., 107, rue de Rivoli (Approche de l'art).

« L'Ecole des beaux-arts », 15 h., 17, quai Malaquais (Connaissance d'ici et d'ailleurs).

« Saint-Louis en son temps », 15 h., Musée des monuments français (Histoire et Archéologie).

« Vieilles rues de Paris. L'abbaye Saint-Martin-des-Champs », 15 h., métro Etienne-Marcel (le Vieux Paris).

CONFÉRENCES

DIMANCHE 20 JANVIER

14 h. 30, palais de Chaillot : « New-York - Los Angeles ».

9 bis, avenue d'Iéna, M. Roger Orange, 15 h. : « Népal » ; 17 h. : « Thaïlande et Laos » (projection).

15 h. 30, 15, rue de la Bûcherie, général Callet : « Où va le monde aujourd'hui ? L'évolution de la conjoncture mondiale » (les Artisans de l'esprit).

LUNDI 21 JANVIER

14 h. 30, Palais de Chaillot, place du Trocadéro : « New-York - Los Angeles ».

14 h. 45, 23, quai Conti, M. Ferdinand Alquié : « De la mort de Dieu à la mort de la philosophie ».

15 h., 21, rue Notre-Dame-des-Victoires, Mme Claude Thibaut : « Vérone et les Scaliger ».

15 h., salle Albert-le-Grand, 228, faubourg Saint-Honoré, M. le professeur Lovsky : « Œcuménisme chrétien et dialogue judéo-chrétien » (Amitié judéo-chrétienne de France).

18 h. 30, lycée Jacques-Decour, 12, avenue Trudaine, M. le professeur Henri Blanquart : « Symbolisme des contes de fées : le Petit Poucet » (Université populaire de Paris).

JOURNAL OFFICIEL

Sont publiés au *Journal officiel* du 19 janvier 1980 :

UNE LOI

● De finances pour 1980.

DES DECRETS

● Fixant le statut des chercheurs contractuels du Centre national de la recherche scientifique et celui des chercheurs contractuels de l'Institut national de la santé et de la recherche médicale ;

● Relatif à la réduction de la durée moyenne hebdomadaire du travail dans diverses branches d'activité.

DES ARRETES

● Portant modification de la liste des spécialités pharmaceutiques remboursables aux assurés sociaux ;

● Portant inscription sur la liste des spécialités pharmaceutiques agréées à l'usage des collectivités et divers services publics.

***

D'autre part, le *Bulletin officiel des médailles et récompenses* publie des décrets portant concession de la médaille militaire, portant attribution de la médaille de l'aéronautique, portant promotions et nominations dans l'ordre des Palmes académiques : des arrêtés portant attribution de la médaille d'honneur des sapeurs-pompiers, conférant la médaille de la gendarmerie nationale, portant attribution de récompenses honorifiques pour la propagande en faveur de la Caisse nationale de prévoyance, de la médaille d'honneur des sociétés musicales et chorales, portant nominations dans l'ordre des Arts et Lettres ; des citations à l'ordre de l'armée.

Le Monde

régions

Rhône-Alpes

Le conseil général de l'Ain examine le projet d'assainissement de la région de la Dombes

Bourg-en-Bresse. — Le conseil général de l'Ain va être amené à examiner au cours de sa session budgétaire, qui commence le 21 janvier, le programme de drainage et d'assainissement de la région de la Dombes, dans l'Ain, d'une partie de la Bresse et du val de Saône. Un projet soutenu par les élus dombistes et bressans. Le conseil général est présidé par M. Roland Ruet, sénateur (U.D.F.).

La Dombes, plateau magique, pays des mille étangs, la Dombes, plateau agricole créé tout entier par la main de l'homme. La Dombes aux mains des grands propriétaires lyonnais, lieu de villégiature. La Dombes, terre privilégiée, risque-t-elle de devenir, dans l'avenir, selon les intérêts des uns ou des autres, une nouvelle Sologne, une nouvelle Beauce ou un nouveau fief des résidences secondaires ? L'exécution du projet d'hydraulique agricole serait confiée à l'ASAA, l'Association syndicale d'hydraulique agricole de l'Ain.

Mille étangs mis à sec ou mis à sac ?

De notre correspondante

Le programme établi pour cinq ans concernerait 151 587 hectares de surface agricole en Dombes et en Bresse et coûterait plus de 17 millions de francs par an.

L'assainissement (écoulement superficiel des eaux par des biefs et des fossés jusqu'à la rivière) n'est pas une découverte pour les Dombistes. L'agriculture ici se construit dans l'eau et avec l'eau.

La Dombes agricole était quadrillée d'un réseau intense de fossés et de biefs. « Etait », car les agriculteurs ont, depuis quelques décennies, abandonné les tâches collectives, et en particulier l'entretien des fossés. « *Le fossé*, explique M. Perret, de la chambre d'agriculture de l'Ain, *a disparu des soucis de l'agriculteur du fait de l'apport des engrais chimiques notamment et des nouvelles variétés de céréales. Les agriculteurs, préoccupés de rendement, ont abandonné leurs fossés.* » Du coup, la Dombes, pays d'argile, est pleine d'eau, plus que jamais.

Ce phénomène a pris des proportions telles que la plupart des agriculteurs souhaitent relancer les opérations d'assainissement. Mais le coût des opérations est devenu trop important. Qu'on en juge : il ne faut pas moins de 1 500 francs pour 600 mètres de fossé et 7 000 francs pour 1 hectare à drainer.

L'assainissement apparait nécessaire à tous : les terres agricoles ont besoin d'un écoulement trop longtemps négligé. Mais là où le bât blesse, c'est sur l'art et la manière. Les Dombistes avaient fait leurs fossés à la pelle et à la pioche. Plus question, à l'ère de la mécanisation, d'utiliser de tels moyens pour des travaux qui, avec les années, ont pris des proportions gigantesques. Pelleteuses, tracto-pelles et autres engins peuvent se charger du travail, creusant des fossés bien larges, bien nets et bien profonds. « *Or*, note M. Dorgelo, géographe, dans un exposé qu'il fit devant l'une des multiples commissions réunies sur l'hydraulique agricole, *un rôle très important de la Dombes des étangs est la régulation des eaux dans un secteur où le sol ne peut guère aider dans ce sens. A force de tâtonnements, un équilibre traditionnel et satisfaisant a pu être trouvé. Il importe, d'un côté, d'en entretenir les structures et, d'un autre côté, de ne pas faire de travaux excessifs sous peine d'une rupture d'équilibre dont les signes avant-coureurs existent déjà.* »

Des associations s'inquiètent des conséquences du plan départemental d'hydraulique agricole et s'interrogent sur l'ampleur des travaux annexes (abattage d'arbres, arasement des talus) qui, tout autant que des fossés trop bien faits, risquent d'entraîner une érosion intense des sols. Des maires des communes riveraines de la Saône se demandent quelles vont être les conséquences pour l'équilibre du fleuve, car les crues risquent d'être beaucoup plus grosses.

Cette affaire ouvre une petite querelle et suscite des réserves. Car le coût des ouvrages nécessaires aux écoulements sous les routes serait à la charge de la direction départementale de l'équipement, laquelle n'est pas du tout d'accord. Et pour cause : le budget annuel prévu pour l'assainissement et le drainage dépasse à lui seul les sommes dont l'administration départementale dispose pour l'entretien de toutes les voies qui dépendent d'elle.

La seconde réserve tient à l'esprit du projet. L'entretien des fossés, en Dombes surtout, a toujours été à la charge des agriculteurs et faisait partie de leur travail habituel. L'évolution des méthodes et une certaine négligence font qu'aujourd'hui la charge est énorme.

La dernière réserve traduit la crainte de ceux (et ils sont nombreux) qui redoutent mitage et urbanisation du plateau de la Dombes. La multiplication des usines dans l'Ain, la mode de l'habitat individuel, la proximité immédiate de l'agglomération lyonnaise : tout prédestinait la Dombes à devenir une grande banlieue de Lyon. Et cette région intéressante, riche de ses paysages et de ses traditions, risquerait d'être noyée dans la vague d'un habitat mal contrôlé. Actuellement, malgré les pressions, les défenseurs de la Dombes ont tenu bon face à l'irrésistible poussée.

Un argument faisait choc : l'humidité constante des terres. Un assainissement systématique des marais risque de le faire tomber, et, après lui, les remparts de la nature à l'urbanisation.

DOMINIQUE MÉGARD.

Dans les assemblées régionales

● AQUITAINE : M. Chaban-Delmas ne se présente pas.

Bordeaux. — Pour la première fois depuis la mise en place des institutions régionales, M. Jacques Chaban-Delmas ne sera pas candidat à la présidence du conseil régional d'Aquitaine. Il a renoncé à se présenter contre M. André Labarrère, maire socialiste de Pau, qui l'avait battu en janvier 1979.

Si l'on dit dans l'entourage du président de l'Assemblée nationale que celui-ci préfère désormais se consacrer à la politique nationale et internationale (il sera en U.R.S.S. au moment de la réunion du conseil et de l'élection du président), on ne conteste pas non plus qu'il aurait pu à la rigueur regagner le siège perdu il y a un an. Aujourd'hui en effet les rapports entre le P.C. et le P.S. *sont plus durs qu'ils ne l'ont jamais été* ; les états d'âme des M.R.G. plus imprévisibles que jamais. Bref, il y avait là une partie que le maire de Bordeaux aurait sans doute aimé jouer si elle avait pu être gagnée pour au moins un an ; or la perspective des sénatoriales et de l'arrivée d'un nouveau contingent d'élus de gauche en fait un combat d'arrière-garde qu'il a sans doute préféré éviter de livrer.

Il a été question, pour contrer M. André Labarrère, du sénateur Caillavet ou de M. Lamarque-Candau, maire de Mont-de-Marsan. Mais, finalement, c'est M. Guy Petit, ancien maire indépendant de Biarritz et doyen des représentants de la majorité au conseil régional, qui sera sans doute opposé au candidat socialiste. — P. C.

● CENTRE : M. Trousset élu président du comité économique et social.

(De notre correspondant.)

Orléans. — M. Pierre Trousset, président de la chambre de commerce et d'industrie du Loir-et-Cher, a été élu le 18 janvier président du comité économique et social de la région Centre. M. Trousset a obtenu, sur 70 votants, 54 votants contre 1 à M. Pierre Nivet, un agriculteur de l'Indre, et il y a eu 15 votes blancs.

Agé de quarante-huit ans, M. Trousset, directeur de l'agence régionale d'une société de travaux publics, succède à M. Louis Perrin, président de l'assemblée permanente des chambres l'agriculture. La séance a été marquée par une surprise, M. Trousset ayant proposé, en effet, aux fonctions de vice-président et de secrétaire de l'assemblée, la candidature de deux représentants de Force ouvrière, alors que la C.G.T. la C.F.D.T. et la FEN présentaient des candidats communs. Grâce à cette combinaison, M. Georges Lebat, secrétaire régional du syndicat F.O. des P.T.T., a été élu premier vice-président. La C.G.T., la C.F.D.T. et la FEN ont estimé que, après cette élection, « *le patronat devenait le porte-parole de F.O.* ».

● POITOU - CHARENTES : M. Fernand Chaussebourg est élu.

Poitiers. — Comme nous l'avons indiqué dans nos dernières éditions de vendredi, M. Fernand Chaussebourg, conseiller général centriste de Saint-Savin (Vienne), a été élu, le 18 janvier, au premier tour de scrutin, président du conseil régional de Poitou-Charentes, par 24 voix contre 21 à M. Michel Boucher, maire socialiste de Pisany (Charente-Maritime), et un bulletin blanc.

Le président sortant, M. Francis Hardy, député R.P.R. de la Charente, ne se représentait pas.

La séance, présidée par M. Dumas (gauche démocratique), ancien maire de Cognac et nouveau sénateur de Charente à la suite du décès du sénateur Pascaud, a été mouventée, l'opposition ayant posé en préalable, avant l'élection du président, l'application de la règle proportionnelle à tous les niveaux de l'assemblée. Ce préalable a été repoussé malgré l'insistance de l'opposition.

[Né à Paris le 6 mai 1921, M. Fernand Chaussebourg (U.D.F.-C.D.S.) était jusqu'à présent rapporteur général du conseil général. Il a été candidat aux élections législatives de 1958 et de 1962 dans l'arrondissement de Montmorillon. Il a été également candidat aux élections européennes en juin 1970 sur la liste conduite par Mme Simone Veil. Il est en outre le suppléant de M. Jean-Marie Bouloux au Sénat (U.C.B.S.). M. Chaussebourg assume d'ailleurs, depuis 1972, les fonctions de secrétaire administratif du groupe centriste du Sénat, après avoir occupé ce même poste auprès des groupes centristes de l'Assemblée nationale de 1950 à 1972.]

● *En Basse-Normandie*, le docteur Paul German, maire de Falaise, conseiller général du Calvados (Mouvement normand), a été réélu, vendredi 18 janvier, président du conseil régional de Basse-Normandie, par 22 voix sur 41 votants.

Poitou-Charentes

Les Amis de l'île de Ré demandent que la population soit consultée avant la construction d'un pont entre l'île et le continent

L'association des Amis de l'île de Ré (1) vient de diffuser une note sur l'étude d'impact, récemment publiée, qui définit les conséquences de la construction éventuelle d'un pont entre l'île et le continent.

Après avoir affirmé que la fréquentation estivale de Ré, chiffrée à 130 000 ou 150 000 personnes, ainsi que les données fi- estimées par les auteurs de nancières du projet ont été sous- l'étude d'impact, l'association remarque cependant que cette dernière a souligné comme il le fallait la nécessité absolue de « *conserver l'identité de l'île* » et d'« *organiser un développement modéré* ». C'est à partir de cette constatation qu'elle développe ses critiques et ses arguments.

« *On ne peut parler de développement modéré*, disent les Amis de l'île, *dès l'instant qu'on évoque la possibilité de voir : augmenter la population de 10 000 à 27 000 habitants ; passer la fréquentation estivale de 130 000 à 230 000 (sous les réserves statistiques déjà mentionnées) ; doubler la capacité actuelle du réseau routier ; se construire 10 000 résidences.*

» *Bien conscients des périls extrêmes impliqués par les conséquences quantitatives du projet, les auteurs de l'étude d'impact formulent un ensemble de recommandations, d'ordre administratif et réglementaire, qui nécessiteraient, en fait, une planification complète de l'île. Or les expériences en la matière montrent que, face aux problèmes que pose la maîtrise du foncier et de l'urbanisation, il n'est pas durablement possible d'opposer des réglementations contraignantes (...). Il est frappant de voir que les auteurs du rapport ne prennent en considération aucune possibilité de définir, pour la population rétaise elle-même, de nouveaux emplois autres que ceux offerts par le développement des entreprises de bâtiment et de travaux publics, qui risquent d'ailleurs de profiter à d'autres que des Rétais (...).*

» *De manière générale, le projet fait apparaître de façon claire la sujétion progressive à l'agglomération rochelaise et le déclin de la personnalité de la population rétaise, qui se fondera inévitablement dans la communauté urbaine extérieure.* »

Partant de ces constatations, les Amis de l'île de Ré soulignent que le projet de pont « *engage un choix fondamental de société* » et qu'« *aucun retour en arrière ne sera possible* ». Ils formulent les recommandations suivantes :

1) Un choix de cette importance et de cette gravité doit être engagé, venant après tant d'années de propos imprécis, sans hâte et dans la sérénité ; cela implique que soient poursuivies et affinées les études entreprises, liées à la construction d'un ouvrage fixe...

2) Il paraîtrait intellectuellement juste de demander aux autorités responsables qu'elles veuillent bien procéder à la mise en route d'une étude parallèle à la première, dont l'objet serait de déterminer, dans l'hypothèse d'une liaison maritime améliorée, les conséquences sur l'évolution à long terme de l'île...

3) Il serait normal, face à ces deux projets, que la population rétaise puisse être objectivement consultée...

4) Préalablement à tout choix définitif et le conditionnant, la puissance publique devrait préciser les points suivants : classement de l'île de Ré en site protégé ; voies et moyens d'une politique de développement agricole, et de protection foncière efficace ; pouvoirs et conditions de fonctionnement de l'organisation intercommunale.

5) L'association souhaite enfin, avant les débats de printemps du conseil général, que des réunions d'information soient organisées par les représentants des pouvoirs publics et des communes auxquelles les associations seraient conviées.

(1) 20, cours Vauban, 17410 Saint-Martin-de-Ré ; président : M. Gilles Bouthillier.

LES DIFFICULTÉS D'APPLICATION DU « PLAN NEIGE »

La cour de discipline budgétaire et financière a condamné l'ancien directeur départemental de la Savoie, M. Marcel Faure, et M. Jean Beau, ancien directeur départemental, à une amende de 100 F, en raison d'irrégularités constatées à l'occasion d'interventions de la direction départementale de l'équipement (D.D.E) dans la réalisation de stations de sports d'hiver. Il s'agit notamment des Arcs, de Tignes, de Val-d'Isère et de Val-Thorens.

L'affaire remonte à une dizaine d'années. L'application du « plan neige » imposait un rythme de travail intensif à la D.D.E., qui créait un « arrondissement spécial en montagne » chargé de *faire des études et de contrôler* les travaux pour les promoteurs intéressés par cet aménagement.

Or la Cour des comptes a estimé que le processus administratif utilisé pour rémunérer le personnel engagé à cet effet (la participation des promoteurs leur était versée par le biais d'une régie départementale) n'était pas conforme à la législation en vigueur.

CARNET

Naissances

— Rémy et Monique PECH,
Aurélie et Julien,
ont la grande joie d'annoncer la naissance de
Séverine,
le 14 janvier 1980.
4, Les Sorbiers, 31520 Ramonville.

— Remèsi e Monica PECH,
Aurelia e Julian,
an lo gaug de vos far saupre la naissença de
Severina,
lo 14 de genièr de 1980.
4, Los Sorbièrs, 31520 Ramonvila.

— Le docteur et Mme Patrice DELARUE, née Juliette de Sèze, Olivier, Nicolas et Antoine, ont la joie d'annoncer la naissance de
Caroline,
Brest, 14 janvier 1980.

Fiançailles

— Le docteur et Mme Jacques SERANNE,
M. et Mme Pierre BAZY,
sont heureux de faire part des fiançailles de leurs enfants.
Catherine et Laurent.

Décès

— Divonne-les-Bains.
Mme André Bernier,
Mlle Thérèse Bernier,
Le docteur et Mme Marc Bernier,
Le docteur et Mme Gérard Gliotte,
M. et Mme Christian Bernhardt,
Les familles Vulliod, Chesnais, Vial, Germain, Vieux,
ont la douleur de faire part du décès du
docteur André BERNIER,
médecin-colonel en retraite,
chevalier de la Légion d'honneur,
croix de guerre 1939-1945,
survenu le 18 janvier 1980, muni des sacrements de l'Eglise.
La messe de funérailles aura lieu en l'église Saint-Etienne de Divonne le lundi 21 janvier 1980, à 15 heures.
L'inhumation aura lieu au cimetière de Corny-sur-Moselle, le mardi 22 janvier, à 14 heures.
Le Léman, bât. A 2,
01220 Divonne-les-Bains.

— On nous prie d'annoncer le décès de
M. Habib Abboud BLANCO,
architecte et urbaniste,
survenu brutalement à Beyrouth, le 15 janvier 1980, dans sa trente-neuvième année.
De la part de ses amis.

— Mme Albert Perrin,
M. et Mme Michel Mastorakis,
Mme Monique Mastorakis et ses enfants,
M. et Mme Pierre Leleu et leurs enfants,
M. et Mme Jean-Pierre Remonenq et leurs enfants,
ont la douleur de faire part du décès de
Mme Hélène PERRIN-MASTORAKIS,
leur mère, grand-mère et arrière-grand-mère, survenu le 13 janvier 1980.
Le service religieux et l'inhumation ont eu lieu dans l'intimité, le 18 janvier 1980.
83, boulevard Suchet, 75016 Paris.

Anniversaires

— Pour le septième anniversaire de la mort de
M. Pierre BOUNIOL,
une pensée est demandée à ceux qui l'ont connu, estimé et aimé.
De la part de Mme Pierre Bouniol.

Le Monde

économie

ÉNERGIE

Les déclarations de M. Giscard d'Estaing sur le programme nucléaire suscitent de nombreuses réactions

Sous le titre « Pourquoi cacher la vérité aux Français », M. Paul Quilès, député de Paris et secrétaire national du P.S., répond dans un article publié samedi 19 janvier dans *Riposte* aux propos tenus vendredi par M. Giscard d'Estaing sur l'énergie nucléaire au micro d'Europe 1.

« L'engagement de la France dans un programme nucléaire massif, dont le développement prévu est le plus fort au monde, présente des risques évidents et néglige les autres possibilités de substitution au pétrole, écrit M. Quilès, qui poursuit :

» C'est ainsi que peu d'efforts sont faits pour développer rapidement les énergies nouvelles, pour relancer la production charbonnière et pour accentuer les économies d'énergie.

» Dans ce dernier domaine, des investissements importants permettraient à la fois de créer des emplois et d'améliorer, beaucoup plus rapidement que ne le fait le nucléaire, notre taux d'indépendance énergétique.

» Pourquoi M. Giscard d'Estaing cache-t-il cette vérité aux Français ? »

De son côté, M. Michel Rolant, secrétaire confédéral de la C.F.D.T., déclare dans un communiqué : *« L'accident de Harrisburg, les pannes, les fuites radioactives sont des réalités. Le président n'a pas cru bon de dire quelles garanties nous aurions contre de tels accidents. Lorsqu'on sait qu'E.D.F. n'hésite pas à mettre en route des centrales présentant des défauts qui peuvent devenir graves un jour, on a le droit de se poser des questions. »*

» La C.F.D.T. n'a jamais condamné a priori *l'usage pacifique de l'atome ; en 1969 elle regrettait même l'inaction en ce domaine.* Mais elle continuera, *avec ses partenaires de la pétition nationale, à demander plus de démocratie dans les choix, plus de diversification dans les investissements et, bien sûr, plus de sécurité pour les travailleurs et les populations. »*

Le P.S.U., qui rappelle qu'il est *« le seul parti politique à s'être prononcé dès l'origine, nettement, contre le programme nucléaire »,* affirme : *« C'est par un véritable matraquage de l'opinion que le gouvernement entend imposer ses choix »* et conteste au plan économique le bien-fondé des informations et chiffres produits par le président de la République.

Enfin, le mouvement écologiste les Amis de la Terre, de Paris, déclare que *« le président de la République s'est livré à une action publicitaire pour l'énergie nucléaire »* et que son intervention a été marquée *« par une série d'escamotages et de contre-vérités dans le domaine tant technique qu'économique ».*

Dans sa déclaration, M. Giscard d'Estaing avait rappelé qu'il souhaitait que *« les populations qui vivent autour des centrales en retirent un certain avantage »* en bénéficiant d'une réduction de tarif de l'ordre de 5 centimes par kilowatt. Comme on le verra ci-dessus, la mise en œuvre de cette modification tarifaire pose maints problèmes.

Une promesse embarrassante

A trois reprises — lors d'un comité interministériel sur les économies d'énergie, en juin 1979, dans un discours prononcé le 17 novembre, à Mazamet, par le chef de l'Etat, et vendredi, au cours de l'entretien qu'a accordé M. Giscard d'Estaing à Europe 1, — le principe d'une réduction du prix de l'électricité de 5 centimes du kilowatt-heure en basse tension et de 3 centimes en moyenne tension pour les usagers subissant les nuisances des chantiers des centrales nucléaires a été affirmé.

La finesse dont semblent avoir fait preuve les auteurs de cette idée, qui tend à donner du nucléaire une image positive par la correction des soucis qu'il engendre sur le terrain — 5 centimes de pilule euphorisante pour faire oublier qu'on habite à côté d'une centrale, — n'a d'égale que la lourdeur des difficultés que la mise en application de cette mesure rencontre. Au point que certains responsables de l'E.D.F., qui n'étaient pas enthousiasmés par cette initiative, se demandent en plus aujourd'hui si elle est applicable.

Le retard pris pour son entrée en vigueur est significatif : cette réduction de tarif doit être appliquée aux consommations d'électricité à compter du 1er janvier 1980. Or l'arrêté de prix n'est pas encore paru, et l'on se demande comment il pourrait avoir un effet rétroactif. On se demande en outre si un tel arrêté, qui introduit une inégalité de traitement des abonnés, ne serait pas annulé par le Conseil d'Etat. Celui-ci a montré récemment, avec l'affaire du prix du téléphone, son attachement au principe de l'unité de prix d'un service public.

A l'origine, devaient être concernés les habitants des communes situées dans un rayon de 10 kilomètres autour de la centrale. Puis l'aire a été réduite à un rayon de 5 kilomètres correspondant à la zone d'enquête préalable de déclaration d'utilité publique. Le projet d'arrêté non définitif ne parle plus que des « *communes situées au voisinage d'une centrale électronucléaire d'une puissance d'un moins 600 mégawatts, en fonctionnement ou en construction* », les préfets étaient chargés d'en dresser la liste.

Cette remise de 5 à 3 centimes par kilowatt-heure suscitera bien des appétits, et la population, s'estimant concernée par les nuisances des centrales nucléaires, peut demander de proche en proche à en bénéficier, sans qu'il existe des arguments bien pertinents à lui opposer.

Les communes touchées par les nuisances d'autres chantiers (centrales thermiques classiques ou hydrauliques, mais aussi barrages de retenue, lignes à haute tension, gravières, centrales à béton, ou encore entreprises des fournisseurs des centrales nucléaires, etc.) seraient également en droit de réclamer l'extension de cette mesure.

Celle-ci peut encore avoir des conséquences inattendues et des inconséquences aussi : par exemple, la diminution des factures des habitants des communes touchées réduit du même coup l'assiette de la taxe municipale ou départementale sur les kilowatts-heure consommés qui alimente les budgets des collectivités locales. Comme les agents de l'E.D.F. paient — avantage non négligeable — le kilowatt-heure 4 centimes et, comme on peut le supposer, ils seront nombreux à habiter à proximité des centrales, va-t-on leur verser de l'argent supplémentaire pour l'électricité qu'ils consomment ? Des industriels s'étonnent encore et demandent s'ils ne pourraient eux aussi bénéficier d'une réduction, mais pour la très haute tension cette fois.

Le principe, enfin, est curieux, qui revient à ristourner une somme variable, proportionnelle à la consommation électrique de chacun, pour indemniser des nuisances identiques pour tous.

Une note d'un service du ministère de l'industrie analyse, en concluant à leur élimination, les problèmes juridiques liés à cette réduction tarifaire. Du côté de l'E.D.F., on estime que cette note « *paraît davantage faite pour donner bonne conscience à ses auteurs et anesthésier la hiérarchie à laquelle elle est destinée que pour l'alerter sur les risques réels de l'opération* ». Bref, le coup des 5 centimes est mal parti. — J. G.

APRÈS UNE NOUVELLE FUITE RADIOACTIVE

La C.F.D.T. demande la création d'une commission d'enquête à La Hague

Une nouvelle fuite dans la canalisation qui déverse en mer les effluents radioactifs de l'usine de retraitement des combustibles nucléaires de La Hague (Manche) a contraint la direction du centre à interrompre de nouveau, jeudi 17 janvier, les rejets en mer (nos dernières éditions). L'activité du centre lui-même n'est cependant pas interrompue, grâce à ses capacités de stockage tampon. Cette nouvelle fuite, survenant après celle découverte au début du mois, n'a provoqué qu'une augmentation « assez faible » de la radioactivité dans l'anse où se trouve la conduite en cause, a affirmé vendredi la préfecture de la Manche. Selon celle-ci, la périodicité des prélèvements pour analyses qui ont eu lieu ces derniers jours fait que l'écoulement intempestif n'a pas dû durer plus de vingt-quatre heures.

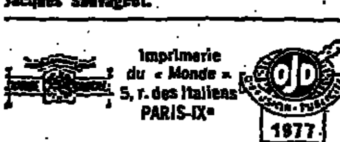
Selon la C.F.D.T., cependant, le niveau de contamination du littoral serait « nettement supérieur » à celui enregistré au début du mois, et la zone de fuite serait encore plus proche du littoral (une trentaine de mètres) que la portion qui, responsable de la première fuite, a été réparée depuis. Ce nouvel incident, souligne le syndicat, témoigne du vieillissement des installations. L'Union régionale C.F.D.T. de la Basse-Normandie demande à ce propos la création d'une commission d'enquête qui devrait notamment « mesurer les risques d'aggravtion de (la) situation dans l'hypothèse de l'extension de l'usine de La Hague ».

ELF-AQUITAINE ANNONCE UNE NOUVELLE DÉCOUVERTE DE PÉTROLE DANS LE SUD-OUEST

Elf-Aquitaine a annoncé vendredi 18 janvier la découverte d'indices de pétrole sur le permis Chalosse-Bigorre, à 15 kilomètres au nord-est de Tarbes. Le forage « Jacque » a rencontré à 3 280 m. un réservoir calcaire imprégné d'huile et un premier essai a permis d'obtenir 10 m3 d'huile.

Le forage sera poursuivi jusqu'à la couche jurassique qui recèle du pétrole dans le gisement voisin de Castera-Lou.

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*.
Gérants :
Jacques Fauvet, directeur de la publication.
Jacques Sauvageot.



Commission paritaire n° 57 437.

Après neuf semaines de grève

LES OUVRIERS DE MAVILOR OBTIENNENT UNE AUGMENTATION DES SALAIRES ET LA RÉDUCTION DES HORAIRES

(De notre correspondant.)

Saint-Etienne. — Après neuf semaines de grève, dont six avec occupation, les ouvriers C.G.T. et C.F.D.T. de l'usine Mavilor (vilebrequins pour diesel), à L'Horme, près de Saint-Chamond (Loire) ont, le 18 janvier, résolu de reprendre le travail le lundi 21 janvier.

« Ouf ! » a titré *la Tribune - le Progrès* daté du 19 janvier, résumant ainsi le sentiment général des grévistes comme des non-grévistes, de la direction comme des syndicats, au terme de quarante heures de négociations avant de parvenir à l'accord paraphé par la C.G.T., la C.F.D.T., F.O. et la C.G.C., qui intéresse mille deux cents personnes.

« C'est une victoire importante, la direction n'a pas fait plier les travailleurs », déclarent la C.G.T. et la C.F.D.T., estimant avoir obtenu gain de cause sur les deux revendications-clés : celles des salaires et de la réduction du temps de travail. Sur ce dernier point, un calendrier relatif à 1981 sera discuté en septembre prochain, la direction ayant pour objectif général le retour à la semaine de quarante heures. Les heures supplémentaires sont soumises au régime du volontariat. Une réduction plus rapide des horaires des ouvriers travaillant en équipes de 3 × 8, avec compensation à 50 %, sera examinée en juillet et les dates d'application seront alors fixées.

Le relèvement des salaires sera de 1 % au moins, chaque mois en 1980, avec une augmentation de 50 francs par mois pour tous les salariés qui gagnent moins de 4 500 francs brut.

La direction a refusé le paiement des jours de grève. Cependant, toutes les sanctions récentes et les avertissements anciens seront annulés. Le maintien des avantages acquis et la garantie de l'emploi, des classifications et des salaires sont assurés par la direction, même si une des filiales de l'entreprise est vendue.

PAUL CHAPPEL.

COMMERCE EXTÉRIEUR

La France a limité à 10 milliards de francs son déficit commercial en 1979

La France aura accompli une performance en matière de commerce extérieur au cours de l'année 1979. Le niveau moyen de ses exportations l'année dernière a dépassé de 19,9 % celui de 1978. La progression est encore plus forte si l'on compare le dernier trimestre 1979 au dernier trimestre 1978 : + 24,3 %. Même si l'on défalque de ces pourcentages ce qu'ils doivent à la hausse des prix (environ 10 %), on obtient encore des progressions tout à fait exceptionnelles : + 10 % en volume pour l'ensemble de l'année dernière, + 14 % à 15 % pour le dernier trimestre.

Les résultats de décembre, rendus publics le 18 janvier (voir nos dernières éditions de vendredi), confirment cette envolée : 39,57 milliards d'exportations, contre 39 milliards en novembre, c'est-à-dire une progression de 1,3 % en un mois et de 27,3 % en un an. Les importations progressent moins vite (+ 23,1 % entre décembre 1978 et décembre 1979), malgré le renchérissement des prix pétroliers (+ 59 % entre le début et la fin de l'année du prix moyen de la tonne de brut importé) et une croissance économique encore soutenue.

En décembre, le déficit de notre balance énergie (8,2 milliards) a pu être comblé notamment par des excédents dans les échanges agro-alimentaires (670 millions de francs), de biens professionnels (1,9 milliard de francs), d'automobiles (2,8 milliards de francs).

Ainsi le déficit du commerce extérieur pour l'ensemble de l'année 1979 a-t-il été un peu inférieur aux prévisions qui aavaient été faites arpès les hausses de prix du pétrole qui se sont succédées à partir de juin : 10,1 milliards de francs, contre 11 ou 12 milliards de francs.

Sans doute ce déficit d'une dizaine de milliards de francs succède-t-il à un excédent de 3,2 milliards de francs en 1978. Mais la facture pétrolière, passée de 62 milliards de francs en 1978 à 82,5 milliards de francs en 1979, a entraîné une dépense supplémentaire de 20,5 milliards de francs, somme non négligeable puisqu'elle représente à elle seule la valeur de quinze jours d'exportation. Cette dépense supplémentaire n'aura été qu'en partie couverte par les excédents notamment en matière agro-alimentaires (+ 3,3 milliards de francs après — 1,8 milliard de francs en 1978) et industriels (+ 47,2 milliards après 44,6 milliards en 1978).

Un déficit commercial limité joint à de bons résultats en matière de tourisme, d'ingénierie, d'assurance et de transport permettront à la France d'avoir une balance des paiements courants excédentaire et cela compte tenu des transferts de salaires des travailleurs étrangers. Aucun chiffre officiel n'a encore été publié, mais M. Deniau, ministre du commerce extérieur estime que l'excédent des paiements courant sa dû avoisiner 10 milliards de francs l'année dernière.

Ces bon srésultats d'ensemble que symbolise en quelque sorte la vente effective de vingt-trois Airbus en 1979 (deux par mois...) ne doivent pourtant pas faire oublier à l'heure des bilans les graves faiblesses de notre commerce extérieur :

1) La plus lourde de conséquences est probablement la totale incapacité manifestée depuis des années par notre économie à croître assez rapidement (plus de 3 % par an) sans faire largement appel aux ressources étrangères. Cela est vrai pour les biens d'équipement mais aussi pour les biens de consommation. Aussi longtemps que nos entreprises se révéleront incapables de limiter cette dépendance en produisant notamment des biens de consommation de qualité à des prix compétitifs, il serait vain d'espérer une accélération du taux de croissance économique.

2) *La deuxième faiblesse de notre commerce extérieur est géographique.* — La France reste déficitaire vis-à-vis des pays industrialisés : de 7,5 milliards de francs vis-à-vis de la C.E.E. (8,6 milliards en 1978) ; notre déficit avec les Etats-Unis s'est même accru de 6,4 milliards de francs l'année dernière. Il faut enfin bien voir que les excédents enregistrés avec les pays de l'Est (U.R.S.S., Pologne, etc.), qui passen tde 1,9 milliard de francs en 1978 à 3,5 milliards de francs en 1979, sont obtenus grâce à des crédits consentis à des taux préférentiels.

Dernière remarque enfin : les efforts faits pour économiser l'énergie ont-ils été assez importants ? La facture pétrolière dépassera 100 milliards de francs cette année. Comment la paierons-nous si le rythme effréné de nos exportations venait à fléchir, ce qui est hélas prévisible ?

ALAIN VERNHOLES.

SOCIAL

DIXIÈME SEMAINE DE GRÈVE AU RESTAURANT DE LA TOUR FIAT

Du rififi dans les cuisines

Elle est fort jolie, avec son visage à la Romy Schneider, ses tresses à la Marina Vlady, ses bottes de cuir souple. Une pasionaria jeune et moderne, secrétaire élégante et bien payée, déléguée cégétiste dans l'une des sociétés de la tour Fiat, au rond-point de la Défense... Elle déclame dans le mégaphone : « *Mesdames, messieurs, n'entrez pas dans le restaurant d'entreprise, boycottez-le ! Soyez solidaires des grévistes, achetez des sandwiches !* »

Les personnels de la tour Fiat — cinq mille cadres et employés en col blanc, appartenant aux diverses sociétés utilisatrices du restaurant — font parfois grise mine. Depuis dix semaines, cette grève les contraint à se contenter d'un choix de deux ou trois plats, au lieu des cinq plats quotidiens proposés habituellement. Et certains cadres, même parmi les plus « conscients », ceux qui lisent la presse de gauche au bureau avec une certaine ostentation, en ont assez des casse-croûte à 4 francs, distribués par la C.G.T. et la C.F.D.T.

Mais les grévistes tiennent bon, et la tour Fiat, avec ses cinquante étages de verre et d'acier, tremble sur ses bases. Etrange conflit que celui-ci, où l'on voit trente grévistes sur cinquante-cinq salariés, en majorité immigrés, tenir tête non seulement à la société qui les emploie — la Générale de restauration, filiale de Borel international, — mais encore à la coalition des grands patrons de Procofrance, Lévivier, filiale de Creusot-Loire, et surtout Framatome, du groupe Empain-Schneider, qui occupe les trois quarts des bureaux.

Au départ, une révolte de marmitons : dix cuisiniers, une trentaine de commis, plongeurs et femmes de service pour trois mille couverts quotidiens, alors que la norme, dans ce genre de self-service est de quinze cents couverts. Des conditions de travail pénibles, dans un sous-sol insuffisamment aéré, avec un matériel neuf, mais de qualité médiocre, provoquant brûlures et secousses électriques à répétition. Des horaires contraignants, de 7 heures à 16 heures, avec une coupure d'une heure à 14 h 30. Des salaires... de famine : environ 2 500 F net par mois pour les plongeurs et les femmes de service, presque tous d'origine étrangère, et moins de 3 000 F pour un cuistot qui a quatre ans d'ancienneté.

L'été dernier déjà, ils avaient débrayé. Les employeurs promettent alors, à la veille des vacances, une négociation pour la rentrée. La grève cesse. Mais, ni en septembre ni en octobre, la direction n'accepte d'ouvrir la discussion : « *C'est à prendre ou à laisser.* » La grève reprend le 12 novembre. Début décembre, cinq employés, dont quatre immigrés, sont licenciés pour « *entrave au droit au travail* » : ils avaient poussé des chariots en travers des cuisines. Une procédure similaire est actuellement entamée contre deux délégués de la C.F.D.T., seul syndicat de l'entreprise.

Or voici que des grévistes, loin de s'incliner, continuent leur mouvement, avec l'appui... de la C.G.T. de Framatome et d'autres organisations de la tour Fiat. Déterminés, mais sans acrimonie. Pas d'insultes ni de violences, pas d'occupation des lieux. La cantine géante continue de fonctionner, mais au ralenti, avec du personnel temporaire. Les usagers sympathisent, malgré les inconvénients qu'ils subissent : une collecte organisée conjointement par la C.G.T. et la C.F.D.T. rapportera en deux mois 50 000 francs pour le Noël des grévistes, la moitié de la somme venant du personnel de Framatome.

Mercredi 16 janvier, les syndicalistes avaient organisé, une fois de plus, à l'heure de midi, un buffet campagnard. Jeudi, ils obtenaient la réouverture des négociations. En échange, ils décidaient de reprendre le travail lundi. Mais dans les centaines de bureaux de prestige, les employeurs de la Défense, où travaillent près de quarante mille personnes, craignent la contagion.

JEAN BENOIT.

● *1 938 910 chômeurs en décembre, selon la C.G.T.* — Le nombre des chômeurs en France, au sens de la définition du Bureau international du travail (B.I.T.), s'est élevé en décembre à 1 938 310, indique la C.G.T. Pour sa part, le ministère du travail avait fait état de 1 370 000 demandes d'emploi non satisfaites en données corrigées des variations saisonnières.

● *Les dirigeants C.G.T. et C.F.D.T. se rencontreront prochainement.* — La C.G.T. a écrit à la C.F.D.T. pour lui proposer une rencontre afin de relancer l'action revendicative. Elle aura vraisemblablement lieu après la réunion du comité confédéral C.G.T., les 25 et 25 janvier, et celle du conseil national C.F.D.T., du 24 au 26 janvier.

● *Les négociations sur les salaires dans la fonction publique* s'ouvriront le 22 janvier, a annoncé M. Jacques Dominati, secrétaire d'Etat chargé de ce secteur. Il a annoncé aux syndicats plusieurs mesures envisagées pour l'amélioration de la protection sociale des agents non titulaires de l'Etat, dont le nombre s'élève à 400 000 environ (sur 2 600 000 fonctionnaires).

● *S.N.C.F. : retour progressif à la normale.* — Après une semaine très perturbée par les grèves, le service des trains de grandes lignes devait redevenir normal samedi matin 19 janvier, à l'exception de ceux en direction de Cherbourg (Saint-Lazare), où des retards pouvaient encore se produire. Pour la banlieue parisienne, service habituel, sauf à Montparnasse avant 8 heures du matin, et à Austerlitz, où plusieurs trains risquaient d'être annulés dans la journée.

● *L'approvisionnement de la France en cigares de La Havane*, ne devrait pas être « *notoirement affecté* » par l'interruption de la production cubaine de cigares, décidée fin décembre pour six mois, en raison d'une maladie qui touche les plantations (*le Monde* du 19 janvier), estime la Régie française des tabacs. Un porte-parole de la COPROVA, société chargée de la distribution des produits cubains en France, a déclaré de son côté que la situation est « *irrégulière depuis déjà plusieurs mois, mais pas catastrophique puisque deux livraisons sont attendues, l'une imminente, l'autre en mars prochain* ». Il a été vendu 8,3 millions de cigares cubains en France en 1979.

CONJONCTURE

LA PRÉPARATION DU VIII[e] PLAN

Un rapport souligne l'ambiguïté de la politique des pouvoirs publics à l'égard de l'industrie

La commission de l'industrie du VIII[e] Plan avait demandé à un groupe de travail présidé par M. Alain Prate, sous-gouverneur de la Banque de France, de dresser un constat sur la situation financière de l'industrie française et sur les relations de celle-ci avec l'Etat. Ce groupe vient de remettre son rapport, qui a été rédigé par M. Alain Boublil, chargé de mission au Commissariat général du Plan.

Après bien d'autres, ce rapport met l'accent, dans sa première partie, sur l'inquiétante évolution de l'investissement industriel en France ces dernières années, son niveau ayant été, en 1978, inférieur, non seulement à celui de 1973 (année exceptionnelle, il est vrai), mais aussi à celui de 1970, et inférieur *« de près d'un tiers à celui qu'aurait donné une progression comparable à celle de la production industrielle »*. La situation est d'autant plus préoccupante que *« la mutation technologique rapide intervenue durant ces dernières années a probablement eu pour effet de déclasser, plus brutalement que par le passé, un certain nombre d'installations et de renchérir le coût des installations nouvelles à créer »* et que *« le stock de capital productif, tel qu'il est apprécié par les enquêtes de conjoncture et par les chefs d'entreprise eux-mêmes, est probablement surévalué puisqu'une partie non négligeable des équipements sont incapables de produire au prix pratiqué sur le marché international »*.

De là à penser que *« les conditions dans lesquelles* [l'industrie] *aborde la prochaine décennie sont moins bonnes »*, il n'y a qu'un pas que le groupe de travail franchit aisément.

Le constat est fâcheux alors même que les pouvoirs publics assignent à l'industrie un rôle prépondérant et déterminant dans l'affrontement économique qui dominera les années 80. Redresser durablement la situation supposerait que la priorité soit effectivement donnée à ce secteur d'activité, comme le proclament périodiquement nos gouvernants. Or, la seconde partie du rapport démontre que la politique des pouvoirs publics à l'égard de l'industrie est pour le moins ambiguë.

Nul ne songe à nier l'efficacité de certaines mesures prises ces dernières années, à commencer par la libération des prix industriels, qui n'a pas peu contribué au redressement des marges des entreprises et la création des SICAV *« Monory »* qui a permis aux firmes cotées en Bourse de trouver plus facilement des capitaux. Mais tout se passe comme si l'Etat reprenait d'une main ce qu'il accorde de l'autre. A cet égard l'évolution de la fiscalité directe et indirecte est éclairante.

Que note en effet le rapport ?

● En premier lieu que la fiscalité directe des entreprises a crû pendant le septième plan moins vite que l'ensemble des recettes fiscales : l'impôt sur les sociétés, qui représentait 11,7 % des recettes fiscales en 1976, n'en représentera plus que 9,1 % en 1980. Ce phénomène traduit à la fois la diminution des résultats des firmes, et les détaxes fiscales dont elles ont bénéficié pour favoriser l'investissement et faciliter les créations d'entreprises.

● A l'inverse la fiscalité locale supportée par les entreprises a crû considérablement puisque la taxe professionnelle aura rapporté en 1979 aux collectivités locales quelque 37,5 milliards de francs... alors que le produit de la patente s'était en 1975 élevé à 17,1 milliards. En conséquence on constate que la part des impôts et taxes indirectes dans la valeur ajoutée, qui était de 2,8 % en 1971, est passée à 4,4 % en 1978.

● Parallèlement, note le rapport, l'aggravation du taux et l'élargissement de l'assiette des charges sociales ont eu des conséquences dommageables pour l'industrie et ce pour quatre raisons :

— La péréquation des différents régimes fait peser sur le régime général, donc sur l'industrie, une charge particulière ;

— Le choix du salaire, plafonné ou non, comme assiette avantage les secteurs les plus capitalistiques qui sont, souvent extérieurs à l'industrie : énergie, transports, hôtellerie, etc ;

— La sous-imposition des entreprises individuelles, qui sont plus répandues dans les secteurs des services et du commerce, accroît la charge des autres secteurs ;

— Le déplafonnement partiel, mais rapides, que l'on observe depuis 1975 pénalise les entreprises et les branches où le niveau de salaire moyen est élevé, c'est-à-dire précisément celles qui emploient de la main-d'œuvre qualifiée sur lesquelles la France compte pour créer des emplois et être compétitives afin d'exporter.

Incohérence diront certains. Est-ce bien de cela qu'il s'agit ? Si, pour donner la priorité à l'industrie, les pouvoirs publics décidaient de prélever moins d'impôts ou de cotisations sociales sur les entreprises industrielles, il faudrait — dépenses publiques ou sociales égales — ou bien trouver ailleurs des ressources équivalentes (impôt sur le revenu, T.V.A. taxes diverses) ou bien reconsidérer la situation faite à d'autres secteurs d'activité : immobilier, commerce, agriculture, avec tous les risques politiques et... électoraux que cela suppose. La commission de l'industrie du Plan fera-t-elle de telles propositions ? — Ph. L.

● *La France prêtera 850 millions de dollars* (3 400 millions de francs) à l'Etat de Sao-Paulo (Brésil) pour le financement de trois usines hydro-électriques, a annoncé vendredi 18 janvier, à Paris, M. Paoulo Selim Maluf, gouverneur de l'Etat, après un entretien avec le président Giscard d'Estaing. Les prêts, à la fois publics et privés, se subdiviseront en un plan de financement d'équipements à dix ans, en prêts du Trésor à vingt ans, et en divers prêts financiers à douze ans d'échéance.

ÉTRANGER

En Italie

LE RYTHME ANNUEL D'INFLATION DÉPASSE 20 %

(De notre correspondant.)

Rome. — La hausse des prix de détail en Italie a été très forte en décembre : + 1,6 %. Cette augmentation survient après toute une série de très mauvais résultats : + 2,5 % en septembre, + 2,3 % en octobre, + 1,3 % en novembre. En un an (décembre 1979 comparé à décembre 1978), la hausse atteint 19,8 %, et elle est de 23 % en rythme annuel calculé sur les trois derniers mois connus.

Ce bilan traduit un retour en arrière considérable puisqu'en 1978, la hausse avait été inférieure à 12 %. L'Italie retrouve ainsi son vieux démon malgré un assainissement de ses comptes extérieurs et la constitution d'importantes réserves en devises. En matière d'inflation, elle détient, une fois de plus, un record européen et creuse l'écart avec son principal partenaire commercial, la R.F.A., où la hausse des prix a été quatre fois moins importante.

La hausse moyenne pour 1979 a été de 15,7 %, soit 3,3 points de plus que l'année précédente. Il y a eu pire : + 19,3 % en 1977, + 16,5 % en 1976, + 17,1 % en 1975, et même + 19,4 % en 1974.

Pour 1980, les perspectives seraient moins noires. Selon les experts du patronat, la hausse des prix ne devrait guère dépasser 16,5 %. Il est clair cependant que beaucoup d'industriels, résignés à une absence de politique gouvernementale cohérente, jouent la carte de l'inflation. — R. S.

En R.F.A.

LES GAINS DE PRODUCTIVITÉ DIMINUENT

Les gains de productivité sont de plus en plus réduits en R.F.A., compromettant ainsi la *« source la plus importante de l'augmentation du niveau de vie »*, note la Bundesbank dans son rapport mensuel de janvier publié, jeudi 17 janvier, à Francfort.

Après avoir atteint plus de 5 % en moyenne annuelle, de 1960 à 1969, ces gains sont descendus à 4,5 %, de 1970 à 1973, pour tomber à 3,5 % dans les années 1974 à 1979, relève la Banque centrale ouest-allemande.

Cette évolution est, selon la Bundesbank, commune à de nombreux pays industriels, notamment les Etats-Unis, la Grande-Bretagne et les pays du Benelux. Dans le cas de la R.F.A., elle s'explique à la fois par la réduction du taux d'investissement des entreprises et de la durée du travail, le vieillissement de l'appareil productif, le manque de progrès technologique, l'entrée dans la vie active d'un nombre croissant de travailleurs peu qualifiés et les modifications de la structure de la demande au bénéfice d'industries et, surtout, de services gourmands en main-d'œuvre. — *(A.F.P.)*

● *La hausse des prix en Grande-Bretagne* a été de 0,7 % en décembre. C'est la plus faible augmentation enregistrée depuis novembre 1978. Par rapport à décembre 1978, la hausse est de 17,2 %. Ce ralentissement ne traduit pas, semble-t-il, un mouvement significatif de freinage de l'inflation. En effet, une nouvelle poussée des prix est prévue pour janvier en raison de l'application de plusieurs augmentations importantes : taux d'intérêt sur les prêts hypothécaires immobiliers, tarifs ferroviaires, essence, chauffage, etc. Tout cela s'ajoutera à la révision habituelle des prix au lendemain du nouvel an par les industriels.

AGRICULTURE

LE FONDS INTERNATIONAL POUR LE DÉVELOPPEMENT AGRICOLE FINANCERA TRENTE NOUVEAUX PROJETS EN 1980

Le Fonds international pour le développement agricole (FIDA), agence spécialisée des Nations unies, financera, en 1980, une trentaine de projets agricoles dans des pays en voie de développement pour un total de 400 millions de dollars. Ce programme a été approuvé par le conseil des gouverneurs du fonds qui s'est réuni à Rome du 15 au 18 janvier. Il portera le montant total des interventions du FIDA, depuis sa création (en décembre 1977), à 900 millions de dollars.

Le FIDA, créé à la suite d'une recommandation de la conférence mondiale de l'alimentation, reçoit les contributions des pays de l'OPEP (pour 43 %), des pays industrialisés (pour 56 %) et des pays en développement (pour 1 %). Il a financé, au cours de ses deux premières années d'activité, trente-trois projets agricoles dans le tiers-monde, par des prêts à long terme à taux d'intérêt très faible. Le FIDA a admis cinq nouveaux pays, ce qui porte le total de ses membres à cent trente et un.

LA SEMAINE FINANCIÈRE

SUR LES MARCHÉS DES CHANGES

Bonne tenue du dollar
L'or au-dessus de 800 dollars l'once

Un vent de folie a soufflé à nouveau sur les marchés internationaux de l'or, dont le cours, qui s'était maintenu la semaine précédente un peu au-dessus de 600 dollars l'once de 31,1 g, a successivement franchi la barre des 700 dollars, puis des 800 dollars, dans une atmosphère rendue extrêmement nerveuse par la tension internationale et les folles rumeurs qu'elle a fait naître. Le plus grand calme, en revanche, a régné sur les marchés des changes, où la tenue du dollar a été très satisfaisante, la monnaie américaine réussissant même à progresser légèrement d'une semaine à l'autre, et cela, sans que les banques centrales interviennent autrement que d'une façon modérée.

Dès les premières heures de la matinée de lundi, la hausse du métal reprenait sur les marchés suivant un scénario désormais bien réglé : tôt le matin (suivant les critères européens), Hongkong ouvre le feu, relayé ensuite par Zurich et Londres, tandis qu'en fin de journée (toujours à l'heure européenne), New-York et Chicago relancent ou tempèrent le mouvement, au choix. Sur des rumeurs, démenties par la suite, suivant lesquelles les dockers égyptiens bloquaient les navires soviétiques dans le canal de Suez, le cours de l'once passait de 623 dollars à 660 dollars. Le lendemain, l'ascension se poursuivait, l'inquiétude des opérateurs se tournant vers la Yougoslavie, où l'état du maréchal Tito empirait.

Mercredi, un vent de folie souffla littéralement sur les marchés, à la suite des déclarations du secrétaire américain au Trésor, M. William Miller : « *Etant données les conditions particulièrement troublées qui prévalent dans le monde, des ventes d'or sur les stocks des Etats-Unis ne seraient pas appropriées.* » Ces propos levaient la menace de « ventes-surprise » sur les marchés pour freiner la hausse : une première vente de ce genre avait eu lieu le 1[er] novembre dernier. Du coup, le cours de l'once se mit littéralement à bondir, passant de 680 dollars à plus de 760 dollars. Jeudi, une accalmie était observée, l'once revenant de 765 dollars à 728 dollars sous la pression des ventes bénéficiaires.

Mais, dès la fin de l'après-midi du même jour, les marchés se mirent à bouillir, notamment à New-York, où les rumeurs les plus folles se mirent à courir : les chars soviétiques roulaient vers Téhéran, les troupes russes se massaient à la frontière bulgaro-yougoslave, etc. Le cours de l'once franchit alors la barre des 800 dollars pour atteindre vendredi après-midi 835 dollars à Londres pour terminer à 812 dollars à New-York.

« Folie furieuse... Comportement irrationnel... » Peut-être, mais, dans l'esprit des gens, quel doit être le prix de l'or si l'on croit vraiment à la guerre, ou si l'on fait semblant d'y croire. Un fait est certain, en tout cas : de nombreux acheteurs sur les marchés à terme américains se font livrer « physiquement » le métal, et ne se contentent pas de spéculer en achetant et en revendant. Selon certaines rumeurs dignes de foi, des opérateurs arabes se constituent un « trésor de guerre » en or et en argent avec les dollars du pétrole, ce qui fait monter d'autant plus les cours que les vendeurs sont très réticents. Jusqu'où ira cette ascension ? On parle de 1 000 dollars la semaine prochaine, si le maréchal Tito meurt, si des incidents éclatent à la frontière du Pakistan et de l'Afghanistan.

Le plus étonnant, dans cette affaire, est que la flambée de l'or ne gêne personne, à part les bijoutiers et les dentistes (et leurs clients). La déclaration intempestive de M. Miller ne reflète qu'une évidence : la tenue du dollar ne souffrant aucunement, pour l'instant, de cette flambée, pourquoi vendre de l'or ? Les stocks des banques centrales se revalorisent à vue d'œil, aux Etats-Unis en premier lieu...

Cette bonne tenue du dollar, due au fait que la défiance s'exerce vis-à-vis de toutes les monnaies, sans distinction, au profit de l'or, ne durera peut-être pas. Mais c'est la première fois depuis très longtemps que les marchés de l'or et des changes sont pareillement « déconnectés ».

F. R.

Cours moyens de clôture comparés d'une semaine à l'autre

(La ligne inférieure donne ceux de la semaine précédente.)

PLACE	Livre	$ U.S.	Franc français	Franc suisse	Mark	Franc belge	Florin	Lire italienne
Londres..	—	2,2870	9,2135	3,6318	3,9318	63,8960	4,3335	1836,43
	—	2,2570	9,0957	3,5638	3,5786	63,0154	4,2804	1814,06
New-York.	2,2820	—	24,7678	62,8338	58,0383	3,5714	52,6592	0,1242
	2,2570	—	24,8138	63,3312	58,1902	3,5816	52,7287	0,1244
Paris.....	9,2135	4,0375	—	243,69	234,32	14,1196	212,61	5,0170
	9,0957	4,0300	—	255,22	234,50	14,4340	212,49	5,0139
Zurich....	3,6318	159,15	39,4179	—	92,3679	5,6839	83,8072	1,9776
	3,5638	157,90	39,1811	—	91,8824	5,6554	83,2586	1,9645
Francfort.	3,9318	172,30	42,6749	108,2626	—	6,1535	90,7319	2,1410
	3,5786	171,85	42,6426	108,8347	—	6,1550	90,6142	2,1381
Bruxelles.	63,8960	28,0000	6,9349	17,5934	16,2507	—	14,7446	3,4793
	63,0154	27,9200	6,9280	17,6820	16,2467	—	14,7218	3,4737
Amsterdam	4,3335	189,90	47,0340	119,3213	110,2147	6,7821	—	2,3397
	4,2804	189,65	47,0595	120,1076	110,3578	6,7926	—	2,3595
Milan....	1836,43	804,75	199,3188	505,6550	467,0632	28,7410	423,77	—
	1814,06	803,75	199,4416	509,0246	467,7043	28,7876	423,80	—

Nous reproduisons dans ce tableau les cours pratiqués sur les marchés officiels des changes. En conséquence, à Paris, les prix indiqués représentent la contre-valeur en francs de 1 dollar, de 1 livre, de 100 deutschemarks, de 100 florins, de 100 francs belges et de 1.000 lires.

MATIÈRES PREMIÈRES

FORTE HAUSSE DE L'ARGENT - REPRISE DU BLÉ

L'aggravation soudaine de la tension internationale a provoqué une nouvelle envolée des cours de métaux précieux. Après avoir sextuplé en 1979, l'argent continue sa course folle. Il vient de progresser de 75 % environ depuis le 1[er] janvier à Londres. Quant au platine il s'est entre-temps valorisé de 30 %.

METAUX. — *Flambée des cours de l'argent à Londres qui progressent de près de 40 % épousant les fluctuations de grande amplitude de l'or.*

Nouvelle hausse des cours du platine sur le marché libre de Londres qui atteignent un nouveau niveau record supérieur à 400 livres l'once troy contre 328 livres.

Vive reprise des cours du cuivre au Metal Exchange de Londres. Plusieurs facteurs spécifiques ont stimulé le marché : diminution des stocks britanniques de métal qui reviennent à 123 025 tonnes (— 2 425 tonnes), grève à la mine chilienne d'El Teniente qui assure 30 % de la production chilienne de métal rouge, enfin relèvement par différents producteurs américains du prix de leur métal raffiné porté à 1,17 ou 1,18 dollar la livre.

La tendance s'est renversée sur le marché du plomb dont les cours se sont raffermis et annulent ainsi en grande partie leur recul précédent. L'embargo américain sur les céréales ne sera pas étendu aux livraisons de plomb. Les achats soviétiques de métal auraient même repris, atteignant depuis le commencement de l'année 20 000 tonnes.

Légère progression des cours de l'étain sur les places commerciales malgré la perspective de la liquidation de 30 000 tonnes de métal excédentaire provenant des stocks stratégiques américains. Ces ventes s'effectueront au rythme annuel de 10 000 tonnes. Lors de sa réunion à Londres, le conseil international de l'étain a examiné la question du relèvement des prix d'intervention.

CAOUTCHOUC. — *Les cours du naturel ont progressé de 10 % tant à Londres qu'à Penang. Tension internationale et éventuelle reconstitution du stock stratégique américain se sont conjuguées pour entretenir l'ascension des cours, d'autant que le synthétique, avec la hausse du pétrole, voit son pouvoir de concurrence s'émousser.*

CEREALES. — *L'impact de l'embargo tend à s'estomper et une reprise s'est produite sur les cours du blé à Chicago. Des perspectives de ventes accrues à la Chine et à divers pays européens ont revigoré le marché.*

(Voir les « cours des principaux marchés », page 17.)

LE MARCHÉ DE L'ARGENT

Un emprunt très demandé

Comment annoncer un emprunt non encore approuvé par le Parlement et obtenir un très vif succès au point d'en relever officieusement le montant à deux reprises sans pouvoir en faire état, toujours à cause du Parlement, et, éventuellement, du Conseil constitutionnel ? Il faut demander la recette à la Rue de Rivoli.

Dieu merci, le Sénat a voté le budget jeudi soir, ce qui permet de lancer l'emprunt officiellement le 22 janvier, au lieu du 17, comme il avait été prévu initialement. En tout cas, c'est un succès, car il est déjà souscrit, et sera probablement clos dans la journée, comme le précédent, mais à juste titre cette fois. Son montant, fixé à 8 milliards de francs au départ, a été porté, d'abord à 11 milliards de francs, puis à 12,5 milliards de francs, en raison d'une très forte demande.

Ce très vif succès, qui rachète l'échec du dernier emprunt d'Etat lancé, en septembre dernier, à 10,80 % et dont les banques ont dû garder en portefeuille une certaine partie, faute de pouvoir la placer, est dû à deux facteurs : le taux de 12 %, le plus haut jamais offert par l'Etat, et la durée de six ans, exceptionnellement courte, qui assimile l'emprunt à un bon du Trésor un peu allongé. Résultat : les particuliers vont tirer sur leurs comptes à terme, bons de caisse et livrets de banques, et même sur leurs dépôts dans les caisses d'épargne pour obtenir 12 % dégrevés d'impôt, dans la limite de 3 000 F de revenu, et 9 % après le prélèvement forfaitaire de 25 %.

On sait que le prélèvement sur les comptes à terme et bons de caisse est de 40 % en moyenne, ce qui laisse un peu plus de 7 %, et que les caisses d'épargne n'offrent que 6,50 %. Quant aux établissements bancaires, ils sont fort intéressés par la durée de six ans, qui leur permet d'inclure l'emprunt dans leur coefficient de retenue d'effets à moyen terme.

Pour le Trésor, c'est un peu une révolution, peut-être inspirée de l'exemple allemand, où le financement du déficit budgétaire est souvent assuré par le placement de « papier » à sept ans auprès des banques. Ajoutons qu'à l'étranger, notamment chez les Arabes, on s'est vivement intéressé à l'emprunt : ce coup-ci, c'est l'exemple britannique, où les émissions « TAP » se succèdent par milliards de livres et se placent très bien hors des frontières. En tout cas, la Rue de Rivoli aura levé en une seule fois autant de fonds, ou presque, que pendant les années 1978 et 1979 tout entières. Il faudra quand même laisser un peu de place pour les emprunts du secteur public et privé : le prochain émetteur, après un « petit » Crédit naval déjà placé, est le Crédit foncier qui voudrait, paraît-il, n'offrir pas plus de 12,50 % sur un marché dont les taux sont demeurés pratiquement stables, d'après les indices Paribas.

A court terme, une nouvelle et légère détente s'est manifestée. Si le « jour le jour » continue à osciller aux alentours de 12 %, le taux à plus longue échéance perd encore 1/8 %, le « 6 mois » valant 12 1/8 % à 12 1/4 %.

A l'étranger, la Suède a relevé son taux d'escompte de 9 % à 10 %.

FRANÇOIS RENARD.

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

	COURS 11/1	COURS 18/1
Or fin (kilo en barre).	78300	85000 ..
— (kilo en lingot)	78506	84995 ..
Pièce française (20 fr.).	671	801 .
Pièce française (10 fr.).	448	475 10
Pièce suisse (20 fr.) ..	565	700 .
Union latine (20 fr.) ..	561	679 ..
● Pièce tunis. (20 fr.) .	556 10	590 ..
Souverain	680	800 .
● Souverain Elizabeth II	794	900 50
● Demi-souverain	563	579 ..
Pièce de 20 dollars ..	2802	3276 ..
— 10 dollars ..	1400	1639 .
— 5 dollars ..	825 50	903 50
— 50 pesos ...	3208	3949 50
● — 20 marks ..	685	680 90
— 10 florins ..	557 ..	726 ..
● — 5 roubles .	350 ..	350 ..

LA REVUE DES VALEURS

BOURSE DE PARIS

SEMAINE DU 14 AU 18 JANVIER

« Tant qu'il y a de l'argent, il y a de l'espoir »

L'ACTUALITÉ financière internationale est restée largement dominée, cette semaine, par la nouvelle flambée des cours de l'or. Rejetés dans l'ombre, les marchés de valeurs mobilières n'en ont pas moins fait preuve d'un certain dynamisme. A la Bourse de Paris, les différents indices mesurant l'évolution des valeurs ont certes légèrement baissé (moins de 1 % d'un vendredi à l'autre), mais ce repli fait suite à une hausse de 4 % et s'est produit dans une atmosphère relativement sereine... pour ce qui concerne les cours tout au moins.

En effet, si, dès lundi autour de la corbeille, les conversations portaient exclusivement sur les tensions internationales, les craintes exprimées ici et là, dans les discours, n'eurent aucune répercussion visible sur les indices, qui reproduisirent grosso modo leurs niveaux précédents. Mardi, tandis que la maladie du président Tito s'aggravait, la Yougoslavie était mise en état d'alerte militaire, l'indicateur instantané s'adjugea 0,3 % de hausse, grâce notamment aux « valeurs de guerre » et aux entreprises de bâtiment (l'immobilier « flambe » lui aussi). Le gain fut cependant intégralement reperdu le lendemain, une vague de ventes bénéficiaires s'étant abattue sur la partie la plus privilégiée de la cote. Au sous-sol du Palais, sur le marché de l'or, le lingot venait d'atteindre 94 010 francs. Jeudi, alors que le métal jaune amorçait un repli qui n'allait d'ailleurs pas durer (voir encadré), celui des actions s'accentua sensiblement (— 0,6 %). Au compartiment des pétroles, la C.F.P., qui éprouve quelques difficultés à renouveler son contrat d'approvisionnement avec l'Iran, ajouta quelques points à sa baisse des séances précédentes. La métallurgie, elle, s'effrita de manière quasi générale. A la veille du week-end, ce fut le tour du bâtiment : il faut bien que les bénéfices se prennent un jour ou l'autre... L'indicateur ne perdit néanmoins que 0,2 %, Esso et Pennaroya poursuivant, notamment, leur mouvement ascendant.

En dépit du recul des cours, la semaine boursière peut donc être qualifiée de « bonne ». Les grèves des cheminots et des postiers sont passées inaperçues sous les colonnes du palais Brongniart. Et si la situation de l'emploi, qui s'est encore dégradée en décembre, n'a pas non plus affecté les cours, c'est peut-être qu'elle est considérée par les conjoncturistes des banques comme l'inévitable prix à payer pour une « restructuration efficace » de l'appareil industriel français. D'ailleurs, comme le dit le C.N.P.F. dans sa dernière analyse de la situation économique, la conjoncture internationale ne comporte-t-elle pas des « facteurs positifs » ? En fait, la seule chose qui est sûre, vous dit-on en Bourse, « c'est qu'il y a de l'argent, beaucoup d'argent à investir. Et, tant qu'il y a de l'argent, il y a de l'espoir... ». Jusqu'au moment où il y en a trop : cela s'appelle alors de l'inflation explosive...

PATRICE CLAUDE.

Valeurs à revenu fixe ou indexées

Les emprunts indexés sur l'or ont vivement progressé cette semaine, avec un léger retard sur l'évolution des cours du métal. Ainsi le 4 % 1973 a gagné 13 % à 2 080 F, après 2 100 F (nouveau record historique), tandis que le napoléon montait de 19,4 %. Quant au 7 % 1973, il s'est avancé de 7 % à 7 075 F (compte tenu du coupon de 392,96 F détaché le 16 janvier). De très grosses transactions ont été relevées sur ce dernier emprunt, notamment vendredi.

	18 janv.	Diff.
4 1/2 1973	2 080	+ 235
7 % 1973	7 075	+ 105
10,30 % 1975	91,20	+ 0,10
10 % 1976	92,40	inch.
P.M.E. 10,6 % 1976	92,15	+ 0,15
P.M.E. 11 % 1977	93,80	+ 0,30
8,80 % 1977	103,02	— 0,00
10 % 1978	90,91	+ 1
9,80 % 1978	89,30	+ 1,85
9,45 % 1978	88,15	inch.
8,80 % 1978	86,01	+ 0,01
9 % 1979	85,40	+ 0,08
10 % 1979	90,35	+ 0,09
10,80 % 1979	94,16	+ 0,06
C.N.E. 3 %	3 845	— 25

Banques, assurances, sociétés d'investissement

Le Crédit commercial de France va acquérir la majorité du capital de la filiale ouest-allemande de la banque d'affaires britannique Hill Samuel. En rachetant cette filiale, établie à Francfort avec une succursale à Hambourg, qui a le statut de banque commerciale, le Crédit commercial de France entend développer son réseau européen.

	18 janv.	Diff.
Bail Equipement	222	
B.C.T.	118	
Banq. Rothschild	147,60	
Cetelem	170	
Chargeurs Réunis	195	
Cie Bancaire	337	
C.C.F.	163,80	
C.F.F.	438	
C.F.I.	299	
Crédit du Nord	56,50	
Eurafrance	325	
Financ. Paris	219	
La Hénin	365	
Locafrance	192,20	
Locindus	390,50	
Midi	322	
Prétabail	455	
Pricel	243	
Schneider	155,10	
Suez	272	
U.C.B.	167,90	

Alimentation

« Moet-Henness » annonce que son chiffre d'affaires consolidé provisoire pour 1979 est en hausse de 20 % environ, les résultats devant enregistrer une hausse nettement supérieure. Un acompte sur dividende de 6 F, plus avoir fiscal de 3 F (+ 20 % sur celui de 1979) sera mis en paiement à partir du 4 février 1980.

La cotation des actions de « la Ruche picarde » a été suspendue le 17 janvier, et ce, jusqu'à nouvel avis. La chambre syndicale des agents de change a en effet été saisie d'un nouveau projet d'offre publique concurrente lancée par le groupe « Docks du Nord - Les Ecco s ». L'alliance envisagée entre les « Docks de France » et « la Ruche », dont le conseil d'administration avait approuvé le détail du rapprochement en décembre dernier (« le Monde » du 29 décembre 1979), risque donc d'être remise en cause. Il faudra, pour cela, que l'offre des « Docks du Nord » soit suffisamment intéressante pour dissuader au moins un membre du conseil de « la Ruche picarde », qui détient 55,47 % du capital. Les conditions seront connues la semaine prochaine.

	18 janv.	Diff.
Beghin-Say	138,50	+ 2,50
B.S.N.-G.-Danone	925	+ 7
Carrefour	1 588	— 17
Casino	1 370	— 5
Gén. Occidentale	294	+ 23
Guyenne et Gasc.	327	+ 1
Martell	495	— 8
Moët-Hennessy	502	— 18
Mumm	445	— 6
Olida-Caby	181,50	+ 2,50
Pernod-Ricard	257	— 16
Perrier	260,50	— 11,50
Radar	550	— 18
St-Louis-Bouchon	134	+ 3,50
Saupiquet	230	+ 5
Veuve Cliquot	756	+ 11
Viniprix	429	+ 2
Nestlé	8 830	+ 30

Bâtiment et travaux publics

La hausse a été quasi générale dans le compartiment, où Bouygues et Dumez se sont distingués.

	18 janv.	Diff.
Auxil. d'Entreprise	471	+ 26
Bouygues	630	+ 21
Chim et Routière	148,20	+ 6,70
Ciments Français	141,50	— 3,50
Dumez	821	+ 22
Ent J. Lefebvre	264,90	— 0,20
Gén. d'Entreprise	190	+ 5
Gds Trvx Marseille	448	+ 22
Lafarge	245,50	— 6,50
Maisons Phénix	581	— 7
Poliet et Chausson	215	+ 3,50

Matériel électrique, services publics

L'action « Moteurs Leroy-Somer » a vivement monté cette semaine après avoir fortement baissé ces derniers mois sur des rumeurs de pertes d'une filiale. Il s'agit de « Rotos », sous-filiale italienne des « Pompes Guinard », dont le déficit a été de 7 à 8 millions de francs, en raison du climat politique de la péninsule et à des problèmes de commercialisation au Proche-Orient. Du coup, les résultats des « Pompes Guinard » qui auraient dû être satisfaisants, ne seront qu'équilibrés. Quant à la société mère, son chiffre d'affaires s'est établi à 940 millions de francs environ en 1979, soit une progression de 16,4 %, « ce qui ne s'était jamais vu depuis 1974 ». La marge brute passerait de 84 millions de francs à 100 millions de francs et le bénéfice de 28,3 millions de francs à un peu plus de 33 millions de francs. Le secteur des pompes à chaleur, après avoir équilibré son exploitation, s'apprête à doubler son activité en 1980. Les autres activités liées à l'énergie (minicentrales hydrauliques, panneaux solaires) connaissent également un vif développement.

	18 janv.	Diff.
Alsthom-Atlantiq.	60,40	— 3,30
C.E.M.	53,90	— 2,90
CIT-Alcatel	1 100	— 1
C.G.E.	333	— 7
Crouzet	285	+ 12
C.S.F.	539	+ 47
Gén. des Eaux	425	— 18
Legrand	1 459	+ 59
Lyonn. des Eaux	443	+ 4
Machines Bull	66,90	— 0,60
Matra	8 490	+ 40
Mot. Leroy-Somer	570	+ 53
Moulinex	86,50	+ 2,50
P.M. Labinal	239	— 6
Radiotechnique	298	— 3
S.E.B.	205	— 12,50
Signaux	550	+ 7
Télémée. Electr.	746	+ 24
Thomson-Brandt	220	+ 15
I.B.M.	276,50	+ 0,50
I.T.T.	108,50	— 0,30
Schlumberger	393,50	— 1,50
Siemens	592	— 5

Filatures, textiles, magasins

Sauf imprévu, l'exercice de Boussac - Saint-Frères qui s'achèvera le 30 juin 1980 devrait se solder par un bénéfice, avant impôt, d'environ 30 millions de francs.

	18 janv.	Diff.
Agache-Willot	458	+ 18
B.H.V.	95,30	— 3,70
C.F.A.O.	369,90	— 0,60
Darty	442	— 34
Dollfus-Mieg	68,10	+ 0,60
Galeries Lafayette	137	— 4,50
La Redoute	427	— 7
Lainière-Roubaix	45	+ 5
Prénatal	31,50	— 1,30
Printemps	98,90	+ 5,70
Roudière	63	— 2
Saint Frères	291	+ 28
S.C.O.A.	40	— 0,40

Métallurgie, constructions mécaniques

La perte de Creusot-Loire en 1979 avoisinera 200 millions de francs, ce qui traduit une « certaine amélioration » par rapport au déficit de 333 millions de francs enregistré en 1978, ont annoncé MM. Forgeot et Boulin, respectivement président et directeur général de la société. « Ces résultats annoncent un redressement sensible et reflètent les premiers effets de la politique de réduction des coûts et d'allégement des structures activement poursuivie depuis plus d'un an. »

	18 janv.	Diff.
Alspi	100,20	+ 3,30
Av. Dassault-Breg.	835	— 5
Babcock-Fives	127	+ 1
Chiers-Chatillon	18,20	+ 0,80
Creusot-Loire	64,20	— 3,30
De Dietrich	650	+ 28
FACOM	455	— 5
Ferodo	319	— 6
Gén. de Fonderie	214	— 1
Marine-Wendel	41,30	+ 0,10
Métal.-Normandie	46	— 0,20
Penhoët	288	+ 3
Peugeot-Citroën	254,80	— 15,20
Poclain	222	— 5
Pompey	89	+ 0,30
Sacilor	25,90	+ 0,30
Sagem	801	+ 31
Saulnes	60	— 0,20
Saunier-Duval	168	— 4
Usinor	14,10	— 0,70
Vallourec	165	+ 5,80

Mines, caoutchouc, outre-mer

	18 janv.	Diff.
Imetal	77,90	+ 6,10
Kléber	71,70	+ 0,70
Michelin	816	— 44
Penarroya	78	+ 5,45
Charter	14,80	+ 0,80
Inco	117	+ 16,30
R.T.Z.	35,40	+ 2,90
Union Minière	116	+ 4
Z.C.I.	5,30	+ 0,25

Pétroles

L'événement de la semaine a été la très vive hausse d'ESSO (près de 20 %), sur des rumeurs de découvertes dans le Béarn. Au siège de la société, on se déclare fort étonné : actuellement sont mis en place les équipements d'essai de débit sur le gisement de gaz de Saucède, dont la découverte a été annoncée en juin 1979.

Une découverte d'indices de pétrole a été annoncée sur le permis Chalosse - Bigorre (100 % ELF-Aquitaine).

L'action Française des pétroles baisse lentement en Bourse, alors que les autres valeurs de pétrole se maintiennent ou progressent.

	18 janv.	Diff.
Elf-Aquitaine	1 301	+ 21
Esso	389	+ 61
Franç. des Pétroles	231	— 13,50
Pétroles BP	88	+ 3,50
Primagaz	249	— 8
Raffinage	171	— 9,50
Sogerap	179	— 9
Exxon	227	+ 12,20
Petrofina	782	inch.
Royal Dutch	398,50	— 0,50

Autour de la corbeille, on évoquait les difficultés qu'éprouve le groupe à renouveler son contrat avec l'Iran, qui a interrompu les négociations en indiquant qu'il convenait de lier cette affaire au règlement du conflit sur l'Eurodif. On sait que les dirigeants actuels n'entendent pas conserver la participation de 10 % prise par le shah dans l'usine d'enrichissement d'uranium de Tricastin, ce qui donne lieu à procédure devant le tribunal de commerce, qui a ordonné une saisie conservatoire sur les avoirs iraniens.

Le chiffre d'affaires de Francarep sera voisin de 68 millions de francs en 1979 (+ 40 %), le bénéfice passant de 7,9 millions de francs à 13 millions de francs environ (y compris une plus-value de 2,6 millions de francs), ce qui permettra d'augmenter à nouveau le dividende.

Produits chimiques

Le seul événement marquant a été la baisse continue de Rhône-Poulenc. Autour de la corbeille courait la rumeur d'un accident de santé du président Gandois, démenti officieusement : c'était une forte grippe...

	18 janv.	Diff.
C.M.-Industries	300	— 9
Institut Mérieux	745	— 60
Laboratoire Bellon	289,50	— 8,50
Nobel-Bozel	55,90	+ 2
Pierrefitte-Auby	198,50	— 0,70
Rhône-Poulenc	125	— 5
Roussel-Uclaf	250,10	+ 4,10
B.A.S.F.	313	— 12
Bayer	277,50	— 11,50
Hoechst	250	— 5,90
I.C.I.	34,60	+ 1,30
Norsk-Hydro	630	+ 4

Valeurs diverses

Le bénéfice non consolidé du Club Méditerranée pour l'exercice 1978-1979 s'élève à 83,74 millions de francs (+ 16,46), le chiffre d'affaires progressant de 13,47 % à 1,56 milliard de francs.

L'exercice de douze mois clos le 30 septembre 1979 de la Française des ferrailles marque une amélioration par rapport aux deux précédents, dont les bénéfices n'avaient été acquis que par des reprises de provisions ou des profits exceptionnels. Le résultat s'élève à 11,8 millions de francs, après 10,5 millions de francs de provision pour hausse de prix, contre 11,3 millions en 1978 (neuf mois). Le dividende net est porté de 10 F à 16 F.

Le chiffre d'affaires global pour 1979 de Majorette s'est élevé à 126,2 millions de francs (+ 25,6 %), dont 52,80 % à l'exportation. Le bénéfice net devrait enregistrer une progression supérieure à celle du chiffre d'affaires (il avait été de 8,3 millions de francs en 1978). Pour 1980, l'augmentation du chiffre d'affaires devrait être au moins égale à celle de 1979.

	18 janv.	Diff.
A.D.G.	168	— 0,10
L'Air Liquide	489,50	— 1,50
Arjomari	160	— 5
Bic	522	— 6
Club Méditerranée	340	— 17
Essilor	765	— 5
Europe 1	950	— 1
Gle Ind. Part.	147	— 6
Hachette	218	+ 48
J. Borel Int.	127,20	+ 1,20
L'Oréal	614	— 12
Navigation Mixte	207	— 1
Nord Est	36,40	— 1,60
Presses de la Cité	252	— 4
P.U.K.	99,50	+ 1,80
St-Gob.-Pt-à-M.	122	— 10
Skis Rossignol	980	— 10
U.T.A.	142	— 3

Mines d'or, diamants

Les cours des mines d'or ont très fortement progressé cette semaine, effectuant parfois de véritables bonds. Les bénéfices nets annoncés pour le quatrième trimestre 1979 sont en forte augmentation (+ 51 %, par exemple, pour Western Deep) sur le troisième trimestre 1979.

	18 janv.	Diff.
Amgold	407	+ 48,50
Anglo-American (1)	62	+ 3,05
Buffelsfontein	158	+ 25
De Beers	45,10	+ 6,80
East Rand	145	+ 12,80
Free State	250	+ 55
Goldfields	43,50	+ 5,50
Harmony	81,80	10,80
President Brant	182	+ 45,50
Randfontein	311	+ 46
Saint-Helena	145	+ 21,20
Union Corporation	59,90	+ 8,20
West Driefontein	369	+ 49
Western Deep	191	+ 42,50
Western Holding	257	+ 35,50

(1) Compte tenu d'un coupon de 0,85 franc.

LE VOLUME DES TRANSACTIONS (en francs)

	14 janv.	15 janv.	16 janv.	17 janv.	18 janv.*
Terme	212 551 315	238 142 183	328 799 922	256 955 124	—
Compt.	185 113 390	199 076 089	357 612 933	320 971 356	—
R. et obl. Actions	75 637 111	101 614 808	96 090 997	79 044 643	—
Total	473 301 816	538 833 080	782 503 852	656 971 123	—
INDICES QUOTIDIENS (INSEE base 100, 28 décembre 1979)					
Franç.	102,3	102,7	101,9	101,5	101,8
Etrang.	104	105	106,6	104,6	105,3
COMPAGNIE DES AGENTS DE CHANGE (base 100, 28 décembre 1979)					
Tendance.	101,5	101,9	101,5	100,9	100,7
(base 100 29 décembre 1961)					
Ind. gén.	104,8	105,1	105,3	105	—

* Les volumes de transactions de cette séance ne nous sont pas parvenus.

Bourses étrangères

NEW-YORK

La hausse s'est ralentie

Le mouvement de hausse amorcé la semaine dernière à Wall Street s'est poursuivi à un rythme plus modéré cette semaine. L'indice Dow Jones des valeurs industrielles est passé de 858,53 à 867,14 le 18 janvier, l'activité de la semaine portant sur 274,27 millions d'actions contre 272,02 millions.

Les valeurs aurifères ont, bien entendu, pris la tête du mouvement, immédiatement suivies par les affaires d'ordinateurs et d'aérospatiale.

Indice Dow Jones des transports : 263,27 contre 267,01; services publics : 107,94 contre 109,16.

	Cours 11 janv.	Cours 18 janv.
Alcoa	61	63 1/2
A.T.T.	51 3/4	51 7/8
Boeing	57 1/2	62 3/8
Chase Man Bank	39 5/8	39 1/2
Du P. de Nemours	40 1/2	41 1/4
Eastman Kodak	47 1/2	46 1/4
Exxon	58 3/8	55 1/4
Ford	33 1/8	33 1/4
General Electric	54 1/4	53 1/2
General Foods	33 3/4	32
General Motors	53 3/4	53
Goodyear	13 3/4	13 3/4
I.B.M.	66 5/8	69 5/8
I.T.T.	27 3/8	27
Kennecott	37 3/4	39 7/8
Mobil Oil	53	53 1/2
Pfizer	39 3/4	38 5/8
Schlumberger	95 3/8	96 3/4
Texaco	28 1/8	32
U.A.L. Inc.	23 7/8	22 3/8
Union Carbide	43 7/8	45 1/4
U.S. Steel	20 5/8	20 1/8
Westinghouse	21 1/8	24 1/2
Xerox Corp.	63 7/8	63

TOKYO

Marché plus calme

Réduite à quatre séances — le marché était clos mardi en raison d'une fête nationale, — la semaine est restée placée sous le signe de la hausse au Kabuto-Cho. Celle-ci a cependant été plus modérée, l'indice Nikkei Dow Jones passant de 6 600 à 6 649,30 (464,08 contre 462,71 pour l'indice général), et s'est déroulée dans une atmosphère moins frénétique.

L'activité de la semaine a porté sur 1 166,40 millions d'actions contre 2 017 millions pour les cinq séances précédentes. Les valeurs liées aux ressources naturelles sont restées les plus favorisées.

	Cours 11 janv.	Cours 18 janv.
Canon	635	635
Fuji Bank	405	400
Honda Motors	686	657
Matsushita Electric	710	697
Mitsubishi Heavy	185	186
Sony Corp.	1 780	1 720
Toyota Motors	824	810

LONDRES

Nouvelle et forte hausse

Stimulé par de nombreuses nouvelles économiques moins mauvaises que prévu, et toujours par l'espoir d'un règlement du conflit social dans la sidérurgie, le Stock Exchange a enregistré une nouvelle et forte hausse.

Les mines d'or, au plus haut depuis août 1975, ont poursuivi leur progression, malgré de nombreuses ventes bénéficiaires. Il en a été de même pour les fonds d'Etat.

Indice « Financial Times » des industrielles du 18 janvier : 459,8 contre 435,2. Mines d'or : 360,4 contre 294,9. Fonds d'Etat : 68,53 contre 66,80.

	Cours 11 janv.	Cours 18 janv.
Bowater	146	165
Brit. Petroleum	330	356
Charter	149	161
Courtaulds	76	78
De Beers*	9 5/8	11 1/4
Free State Geduld*	47 1/2	62
Gt Univ. Stores	366	406
Imp. Chemical	367	382
Shell	323	334
Vickers	121	129
War Loan	31 3/8	33 1/2

* En dollars.

FRANCFORT

Léger repli

Le marché est resté peu animé cette semaine à la Bourse de Francfort, et les cours se sont généralement effrités.

Quelques grands magasins et les valeurs d'automobile ont subi les plus nets reculs, tandis que A.E.G.-Telefunken se maintenait assez bien après l'adoption de son rigoureux plan d'assainissement.

	Cours 11 janv.	Cours 18 janv.
A.E.G.	38,70	38
B.A.S.F.	137,50	133,50
Bayer	124,70	120
Commerzbank	173	168,50
Hoechst	123	118,50
Manneman	123	118,50
Siemens	258	256,10
Volkswagen	178,50	170

COURS DES PRINCIPAUX MARCHÉS

du 18 janvier 1980

(Les cours entre parenthèses sont ceux de la semaine précédente.)

MÉTAUX. — Londres (en sterling par tonne) : cuivre (Wirebars), comptant, 1 098 (1 009), à trois mois, 1 238 (1 046) ; étain, comptant, 7 550 (7 480) ; à trois mois, 7 400 (7 220) ; plomb, 500 (438) ; zinc, 333 (322) ; argent (en pence par once troy), 2 130 (1 607).
— New-York (en cents par livre) : cuivre (premier terme), 122 (103,30) ; aluminium (lingots), inch. (66,50) ; ferraille, cours moyen (en dollars par tonne), 98,50 (96,50) ; mercure (par bouteille de 76 lbs), 370-377 (365-375).
— Penang (en dollars des Détroits par picul de 22 lbs) : 2 161 (2 088).

TEXTILES. — New-York (en cents par livre) : coton, mars : 78,50 (74,55) ; mai, 79,80 (76,10).
— Londres (en nouveaux pence par kilo) : laine (peignée à sec), mars, inch. (242) ; jute (en livres par tonne) Pakistan, White grade C, 224 (226).
— Roubaix (en francs par kilo) : laine, mars, 25,45 (25,20).

CAOUTCHOUC. — Londres (en nouveaux pence par kilo) : R.S.S. comptant, 80,10-80,90 (69,75-71,75).
— Penang (en cents des Détroits par kilo) : 345,50-346-50 (323,25-325,75).

DENRÉES. — New-York (en cents par lb) : cacao, mars, 138,70 (137) ; mai, 139,75 (138,70) ; sucre, mars, 18,63 (16,33) ; mai, 18,67 (16,50) ; café, mars, 172 (183,50) ; mai, 176,25 (183,75).
— Londres (en livres par tonne) : sucre, mars, 197,50 (179,50) ; mai, 198,95 (182) ; café, mars, 1 549 (1 606) ; mai, 1 570 (1 616) ; cacao, mars, 1 457 (1 474) ; mai, 1 448 (1 468).
— Paris (en francs par quintal) : cacao, mars, 1 335 (1 330) ; mai, 1 328 (1 325) ; café, mars, 1 395 (1 435) ; mai, 1 400 (1 437) ; sucre (en francs par tonne), mars, 1 798 (1 680) ; mai, 1 810 (1 682).

CÉRÉALES. — Chicago (en cents par boisseau) : blé, mars, 455 (416) ; mai, 460 (429) ; maïs, mars, 275 3/4 (268) ; mai, 288 1/4 (282).

Indices. — Moody's : 1 484,90 (1 347,20); Reuter, 1 739,9 (1 683,10).

L'OR A PARIS

LES VICES CACHÉS D'UN MARCHÉ CLOS

Le napoléon français, qui valait 670 francs à la veille du week-end dernier, a terminé cette semaine à 800 francs. Une belle performance (+ 19,4 %), à comparer avec celle du lingot qui, lui, n'a monté que de 8 %, passant de 78 505 francs à 85 000 francs le 18 janvier. Des performances dont les porteurs d'or français n'auraient qu'à se féliciter s'ils n'avaient entrepris de les comparer à celles enregistrées sur les marchés internationaux...

A Londres, en effet, l'once de métal fin (31,1 grammes) a monté de 32 % au cours de la même période. Du coup, le prix international était, vendredi 18 janvier, supérieur de 11,5 % à celui de Paris. De quoi donner envie aux plus honnêtes des spéculateurs d'acheter en France pour revendre en Grande-Bretagne, et ce, d'autant plus qu'il n'existe là-bas aucune taxe sur les ventes... Certes, le transfert de métal jaune à l'étranger est interdit ; officiellement pour tout le monde. Mais qui empêche les grandes entreprises disposant de filiales à l'étranger de procéder à ce genre d'opérations fructueuses ? Personne, bien entendu, puisque l'or, acheté et revendu, ne passe jamais « physiquement » les frontières.

Il ne s'agit pas ici de réclamer pour les particuliers le droit de se livrer aux mêmes trafics que les multinationales, mais plutôt de s'interroger sur les raisons qui ont poussé les « maîtres » du marché parisien (banquiers et intermédiaires spécialisés) à changer leur fusil d'épaule. Jusqu'au début de cette année, en effet, c'est une situation inverse qui prévalait : l'or vendu à Paris était systématiquement plus cher qu'ailleurs, notamment — ce qui pouvait l'expliquer — depuis l'instauration de la fameuse taxe de 4 %. Or, depuis le « coup d'accordéon » des 3 et 4 janvier dernier, et en dépit de l'augmentation à 6 % — à partir du 21 janvier — de cette taxe, le métal jaune français vaut moins cher. « Impératifs du marché, répond un professionnel, nous ne sommes pas maîtres de l'offre et de la demande. » Certes, encore que, pour ce qui concerne le cours de la « barre internationale » (11,5 kilos à 13,5 kilos), fixé chaque jour en petit comité — sept ou huit banquiers et un « observateur » de la chambre syndicale des agents de change — ce ne soit pas tout à fait le cas. Autant qu'on puisse le savoir, il ne s'échange guère plus de dix ou quinze « barres » par mois, ce qui permet sans doute d'aligner son prix sur celui de Londres, comme c'était autrefois le cas... Quant au lingot, chacun sait qu'avec leurs « stocks stratégiques » les intermédiaires spécialisés peuvent très bien influencer le cours dans tel ou tel sens afin d'en limiter les écarts avec le prix international. Autant qu'on sache — encore une fois — c'est bien ce qui se pratiquait autrefois. Décidément, jamais une période « agitée » n'aura autant permis de déceler les vices d'un marché qui n'a de « marché » quasiment que le nom. — P.C.

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

ÉTRANGER

2-3. LES DEUX CRISES EN ASIE CENTRALE
3. ASIE
3 à 5. EUROPE
4. BELGIQUE : la crise politique
5. DIPLOMATIE
— Les entretiens du ministre des affaires étrangères d'Algérie à Paris.
5. AFRIQUE

POLITIQUE

6. « Autorité de l'exécutif et équilibre des pouvoirs », une libre opinion de Marc Lauriol.
— *Réunion du comité directeur du M.R.G.*

SOCIÉTÉ

7. La tentative de suicide de trois jeunes gens en *Moselle* : « *On en a eu marre, c'est tout.* »
7. Contestation non violente à l'université d'Angers contre la menace d'expulsion de deux étudiants marocains.
7. JUSTICE : M. Peyrefitte veut apaiser les inquiétudes des magistrats au cours de son tour de France des juridictions.
8. ÉDUCATION : un colloque du SNI sur les rythmes de vie des enfants.
8. RELIGION : les travaux du synode des évêques des Pay-Bas.
8. SCIENCES
9. MÉDECINE
9. SPORTS

CULTURE

10. VARIÉTÉS : Jacques Villeret à Bobino.
— MUSIQUE : rupture des pourparlers entre le Châtelet et l'Opéra.
— CINÉMA : *Bastien, Bastienne*, de Michel Andrieu.
11. HISTOIRE

INFORMATIONS « SERVICES »

13. VIVRE A PARIS : les urgences du dimanche.

RÉGIONS

14. RHONE-ALPES : le projet d'assainissement de la région de Dombes.

ÉCONOMIE

15. SOCIAL : dixième semaine de grève au restaurant de la tour Fiat.
15. ÉNERGIE : les réactions aux déclarations de M. Giscard d'Estaing sur le programme nucléaire.
15. COMMERCE EXTÉRIEUR : la France a limité à 10 milliards de francs son déficit en 1979.
16. LA SEMAINE FINANCIÈRE
17. LA REVUE DES VALEURS

RADIO-TELEVISION (12)

Carnet (14) ; *Journal officiel* (13) ; Météorologie (13) ; Mots croisés (13) ; Programmes spectacles (11).

Le numéro du « Monde » daté 19 janvier 1980 a été tiré à 591 259 exemplaires.

A B C D E F G

En Espagne

Le parti nationaliste basque retire ses parlementaires des Cortès

Madrid. — Nouvel avatar dans les relations entre le Pays basque et Madrid. Le parti nationaliste basque, la principale formation de la région, a annoncé le vendredi 18 janvier qu'il retirait provisoirement ses représentants du Parlement espagnol car le statut d'autonomie approuvé par référendum le 25 octobre dernier n'était respecté ni dans les textes ni dans les faits.

Certes, il s'agit d'une mesure encore symbolique : le Parlement étant en vacances, les huits sénateurs et les sept députés du P.N.V. pourront occuper leurs sièges en février prochain si le gouvernement Suarez donne à leur parti les apaisements nécessaires. L'épisode est néammoins révélateur des méfiances et des arrière-pensées qui règnent de part et d'autre à l'instant de concrétiser ce qui a été promis.

Le P.N.V. reproche à Madrid de n'avoir transféré au Conseil général basque — le gouvernement d'Euskadi — aucune nouvelle compétence administrative depuis un an. En outre, il s'inquiète de l'écart qui existe entre le statut d'autonomie et les textes actuellement mis au point par les législateurs en application de la Constitution. La formation nationaliste annonce que ses parlementaires ne retourneront pas aux Cortès tant que les correctifs nécessaires n'auront pas été apportés aux projets de loi déposés au Parlement et qui traitent aussi bien de l'autonomie universitaire, du financement des communautés régionales que des polices autonomes.

Le porte-parole du gouvernement, M. Josep Melia, a minimisé la décision du P.N.V. en déclarant qu'elle se produisait dans une « ambiance électorale ». Les premières élections au Parlement d'Euskadi auront lieu, en effet, le 9 mars.

Autre région en effervescence : l'Andalousie. Les Andalous ont prévu de se prononcer par référendum le 28 février sur la nécessité — ou non — d'élaborer un projet d'autonomie. Les trois nationalités « historiques » — la Catalogne, le Pays basque et la Galice — avaient été exemptées de cette procédure dite d'« initiative autonomiste ». En revanche, celle-ci est obligatoire pour les autres régions.

De notre correspondant

Pareille initiative peut être prise, selon la Constitution, de deux façons différentes. L'une requiert un accord relativement facile à obtenir : celui des « députations » (conseils généraux) des provinces intéressées et d'au moins les deux tiers des municipalités si elles représentent plus de la moitié de l'électorat. Elle prévoit une gestation assez lente du statut d'autonomie et débouche au départ sur une simple décentralisation administrative intéressant des domaines mineurs. Ce n'est qu'au bout de cinq ans qu'une autonomie pleine et entière peut être envisagée.

Celle-ci est accessible immédiatement — du moins dans les textes — en vertu de l'autre formule, celle qu'ont choisie les Andalous. Mais dans ce cas il faut l'accord des trois quarts des municipalités et de la majorité absolue des électeurs inscrits appelés à se prononcer par référendum. Etant entendu que le statut une fois rédigé et approuvé par les Cortès la population est consultée une deuxième fois.

Le « non » de l'U.C.D.

Or le conseil exécutif de l'Union du centre démocratique a annoncé le 16 janvier qu'elle rejetait cette dernière formule, la plus rapide bien qu'elle soit prévue par la Constitution. Selon le parti au pouvoir, le processus autonomiste, pour être rationnel, doit être lent et se faire par étapes. « *On ne peut sans coûts économiques et sociaux élevés passer à toute vitesse d'un Etat fortement centralisé à un Etat articulé en autonomies régionales, car il s'agit là d'une tâche très complexe* », affirme l'U.C.D., qui ajoute en substance : les autonomies régionales doivent s'harmoniser avec le fonctionnement général de l'Etat espagnol ; elles ne doivent pas provoquer un gonflement de la bureaucratie ; elles ne peuvent pas être conçues comme une « attaque » contre l'Etat ni comme la solution de tous les problèmes.

Ces arguments ont été approuvés par la plus grande partie de la presse, mais socialistes et communistes critiquent l'U.C.D., qui, disent-ils, avait fait miroiter à son électorat une autonomie régionale rapide. Elle avait pris des engagements à ce sujet avec d'autres formations politiques. Le P.S.O.E. et le P.C.E. ont donc décidé d'appuyer le référendum du 28 février en Andalousie. Mais ils ont peu de chances de le gagner. L'U.C.D. a, en effet, annoncé qu'elle recommanderait à ses électeurs de s'abstenir — position qui a entraîné la démission du ministre de la culture, M. Clavero, leader du parti centriste en Andalousie. Même si la gauche domine dans la région, il lui sera difficile d'obtenir les voix de plus *de la moitié des inscrits*, d'autant que cette majorité doit se vérifier dans chacune des huit provinces andalouses.

Le parti de M. Adolfo Suarez affirme qu'il ne remet pas en cause le projet inscrit dans la Constitution : celui de construire un Etat pluri-régional. La loi fondamentale prévoit, en effet, que, quelle que soit la méthode choisie, les régions pourront accéder, si elles le veulent, et surtout si elles en ont la capacité, à un niveau d'autonomie comparable. Mais lorsqu'on les interroge, les hommes au pouvoir avouent volontiers que seuls la Catalogne et le Pays basque méritent, à leurs yeux, une véritable autonomie. Si le même schéma était appliqué aux autres régions, disent-ils, l'Espagne risquerait de se trouver complètement désarticulée.

CHARLES VANHECKE.

● *La dépouille du roi Alphonse XIII* d'Espagne, mort en exil à Rome en 1941, est arrivée samedi 19 janvier à la base navale de Carthagène, à bord de la frégate espagnole *Asturias*, qui avait quitté jeudi le port italien de Civitavecchia, près de Rome. Le cercueil doit reposer définitivement dans la crypte du monastère de Saint-Laurent-de-l'Escurial, à une quarantaine de kilomètres de Madrid. — *(A.F.P.)*

En Corse

Les « collectifs » organisent une manifestation le 26 janvier à Ajaccio

Une manifestation générale a été annoncée pour le samedi 26 janvier prochain, à 15 heures, à Ajaccio, par les « collectifs » de Bastia, Corte et Ajaccio.

Ce rassemblement, auquel se sont pleinement associés, selon les milieux nationalistes, les partis de gauche et les organisations syndicales de l'île, est destiné à réclamer la libération de tous les militants interpellés depuis les événements de Bastelica, puis d'Ajaccio.

La manifestation du 26 janvier remplacera la journée « île morte » et le rassemblement précédemment annoncé pour jeudi prochain 24 janvier par le collectif d'Ajaccio, qui rassemble quarante-quatre organisations nationalistes, culturelles, associatives, politiques, syndicales.

Les collectifs se sont multipliés ces derniers jours en Corse. Voulant manifester la « *conscience unitaire* » née des événements d'Ajaccio, ils rassemblent, sous des formes diverses, autonomistes, syndicalistes, partis de gauche.

Deux autonomistes corses, MM. Louis Pieri, quarante-deux ans, peintre à Lupino, et Emile Aiello, quarante-cinq ans, artisan à Bastia, ont été mis en liberté, vendredi 18 janvier, sur ordonnance de M. Jean-Claude Thin, juge d'instruction à la Cour de sûreté de l'Etat, qui les avait fait écrouer, le premier pour l'occupation de la mairie de Bastelica (*le Monde* du 12 janvier), le second pour l'occupation de l'hôtel Fesch à Ajaccio (*le Monde* du 15 janvier). Trois autres personnes, inculpées dans l'affaire de l'hôtel Fesch, avaient été mises en liberté mercredi 16 janvier par M. Thin (*le Monde* du 18 janvier).

D'autre part, comme nous l'indiquions dans nos dernières éditions de vendredi, huit autonomistes transférés à Paris ont été incarcérés le 18 janvier, sur mandats de M. Gonnard, juge d'instruction à la Cour de sûreté de l'Etat. Ils sont poursuivis pour avoir fait partie du commando qui retint, du 10 au 11 janvier, M. Jean-Robert Dumont, agriculteur d'Aléria, rapatrié d'Afrique du Nord. Ils ont été inculpés d'arrestation illégale et de séquestration de personne.

Un second dossier a été ouvert à l'encontre de trois d'entre eux, MM. Manenti, Pantalacci et Rossi, qui sont soupçonnés d'avoir participé à une douzaine d'attentats, en 1978, 1979 et 1980. M. Gonnard les a inculpés tous trois d'association de malfaiteurs, d'atteintes à l'intégrité du territoire et d'attentats par explosif. M. Manenti étant inculpé, en outre, de violences et M. Pantalacci de dégradation d'un bâtiment d'utilité publique.

Enfin, à Paris, la C.G.T. a protesté, le 18 janvier, contre le refus du ministère de l'intérieur de recevoir une délégation C.G.T. qui souhaitait exposer au ministre « *ses opinions et propositions concernant la grave situation qui persiste en Corse* ».

LE MONTANT DE L'EMPRUNT D'ÉTAT EST PORTÉ DE 8 A 12,5 MILLIARDS DE FRANCS

En raison de l'importance des demandes émanant de tous les réseaux de placement, le montant de l'emprunt d'Etat, qui sera lancé le 22 janvier, sera porté de 8 milliards de francs à 12,5 milliards de francs.

Officiellement, dans l'attente du vote du Parlement, obtenu le jeudi 17 janvier, ce montant avait été relevé officieusement de 8 à 11 milliards de francs et plus : le taux de 12 %, le plus élevé jamais offert, et la courte durée de six ans ont attiré de très nombreux souscripteurs.

Pour protester contre la hausse insuffisante de leurs tarifs

LES TAXIS PARISIENS SE METTENT EN GRÈVE DURANT LE WEEK-END

La grève illimitée des taxis parisiens semblait, dans la matinée de ce samedi 19 janvier, très suivie. De rares taxis circulaient avec des clients. En revanche, nombreux étaient les véhicules à rouler avec « lumineux » encapuchonné.

« *Personne n'a intérêt à enfreindre les consignes syndicales* », explique ce chauffeur venu faire des courses dans les grands magasins. « *Il y a des commandos qui arrêtent les récalcitrants et qui font descendre leurs clients. Je reconnais que notre grève est très gênante pour le public, mais le moyens de faire autrement ? Les cheminots, aussi, perturbent la circulation pour se faire entendre...* »

L'intersyndicale des taxis parisiens (C.G.T., F.O. C.F.T.C., CID-UNATI, chambres syndicales de petits et grands loueurs, syndicat des artisans du taxi et coopératives) déclare avoir été contrainte à la grève en raison de la fin de non-recevoir opposée par les pouvoirs publics à leur demande d'une augmentation immédiate des tarifs de 15 %.

Selon l'intersyndicale, la hausse autorisée de 10 % ne compense pas la dégradation du pouvoir d'achat. « *En 1968, 1 182 courses étaient nécessaires pour payer l'achat d'une Peugeot 504. Il en faut aujourd'hui 2 000* », estime-t-elle. Le lundi 21 janvier, les syndicats décideront s'ils continuent ou non leur mouvement.

De leur côté, le préfet de la région d'Ile-de-France, le préfet de Paris et le préfet de police rappellent, dans un communiqué, aux utilisateurs de taxis que sont seulement exigibles :

1) La somme inscrite au compteur majorée de 10 %.

2) Les suppléments concernant les bagages et la prise en charge dans les gares.

Toute réclamation doit être adressée au préfet de police, direction de la circulation, des transports et du commerce (7, boulevard du Palais, 75004 Paris). Les infractions relevées entraîneront la comparution des contrevenants devant la commission de discipline des chauffeurs de taxi. Les procès-verbaux seront transmis à la direction générale de la concurrence et de la consommation.

Au Portugal

LE GOUVERNEMENT SA CARNEIRO OBTIENT LA CONFIANCE DU PARLEMENT

Lisbonne *(A.F.P.)*. — Le gouvernement de M. Francisco Sa Carneiro a obtenu, le vendredi 18 janvier, la confiance du Parlement portugais à l'issue d'une semaine de débats.

La confiance a été acquise grâce au vote favorable des cent vingt-huit députés élus sur les listes de l'Alliance démocratique (centre droit) (trois voix de plus que la majorité de cent vingt-cinq). Malgré le rejet, dans la nuit de jeudi à vendredi, de deux motions de censure présentées par les socialistes et les communistes, le premier ministre a tenu à poser la question de confiance, afin, a-t-il expliqué, d'« *obtenir un vote positif qui renforcera la position de l'exécutif devant ses électeurs* ».

Le débat d'investiture s'est peu à peu animé pour se transformer en joute oratoire entre le gouvernement, soutenu par sa majorité, et l'opposition. Les principales divergences ont porté sur les libertés, la défense des conquêtes d'avril 1974, la situation économique et la nouvelle orientation de la politique étrangère du pays.

Sauf censure parlementaire, le gouvernement restera en fonction jusqu'en septembre, date des prochaines élections législatives.

● *M. Edmond Maire*, secrétaire général de la C.F.D.T., a été reçu le vendredi 18 janvier, à Lisbonne, au palais de Belem par le président de la République portugaise, le général Eanes. Il a évoqué le sort des travailleurs portugais émigrés en France et également la situation en Afghanistan. — *(A.F.P.)*

Victime d'un attentat à Paris

M. MOUBARAK EST MORT

Le militant palestinien, victime d'un attentat à Paris, jeudi 17 janvier (*le Monde* du 19 janvier), M. Youssef Moubarak, vingt-six ans, est décédé, vendredi 18 janvier dans la journée, à l'hôpital de la Pitié, à Paris (13e). Youssef Moubarak, connu sous le pseudonyme de Nabil, avait été grièvement blessé d'un coup de feu tiré pratiquement à bout portant boulevard Saint-Germain. Il était l'un des responsables de la Librairie arabe, 2, rue Saint-Victor, à Paris (5e).

A Paris

UN CAMBODGIEN TUÉ ET UN AUTRE BLESSÉ

Deux personnes de nationalité cambodgienne ont été découvertes, l'une morte, l'autre grièvement blessée, dans la nuit du vendredi 18 au samedi 19 janvier, à Paris. Le cadavre de M. Logne Ho, trente et un ans, gisait sur le trottoir, devant le 170 bis, de la rue de Charonne, dans le onzième arrondissement. M. Chom Phom Loeung, trente-huit ans, était découvert grièvement blessé un peu plus tard à quelques centaines de mètres de là, à l'angle des rues d'Avron et Planchat, dans le vingtième arrondissement. Hospitalisé à l'hôpital de la Pitié, il a ensuite été transporté à la salle Cusco de l'Hôtel-Dieu, où il sera interrogé par la police dès que son état le permettra. Les policiers, qui se refusent à tout commentaire, « *ne sachant pas s'il s'agit d'une bagarre qui a mal tourné ou d'un assassinat* », indiquent que plusieurs témoins étaient entendus ce samedi 19 janvier, en fin de matinée.

Le triple meurtre de Carqueiranne

Deux personnes ont été entendues par la police

De notre correspondant

Toulon. — Les gendarmes ont repris, samedi matin 19 janvier, leurs recherches pour retrouver le meurtrier de M. Gilles Le Goff, quarante-six ans, de sa fille Sandrine, onze ans, et de M. Jacques Coutrix, cinquante-neuf ans, tués par balles, vendredi 18 janvier, en fin d'après-midi, dans le lotissement la Californie, à Carqueiranne (Var), où les familles Coutrix et Le Goff occupaient des maisons voisines. Une première personne, qui s'était présentée à la gendarmerie pendant la nuit, a été interrogée et mise hors de cause. Une autre personne était entendue ce samedi 19 au matin.

Vers 19 heures, vendredi 18 janvier, Mme Coutrix, qui habite la Californie, à Carqueiranne, reçoit un coup de téléphone de sa voisine, Mme Le Goff, qui est également sa collègue de tavail — toutes deux sont infirmières dans un centre pour enfants. Celle-ci, très inquiète, lui apprend qu'elle vient de recevoir, dans le centre où elle travaille à Hyères, un coup de téléphone de sa fille Sandrine, onze ans. Celle-ci, qui se trouve seule à la maison, est terrifiée. Elle dit que quelqu'un vient de l'attaquer et veut la tuer. Mme Le Goff demande à Mme Coutrix d'aller voir ce qui se passe.

C'est M. Coutrix, directeur d'école, qui décide de se rendre chez ses voisins. Lorsqu'il franchit le portail, on entend un coup de feu, puis deux autres. Mme Coutrix arrive alors, ainsi que les gendarmes du Pradet et les sapeurs-pompiers d'Hyères, qu'elle vient de prévenir après le coup de téléphone de Mme Le Goff. Elle trouve dans le vestibule le corps de son mari, tué d'une balle dans la tête. M. Le Goff, le père de la fillette, a été tué de la même façon. Sandrine, grièvement blessée, elle aussi à la tête, devait succomber peu après son transfert à l'hôpital de la Timone, à Marseille.

Un homme a été vu, s'enfuyant à pied, à travers le lotissement, qui compte trois cents maisons, mais les témoins n'ont aperçu qu'une silhouette. Les gendarmes, s'ils n'écartent pas l'hypothèse d'un crime de rôdeur ou de maniaque, estiment, à partir d'indications qu'ils possèdent, que Sandrine aurait pu reconnaître son agresseur et que celui-ci aurait pu tuer pour ne pas être découvert. — Ch. G.

UN DÉTENU ENVOIE DEUX DE SES PHALANGES A UN JUGE

Un détenu de la maison d'arrêt Saint-Paul à Lyon, M. Pierre Scheide, âgé de vingt-cinq ans, vient d'adresser au juge d'instruction du tribunal de Bourgoin-Jallieu (Isère) deux de ses phalanges afin d'attirer l'attention sur son cas. M. Scheide est inculpé et écroué depuis le 27 septembre 1979 pour tentative d'homicide volontaire sur des agents de la force publique dans l'exercice de leur fonction. Il s'est amputé le 9 janvier et a aussitôt été hospitalisé. Deux détenus ont déjà eu recours à ce procédé pour se faire entendre, soit de l'administration pénitentiaire, soit du garde des sceaux directement. M. Pierre Locquin a adressé la phalangette de son auriculaire le 15 octobre dernier, puis sa prothèse dentaire le 17 novembre, à M. Alain Peyrefitte (*le Monde* du 22 novembre).

● *Un instituteur de quarante-six ans, M. Jean Chaland*, s'est retranché, depuis le vendredi 18 janvier, dans sa maison, à Champdieu, dans la Loire, armé d'un fusil de chasse avec de nombreuses cartouches. Les gendarmes de Montbrison, qui ont « bouclé » le quartier et interdit la circulation, ignorent tout des revendications de cet instituteur qui a déjà utilisé, sans faire de blessés, une grande quantité de ses munitions.

NOUVELLES BRÈVES

● *L'éventuel boycottage des Jeux olympiques.* — Le porte-parole de la Maison Blanche a annoncé, vendredi 18 janvier, que le président Carter ferait part de sa décision « *dans les prochains jours* » quant à un éventuel boycottage des Jeux olympiques de Moscou. Il semble en effet que les autorités américaines recherchent un accord plus large avec leurs alliés avant de prendre une décision. Un responsable de la Maison Blanche a précisé, vendredi soir, qu'en tout état de cause M. Carter n'aborderait pas ce problème dans le discours de politique internationale qu'il doit prononcer mercredi soir.

● *Hausse des prix des carburants en Belgique.* — A compter du 2 2janvier, les prix du litre d'essence et du « super » passeront respectivement de 21 à 21,40 francs belges (3,10 F) et de 21,40 à 21,80 francs belges (3,16 F).

● *Une bombe a explosé* le samedi matin 19 janvier devant un commissariat de police de Rome, blessant légèrement dix-huit policiers. La déflagration a détruit le rez-de-chaussée du bâtiment, et endommagé les trois premiers étages ainsi qu'une station-service voisine. La responsabilité de l'attentat n'a pas été revendiquée. — *(Reuter.)*

Chutes de neige abondantes sur Toulouse et sa région

De notre correspondant régional

Toulouse. — Depuis vingt-sept ans Toulouse et certains départements de la région. Midi-Pyrénées n'ont connu de chutes de neige aussi importantes que celles qui, vendredi dès 6 heures du matin et jusqu'à la nuit, ont paralysé la ville et bloqué la nouvelle autoroute languedocienne à Carcassonne.

A Toulouse même, la couche de neige a atteint 20 centimètres et la circulation a été difficile sur les petites artères vergiacées, sur les boulevards circulaires de la périphérie, sur les ponts et les berges. Les autobus urbain n'ont pu assurer tout leur service et les grands magasins ont fermé leurs portes vers 17 heures pour permettre aux employés de rejoindre leurs foyers avant la tombée de la nuit. Trois cent soixante employés municipaux ont, dès 7 heures du matin, déversé 400 tonnes de sel et de sable sur les boulevards périphériques.

Les départements de la région les plus touchés sont, une partie du Gers, l'Ariège, l'Avéyron, où le verglas a causé de nombreux accidents, l'Aude où le record a été battu avec 45 centimètres de neige en plaine sur la nationale 113.

Les services des P.T.T. ont aussi été très perturbés et l'administration signale qu'en raison des conditions climatiques, certains bureaux de poste de la région ne pourront assurer leur service pour la distribution du courrier. — L.P.